This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER LIBRARY
HX QAZB 3

[redacted]
De la democratie en France. (Janvie
Hilles AHA3580
3 2044 008 047 474

VERITAS
RADCLIFFE COLLEGE LIBRARY
THE GIFT OF
Grace D. Suter
and
Martha W. Suter

Charles Russell Degen.

DE LA

DÉMOCRATIE

EN FRANCE.

(JANVIER 1849)

Toute reproduction, *même partielle*, de cet écrit est formellement interdite, et serait poursuivie comme une contrefaçon.

IMPRIMÉ PAR PLON FRÈRES, 36, RUE DE VAUGIRARD.

DE LA

DÉMOCRATIE

EN FRANCE.

(JANVIER 1849)

PAR M. GUIZOT.

PARIS

VICTOR MASSON, LIBRAIRE

17, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

MDCCCXLIX

82427
Grace D. Suter
and
Martha W. Suter

JN
2542
1849
G82
1841

944
G80

J'ose croire qu'on ne trouvera rien dans cet écrit, absolument rien, qui porte l'empreinte de ma situation personnelle. En présence de si grandes choses, quiconque ne s'oublierait pas soi-même mériterait

d'être à jamais oublié. Je n'ai pensé qu'à la situation de mon pays. Plus j'y pense, plus je demeure convaincu que son grand mal, le mal qui est au fond de tous ses maux, qui mine et détruit ses gouvernements et ses libertés, sa dignité et son bonheur, c'est le mal que j'attaque, l'idolâtrie démocratique.

L'avénement de M. Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République sera-t-il, contre ce mal, un remède efficace? L'avenir nous l'apprendra. Ce que je dis aujourd'hui, après l'élection de M. Louis-Napoléon Bonaparte, je le dirais également, sans y rien changer, si le

général Cavaignac avait été élu. Ce n'est à aucun nom propre que s'adressent les grandes vérités sociales; c'est à la société elle-même.

I

CHAPITRE PREMIER.

D'OU VIENT LE MAL.

Mirabeau, Barnave, Napoléon, La Fayette, morts dans leur lit ou sur l'échafaud, dans la patrie ou dans l'exil, à des jours très-éloignés et très-divers, sont tous morts avec un même sentiment, un sentiment profondément triste. Ils ont cru leurs espérances déçues, leurs œuvres détruites. Ils ont douté du succès de leur cause et de l'avenir.

Le roi Louis-Philippe a régné plus de dix-sept ans. J'ai eu l'honneur d'être plus de onze ans son ministre. Si demain Dieu nous appelait à lui, quitterions-nous cette terre bien tranquilles sur le sort et l'ordre constitutionnel de notre patrie?

La révolution française est-elle donc destinée à n'enfanter que des doutes et des mécomptes, à n'entasser que des ruines sur ses triomphes?

Oui, tant que la France souffrira que, dans ses idées, dans ses institutions, dans le gouvernement de ses affaires, ce qui est vrai et ce qui est faux, ce qui est honnête et ce qui est pervers, ce qui est possible et ce qui est chimérique, ce qui est salutaire et ce qui est funeste demeurent mêlés et confondus.

Un peuple qui a fait une révolution n'en surmonte les périls et n'en recueille les fruits que

lorsqu'il porte lui-même, sur les principes, les intérêts, les passions, les mots qui ont présidé à cette révolution, la sentence du jugement dernier « sé-
» parant le bon grain de l'ivraie et le froment de
» cette paille destinée au feu. »

Tant que ce jugement n'est pas rendu, c'est le chaos. Et le chaos, s'il se prolongeait au sein d'un peuple, ce serait la mort.

Le chaos se cache aujourd'hui sous un mot : *Démocratie.*

C'est le mot souverain, universel. Tous les partis l'invoquent et veulent se l'approprier comme un talisman.

Les monarchistes ont dit : « Notre monarchie est une monarchie démocratique. C'est par là qu'elle diffère essentiellement de l'ancienne monarchie et qu'elle convient à la société nouvelle. »

Les républicains disent : « La République, c'est la démocratie se gouvernant elle-même. Ce gouvernement seul est en harmonie avec une société démocratique, avec ses principes, ses sentiments, ses intérêts. »

Les socialistes, les communistes, les montagnards veulent que la République soit une démocratie pure, absolue. C'est pour eux la condition de sa légitimité.

Tel est l'empire du mot *démocratie* que nul gouvernement, nul parti n'ose vivre, et ne croit le pouvoir, sans inscrire ce mot sur son drapeau, et que ceux-là se croient les plus forts qui portent ce drapeau plus haut et plus loin.

Idée fatale, qui soulève ou fomente incessamment la guerre au milieu de nous, la guerre sociale!

C'est cette idée qu'il faut extirper. La paix sociale est à ce prix. Et avec la paix sociale, la liberté, la sécurité, la prospérité, la dignité, tous les biens, moraux et matériels, qu'elle peut seule garantir.

Voici à quelles sources le mot *démocratie* puise sa puissance.

C'est le drapeau de toutes les espérances, de toutes les ambitions sociales de l'humanité, pures ou impures, nobles ou basses, sensées ou insensées, possibles ou chimériques.

C'est la gloire de l'homme d'être ambitieux. Seul ici-bas entre tous les êtres, il ne se résigne point au mal; il aspire incessamment au bien. Pour ses semblables comme pour lui-même. Il respecte, il aime l'humanité. Il veut guérir les misères dont elle souffre; il veut redresser les injustices qu'elle subit.

Mais l'homme est imparfait autant qu'ambitieux. Dans sa lutte ardente et constante pour abolir le mal et pour atteindre au bien, à côté de tout bon penchant marche un mauvais penchant qui le serre de près et lui dispute le pas : le besoin de justice et le besoin de vengeance; l'esprit de liberté, l'esprit de tyrannie; le désir de s'élever et l'envie d'abaisser ce qui est élevé; l'amour ardent de la vérité et la témérité présomptueuse de l'intelligence. On peut sonder toute la nature humaine; on trouvera partout le même mélange, le même péril.

Pour tous ces instincts parallèles et contraires, pour tous confusément, les mauvais comme les bons, le mot *démocratie* a des perspectives et des promesses infinies. Il pousse à toutes les pentes, il parle à toutes les passions du cœur de l'homme, aux plus morales et aux plus immorales, aux plus généreuses et aux plus honteuses, aux plus douces

et aux plus dures, aux plus bienfaisantes et aux plus destructives. Aux unes il offre tout haut, aux autres il fait, à voix basse, entrevoir leur satisfaction.

Voilà le secret de sa force.

J'ai tort de dire le secret. Le mot *démocratie* n'est pas nouveau, et de tout temps il a dit ce qu'il dit aujourd'hui. Voici ce qui est nouveau et propre à notre temps. Le mot *démocratie* est maintenant prononcé tous les jours, à toute heure, partout; et il est partout et sans cesse entendu de tous les hommes. Cet appel redoutable à ce qu'il y a de plus puissant, en bien et en mal, dans l'homme et dans la société, ne retentissait autrefois que passagèrement, localement, dans certaines classes, unies à d'autres classes au sein d'une même patrie, mais profondément diverses, distinctes, limitées. Elles vivaient éloignées les unes des autres, obscures les

unes pour les autres. Maintenant il n'y a plus qu'une société; et dans cette société il n'y a plus de hautes barrières, plus de longues distances, plus d'obscurités mutuelles. Fausse ou vraie, fatale ou salutaire, quand une idée sociale s'élève, elle pénètre, elle agit partout et toujours. C'est un flambeau qui ne s'éteint jamais. C'est une voix qui ne s'arrête et ne se tait nulle part. L'universalité et la publicité incessante, tel est désormais le caractère de toutes les grandes provocations adressées, de tous les grands mouvements imprimés aux hommes. C'est là un de ces faits accomplis et souverains qui entrent sans doute dans les desseins de Dieu sur l'humanité.

Au sein d'un tel fait, l'empire du mot *démocratie* n'est point un accident local, passager. C'est le développement, d'autres diraient le déchaînement de la nature humaine tout entière, sur toute la ligne et à toutes les profondeurs de la société. Et par

conséquent la lutte flagrante, générale, continue, inévitable, de ses bons et de ses mauvais penchants, de ses vertus et de ses vices, de toutes ses passions et de toutes ses forces pour perfectionner et pour corrompre, pour élever et pour abaisser, pour créer et pour détruire. C'est là désormais l'état social, la condition permanente de notre nation.

II

CHAPITRE DEUXIEME.

DU GOUVERNEMENT DANS LA DÉMOCRATIE.

Il y a des hommes que cette lutte n'inquiète point. Ils ont pleine confiance dans la nature humaine. Selon eux, laissée à elle-même, elle va au bien. Tous les maux de la société viennent des gouvernements qui corrompent l'homme en le violentant ou en le trompant. La liberté, la liberté en toutes choses et pour tous. Presque toujours elle

suffira à éclairer ou à contenir les volontés, à prévenir le mal ou à le guérir. A côté de la liberté, un peu de gouvernement, le moins possible, pour réprimer le désordre extrême et matériel.

D'autres ont, pour se rassurer contre le triomphe du mal dans l'homme et dans la société, un moyen plus décisif. Il n'y a, disent-ils, point de mal naturel et nécessaire, car nul penchant humain n'est mauvais en soi; il ne devient tel que parce qu'il n'atteint pas le but auquel il aspire. C'est un courant qui déborde, ne pouvant couler. Que la société soit organisée de telle sorte que tous les instincts de l'homme y trouvent chacun sa place et sa satisfaction; le mal disparaîtra; la lutte cessera; et toutes les forces humaines concourront harmonieusement au bien social.

Les premiers méconnaissent l'homme; les seconds méconnaissent l'homme et nient Dieu.

Que tout homme descende en lui-même et s'observe attentivement. Pour peu qu'il sache regarder et qu'il consente à voir, il sera profondément troublé de la guerre incessante que se livrent en lui les bons et les mauvais penchants, la raison et le caprice, le devoir et la passion, le bien et le mal, pour les appeler par leur nom. On contemple avec anxiété les agitations, les chances extérieures de la vie humaine. Que serait-ce si on assistait aux agitations, aux chances intérieures de l'âme humaine ? C'est là qu'il faut voir combien en un jour, en une heure, il peut se rencontrer de périls, de piéges, d'ennemis, de combats, de victoires et de revers ! Je ne dis pas cela pour décourager l'homme ni pour humilier sa liberté. Il est appelé à vaincre dans cette lutte de la vie, et c'est à sa liberté qu'appartient l'honneur de vaincre. Mais la victoire est impossible pour lui, et sa défaite est certaine s'il n'a une idée juste et un sentiment profond de ses dangers, de ses faiblesses et des secours dont il

a besoin. Il y a une immense ignorance de la nature de l'homme et de sa condition à croire que, laissée à elle-même, la liberté humaine va au bien et peut y suffire. C'est l'erreur de l'orgueil ; erreur qui énerve du même coup l'ordre moral et l'ordre politique, le gouvernement intérieur de l'homme et le gouvernement général de la société.

Car la lutte est la même, et le péril aussi pressant, et le secours aussi nécessaire dans la société que dans l'homme. Beaucoup de ceux qui vivent aujourd'hui ont eu cette destinée de voir, plusieurs fois dans le cours de leur vie, l'édifice social près de se dissoudre, et ses appuis, ses liens manquant de toutes parts. Sur quelle immense étendue, avec quelle effroyable rapidité ont éclaté, à chaque épreuve semblable, toutes les causes de guerre et de mort sociale qui fermentent incessamment au milieu de nous! Qui n'a tressailli à cette révélation soudaine des abîmes sur lesquels vit la société, et

des frêles barrières qui l'en séparent, et des légions destructives qui en sortent dès qu'ils s'entr'ouvrent? Pour moi, j'ai assisté, jour par jour, heure par heure, à la plus pure, à la plus sage, à la plus douce, à la plus courte de ces secousses redoutables; j'ai vu, en juillet 1830, dans les rues et dans les palais, à la porte des conseils nationaux et au sein des réunions populaires, cette société livrée à elle-même qui faisait ou regardait faire la révolution. Et en même temps que j'admirais tant de sentiments généreux, tant d'actes d'intelligence forte, de vertu dévouée et de modération héroïque, je frissonnais en voyant s'élever et grossir, de minute en minute, un vaste flot d'idées insensées, de passions brutales, de velléités perverses, de fantaisies terribles près de se répandre et de tout submerger, sur un sol qu'aucune digue ne défendait plus. La société venait de repousser victorieusement la ruine de ses lois et de son honneur, et elle était sur le point de tomber en ruines elle-

même au milieu de sa victoire. C'est à cette lumière que j'ai appris les conditions vitales de l'ordre social et la nécessité de la résistance pour le salut.

Résister, non-seulement au mal, mais au principe du mal, non-seulement au désordre, mais aux passions et aux idées qui enfantent le désordre, c'est la mission essentielle, c'est le premier devoir de tout gouvernement. Et plus la démocratie a d'empire, plus il importe que le gouvernement garde son vrai caractère et joue son vrai rôle dans la lutte dont la société devient le théâtre. Pourquoi tant de sociétés démocratiques, quelques unes si brillantes, ont-elles si promptement péri ? Parce qu'elles n'ont pas souffert qu'au milieu d'elles le gouvernement fît son devoir et son métier. Elles ont fait plus que le réduire à la faiblesse; elles l'ont condamné au mensonge. C'est la triste condition des gouvernements démocratiques que,

chargés de réprimer le désordre, on les veut complaisants et flatteurs pour les causes du désordre. On leur demande d'arrêter le mal quand il éclate, et on leur commande de l'encenser tant qu'il couve. Je ne connais rien de plus déplorable que ces pouvoirs qui, dans la lutte des bons et des mauvais principes, des bonnes et des mauvaises passions, plient eux-mêmes à chaque instant le genou devant les mauvaises passions et les mauvais principes, et puis essaient de se redresser pour combattre leurs excès. Vous ne voulez pas des excès; réprouvez-les dans leur source. Vous voulez la liberté, le développement large et glorieux de l'humanité; vous avez raison. Connaissez donc les conditions, prévoyez les conséquences de ce grand fait. Ne vous aveuglez pas sur les périls, sur les combats qu'il fera éclater. Et dans ces combats et ces périls, n'exigez pas de vos chefs qu'ils soient hypocrites ou faibles devant l'ennemi; ne leur imposez pas le culte des idoles, fussiez-vous vous-mêmes les

idoles; permettez-leur, enjoignez-leur de n'adorer, de ne servir que le vrai Dieu.

Je pourrais me donner le plaisir de rappeler ici les noms et la mémoire de tant de pouvoirs qui sont tombés honteusement pour s'être lâchement asservis ou prêtés aux erreurs et aux passions des démocraties qu'ils avaient mission de gouverner. J'aime mieux citer ceux qui ont glorieusement vécu en leur résistant. J'ai plus de goût à prouver la vérité par l'exemple des sages et de leurs succès que par celui des insensés et de leurs revers.

La France démocratique doit beaucoup à l'empereur Napoléon. Il lui a donné deux choses d'un prix immense : au dedans, l'ordre civil solidement constitué; au dehors, l'indépendance nationale fortement établie par la gloire. A-t-elle jamais eu un gouvernement qui l'ait plus rudement traitée, qui ait montré, pour les idées et les passions favorites

de la démocratie, moins de complaisance? Dans l'ordre politique, Napoléon ne s'est préoccupé que de relever le pouvoir, de lui rendre les conditions de sa force et de sa grandeur. Il a vu là, pour une société démocratique comme pour toute autre, un intérêt national de premier ordre, et, selon lui, le premier des intérêts.

Mais Napoléon était un despote. S'il a bien compris et bien servi quelques-uns des grands intérêts de la France, il en a profondément méconnu et blessé d'autres non moins sacrés. Comment aurait-il été favorable aux instincts politiques de la démocratie, lui si hostile à la liberté ?

Je ne conteste point; je ne cours pas risque d'oublier que Napoléon était un despote, car je n'ai point eu à l'apprendre. Je le pensais quand il était là. Eût-il pu être autre? Eût-il pu accepter la liberté politique, et pouvions-nous alors la recevoir? Je ne décide pas cette question. Il y a des hommes,

très-grands, qui conviennent à certaines crises maladives et passagères, non à l'état sain et durable de la vie des peuples. Peut-être Napoléon n'a-t-il été que l'un de ces hommes-là. Qu'il ait méconnu quelques-uns des principes vitaux de l'ordre social, quelques-uns des besoins essentiels de notre temps, personne n'en est plus convaincu que moi. Mais il a rétabli au sein de la France démocratique l'ordre et le pouvoir. Il a cru et prouvé qu'on pouvait servir et gouverner une société démocratique sans condescendre à tous ses penchants ; c'est là sa grandeur.

Washington ne ressemble point à Napoléon ; celui-là n'était pas un despote. Il a fondé la liberté politique, en même temps que l'indépendance nationale de sa patrie. Il n'a fait servir la guerre qu'à la paix. Monté sans ambition au pouvoir suprême, il en est descendu sans regret, dès que le salut de sa patrie le lui a permis ; il est le modèle des

chefs de république démocratique. Qu'on examine sa vie, son âme, ses actes, ses pensées, ses paroles; on n'y trouvera pas, pour les passions et les idées favorites de la démocratie, une seule marque de condescendance, un seul instant de laisser-aller. Il a constamment lutté, lutté jusqu'à la fatigue et la tristesse, contre ses exigences. Nul homme n'a été plus profondément imbu de l'esprit de gouvernement, du respect de l'autorité. Il n'a jamais excédé les droits du pouvoir selon les lois de son pays; mais il a affirmé et maintenu ces droits, en principe comme en fait, aussi fermement, aussi fièrement qu'il l'eût pu faire dans un État ancien, monarchique ou aristocratique. Il était de ceux qui savent que, pas plus dans une république que dans une monarchie, pas plus dans une société démocratique que dans toute autre, on ne gouverne de bas en haut.

Les sociétés démocratiques n'ont point ce privi-

lége que l'esprit de gouvernement y soit moins nécessaire, ni que ses conditions vitales y soient autres et moins élevées qu'ailleurs. Par une infaillible conséquence de la lutte qui s'établit infailliblement dans leur sein, le pouvoir y est incessamment appelé à se décider entre des impulsions contraires qui le sollicitent à se faire l'artisan du bien ou le complice du mal, le champion de l'ordre ou l'esclave du désordre. La fable du choix d'Hercule est son histoire de tous les jours, de tous les moments. Tout gouvernement, quels que puissent être sa forme et son nom, qui, soit par le vice de son organisation ou de sa situation, soit par la corruption ou la faiblesse de sa volonté, ne suffira pas à cette tâche inévitable, passera bientôt comme un fantôme malfaisant, ou perdra la démocratie au lieu de la fonder.

III

CHAPITRE TROISIÈME.

DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE.

Je ne veux parler qu'avec respect du gouvernement républicain. En soi, c'est une noble forme de gouvernement. Elle a suscité de grandes vertus. Elle a présidé à la destinée et à la gloire de grands peuples.

Mais le gouvernement républicain est chargé de la même mission, tenu aux mêmes devoirs que

tout autre gouvernement. Il ne peut réclamer, à cause de son nom, ni dispense, ni privilége. Il faut qu'il satisfasse aux besoins, soit permanents, soit actuels, de la société qu'il est appelé à régir.

Le besoin permanent de toute société, le premier besoin de la France actuelle, c'est le besoin de la paix au sein de la société elle-même.

On parle beaucoup d'unité, de fraternité sociale. Mots sublimes qui doivent être des faits et non pas nous faire oublier les faits. Rien ne perd plus certainement les peuples que de se payer de mots et d'apparences.

Pendant que les mots d'unité et de fraternité sociale retentissent au milieu de nous, la guerre sociale y retentit aussi, flagrante ou imminente, terrible par les maux qu'elle fait souffrir et par ceux qu'elle fait prévoir.

Je ne veux pas appuyer sur cette plaie si douloureuse. Pourtant, il faut qu'on la sente et qu'on la sonde, pour la guérir. C'est une ancienne plaie. La lutte des diverses classes de notre société a rempli notre histoire. La révolution de 1789 en a été la plus générale et la plus puissante explosion. Noblesse et tiers état, aristocratie et démocratie, bourgeois et ouvriers, propriétaires et prolétaires, autant de formes, autant de phases diverses de la lutte sociale qui nous travaille depuis si longtemps. Et c'est au moment où nous nous vantons de toucher à l'apogée de la civilisation, c'est au bruit des plus humaines paroles qui puissent sortir de la bouche des hommes, que cette lutte renaît plus violente, plus farouche que jamais!

C'est un fléau, c'est une honte que notre temps ne peut accepter. La paix intérieure, la paix entre toutes les classes de citoyens, la paix sociale! c'est le besoin suprême de la France, c'est le cri de salut.

La République démocratique nous la donnera-t-elle ?

Elle n'a pas bien débuté à cet égard. A peine née, elle a subi et rendu la guerre civile. C'est pour elle un grand malheur. Les gouvernements ont beaucoup de peine à sortir de ce qui fut leur berceau. La République démocratique y parviendra-t-elle? avec du temps, rétablirait-elle la paix sociale ?

Un fait me frappe et m'inquiète beaucoup : c'est l'ardeur que la République a mise à se nommer expressément et officiellement démocratique.

Les États-Unis d'Amérique sont, dans le monde, le modèle de la république et de la démocratie. Ont-ils jamais songé à s'intituler : République démocratique ?

Je ne m'étonne point qu'ils n'y aient pas songé.

Il n'y avait chez eux point de lutte entre l'aristocratie et la démocratie, entre une société ancienne aristocratique et une société nouvelle démocratique. Bien loin de là; les chefs de la société des États-Unis, les descendants des premiers colons, la plupart des principaux planteurs dans les campagnes et des principaux négociants dans les villes, l'aristocratie naturelle et nationale du pays, étaient à la tête de la révolution et de la république; ils la voulaient, ils la soutenaient, ils s'y dévouaient avec plus d'énergie et de constance qu'une grande partie du peuple. La conquête de l'indépendance et la fondation de la république n'ont point été, aux États-Unis, l'œuvre et la victoire de certaines classes contre d'autres classes; toutes les classes y ont concouru, sous la conduite des plus élevées, des plus riches, des plus éclairées, qui, plus d'une fois, ont eu grand'peine à rallier les volontés et à soutenir le courage de la population.

Quand il y avait des officiers à choisir pour les corps de troupes qui se formaient dans les divers États, Washington adressait partout cette recommandation : « Prenez des *gentlemen ;* ce sont les plus sûrs, comme les plus capables. »

Plus qu'aucun autre, le gouvernement républicain a besoin du concours de toutes les classes de citoyens. Si la masse de la population ne l'adopte pas chaudement, il est sans racines; si les classes élevées le repoussent ou le délaissent, il est sans repos. Et dans l'un et l'autre cas, pour vivre, il est réduit à opprimer. Précisément parce que, dans l'ordre politique, les pouvoirs républicains sont faibles et précaires, il faut qu'ils puisent, dans les dispositions de l'ordre social, beaucoup de force morale. Quelles sont les républiques qui ont longtemps et honorablement vécu, résistant aux défauts et aux orages naturels de leurs institutions? Celles-là seules chez qui l'esprit républicain a été vrai et général;

qui ont obtenu à la fois, d'une part, le dévouement et la confiance du peuple, de l'autre, l'appui décidé des classes qui, par leur situation acquise, par leur fortune, par leur éducation, par leurs habitudes, apportent dans les affaires publiques le plus d'autorité naturelle, d'indépendance tranquille, de lumières et de loisir. A ces conditions seulement la République s'établit et dure, car à ces conditions seulement elle gouverne sans troubler la paix sociale, et sans condamner le pouvoir à la déplorable alternative d'être désorganisé par l'anarchie ou tendu jusqu'à la tyrannie.

Les États-Unis d'Amérique ont eu ce bonheur. Il manque à la République française. Elle en convient; que dis-je! elle le proclame, elle en fait gloire. Que veulent dire aujourd'hui, parmi nous, ces mots *République démocratique* invoqués, adoptés comme le nom officiel, comme le symbole du gouvernement? C'est l'écho d'un ancien cri de

guerre sociale: cri qui s'élève et se répète, de nos jours, à tous les étages de la société; prononcé avec colère contre certaines classes par d'autres classes qui, à leur tour, l'entendent avec effroi retentir contre elles-mêmes. Démocrates au-dessus, Aristocrates au-dessous. Tour à tour menaçants et menacés, envieux et enviés. Continuels et choquants changements de rôle, d'attitude, de langage. Déplorable confusion d'idées et de sentiments contraires. La guerre dans le chaos.

J'entends la réponse : « Cette guerre a été un fait, le fait dominant de notre histoire, de notre société, de notre révolution. On ne cache point, on ne tait point des faits pareils. Celui-ci a enfin trouvé son terme et sa loi. Ce n'est point la guerre que nous proclamons en nous intitulant République démocratique; c'est la victoire, la victoire de la démocratie. La démocratie a vaincu; elle reste seule sur le champ de bataille; elle lève sa visière;

elle se nomme et prend possession de sa conquête. »

Illusion ou hypocrisie! savez-vous comment un gouvernement, démocratique ou autre, proclame et prouve sa victoire quand elle est réelle et définitive? En rétablissant la paix. A ce signe seul, vous aurez vaincu. Est-ce que la paix règne en France? Est-ce qu'elle s'approche? Est-ce que les divers éléments de la société, de gré ou de force, satisfaits ou résignés, croient vraiment à la paix, et viennent se calmer et se ranger sous la main de la République démocratique? Entendez les interprétations qui se donnent, les commentaires qui s'élèvent de toutes parts sur ces mots dont vous avez fait le drapeau du gouvernement républicain; voyez les faits qui éclatent ou qui grondent partout, à la suite de ces commentaires. Est-ce là de la paix? Y a-t-il là, je ne dis pas même la réalité, mais seulement l'apparence d'une de ces victoires

fortes et sages qui compriment, du moins pour un temps, les luttes sociales, et assurent aux nations une longue trêve?

Il y a des faits si immenses, si éclatants qu'aucun pouvoir ni aucun mensonge humain n'est en état de les cacher. Dites, tant qu'il vous plaira, que le jour de la fraternité est venu, que la démocratie, telle que vous l'établissez, met un terme à toute hostilité, à toute lutte de classes, assimile et unit tous les citoyens. La vérité, la vérité terrible, luit au-dessus de ces vaines paroles. Partout les intérêts, les passions, les prétentions, les situations, les classes diverses sont aux prises, avec tout l'emportement d'espérances ou de craintes sans limites. C'est évidemment dans le chaos de la guerre sociale que la République démocratique, dès ses premiers pas, par ses premiers actes, est près de se plonger et de nous plonger.

Nous donne-t-elle du moins des armes pour

nous en défendre? Nous ouvre-t-elle des issues pour en sortir?

Je vais au delà de son nom. Je regarde aux idées politiques qu'elle proclame et qu'elle rédige en lois de l'État. Mon inquiétude, loin de diminuer, s'accroît. De même que, sur le drapeau de la République démocratique, j'ai retrouvé la guerre sociale, de même, dans sa constitution, je retrouve le despotisme révolutionnaire. Point de pouvoirs distincts et assez forts par eux-mêmes pour se contrôler et se contenir réciproquement. Point de solides remparts à l'abri desquels les droits et les intérêts divers se puissent établir. Nulle organisation de garanties, nul contre-poids de forces au centre de l'État et au sommet du gouvernement. Rien qu'un moteur et des rouages, un maître et des agents. Partout les libertés individuelles des citoyens seules en présence de la volonté unique de la majorité numérique de la nation. Partout le prin-

cipe du despotisme en face du droit de l'insurrection.

Telle est, dans l'ordre social, la position que prend la République démocratique; tel, dans l'ordre politique, le gouvernement qu'elle construit.

Que peut-il sortir de là?

Certainement ni la paix, ni la liberté.

Quand la République a été proclamée, au milieu de l'inquiétude générale et profonde, un sentiment s'est manifesté : « Attendons. Peut-être la République sera autre qu'elle n'a été. Que l'expérience se fasse; qu'elle ne soit point troublée par la violence. Nous verrons. » Ainsi ont pensé de bons citoyens.

Ils ont tenu parole. De leur part du moins, aucun trouble n'a ébranlé la République; aucun obstacle ne lui a été suscité.

La même idée a prévalu en Europe. Par sagesse sans doute, non par aucun espoir bienveillant. Mais peu importent les motifs de l'Europe; son attitude est calme; aucun acte, aucun danger venu du dehors ne trouble la République française dans son essai d'établissement.

De son côté, c'est justice de le reconnaître, la République a fait des efforts pour être autre que ne le craint le sentiment public. Elle a respecté la foi des hommes. Elle a défendu, à la dernière heure, il est vrai, mais enfin elle a défendu la vie de la société. Elle n'a pas rompu la paix européenne. Elle n'a pas renoncé à la probité publique. Efforts méritoires qui honorent des hommes et attestent l'instinct général du pays. Efforts impuissants qui ralentissent, mais qui n'arrêtent point le mouvement de l'État sur une pente funeste. Les hommes qui voudraient l'arrêter ne prennent pied nulle part. A chaque instant, à chaque pas, ils

glissent, ils descendent. Ils sont dans l'ornière révolutionnaire; ils se débattent pour ne pas s'y enfoncer; mais ils ne savent, ou n'osent, ou ne peuvent en sortir. Un jour, quand on y regardera librement et sérieusement, on sera épouvanté de tout ce qu'ils ont livré ou perdu, et du peu d'effet de leur résistance. Il est vrai : la République ne fait pas tout ce qu'elle a fait jadis; mais elle n'est point autre qu'elle n'a été. Qu'il s'agisse d'organisation sociale ou d'institutions politiques, des conditions de l'ordre ou des garanties de la liberté, elle ne sait pas mieux ni autre chose que ce qu'elle savait il y a cinquante ans. Ce sont les mêmes idées, les mêmes tentatives, souvent les mêmes formes, les mêmes paroles. Spectacle étrange! la République se redoute elle-même et voudrait se transformer; elle ne sait que se copier.

Combien de temps, pour réussir ou pour échouer, durera encore l'épreuve? Nul ne le sait. Mais jus-

qu'ici la France a évidemment droit de craindre que ses intérêts suprêmes, la paix sociale et la liberté politique, ne soient mis, ou laissés, par la République démocratique, dans un immense péril.

IV

CHAPITRE QUATRIÈME.

DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALE.

La République sociale promet de résoudre le problème.

« Tous les systèmes, tous les gouvernements ont été tentés, dit-elle, et reconnus impuissants. Mes idées seules sont nouvelles et n'ont pas encore été mises à l'épreuve. Mon jour est venu. »

Les idées de la République sociale ne sont point nouvelles. Le monde les connaît depuis qu'il existe. Il les a vues surgir au milieu de toutes les grandes crises morales et sociales, en Orient comme en Occident, dans l'antiquité comme dans les temps modernes. Les deuxième et troisième siècles en Afrique et spécialement en Égypte, pendant le travail de la propagation du christianisme, le moyen âge dans sa fermentation confuse et orageuse, le seizième siècle, en Allemagne, dans le cours de la réforme religieuse, le dix-septième, en Angleterre, au milieu de la révolution politique, ont eu leurs socialistes et leurs communistes, pensant, parlant et agissant comme ceux de nos jours. C'est une face de l'humanité qui apparaît, dans son histoire, à toutes ces époques où, par le bouillonnement universel, toutes choses sont poussées à la surface et admises à se montrer.

Jusqu'ici, il est vrai, ces idées ne s'étaient pro-

duites que sur une petite échelle, obscurément, honteusement, presque aussitôt repoussées qu'entrevues. Aujourd'hui, elles montent hardiment sur la grande scène, et se déploient avec toutes leurs prétentions devant tout le public. Que ceci arrive par l'effet de leur propre force, ou par la faute du public lui-même, ou par des causes inhérentes à l'état actuel de la société, peu importe : puisque la République sociale parle haut, il faut qu'elle soit regardée en face et interrogée à fond.

Je voudrais supprimer tous les détours, écarter tous les voiles, et aller droit au cœur de l'idole. Cela se peut : car de même que tous les efforts de la République sociale tendent à un même but, de même toutes ses idées partent d'une idée fondamentale qui les contient et les enfante toutes.

Cette idée fondamentale se montre, ou se cache, dans le langage de tous les chefs de la République

sociale, quoiqu'ils n'en conviennent pas tous, que peut-être même plusieurs croient qu'ils n'y croient point. M. Proudhon me paraît, de tous, celui qui sait le mieux ce qu'il pense et ce qu'il veut, l'esprit le plus ferme et le plus conséquent dans ses détestables rêves.

Pas si ferme pourtant, ni si conséquent qu'il paraît, et probablement qu'il croit l'être. Il n'a point dit, et je doute qu'il ait vu jusqu'où va son idée. La voici, dans sa nudité et sa rigueur.

Tous les hommes ont droit, le même droit, un droit égal au bonheur.

Le bonheur, c'est la jouissance, sans autre limite que le besoin et la faculté, de tous les biens existants ou possibles en ce monde, soit des biens naturels et primitifs que le monde contient, soit des biens progressivement créés par l'intelligence et le travail de l'homme.

Quelques-uns, la plupart de ces biens, les plus essentiels et les plus féconds, sont devenus la jouissance exclusive de certains hommes, de certaines familles, de certaines classes.

C'est la conséquence inévitable du fait que ces biens, ou les moyens de se les procurer, sont la propriété spéciale et perpétuelle de certains hommes, de certaines familles, de certaines classes.

Une telle confiscation, au profit de quelques-uns, d'une partie du trésor humain, est essentiellement contraire au droit. Au droit des hommes de la même génération qui devraient tous en jouir. Au droit des générations successives, car chacune de ces générations, à mesure qu'elles entrent dans la vie, doit trouver les biens de la vie également accessibles, et en jouir à son tour comme ses prédécesseurs.

Donc il faut détruire l'appropriation spéciale et

perpétuelle des biens qui donnent le bonheur, et des moyens de se procurer ces biens, pour en assurer la jouissance universelle et l'égale répartition entre tous les hommes et toutes les générations d'hommes.

Comment abolir la propriété? Comment la transformer, du moins, de telle sorte que, dans ses effets sociaux et permanents, elle soit comme abolie?

Ici les chefs de la République sociale diffèrent beaucoup entre eux. Les uns recommandent des moyens lents et doux; les autres poussent aux moyens prompts et décisifs. Les uns ont recours à des moyens politiques : par exemple, à une certaine organisation de la vie et du travail en commun. Les autres s'efforcent d'inventer des moyens économiques et financiers : par exemple, un certain ensemble de mesures destinées à détruire peu à peu le revenu net de la propriété, terre ou capital,

et à rendre ainsi la propriété elle-même inutile et illusoire. Mais tous ces moyens partent du même dessein et tendent au même effet : l'abolition ou l'annulation de la propriété individuelle, domestique et héréditaire, et des institutions sociales ou politiques qui ont la propriété individuelle, domestique et héréditaire pour fondement.

A travers la diversité, l'obscurité, l'indécision, les contradictions des idées qui circulent dans la République sociale, c'est là l'origine et le terme, l'*alpha* et l'*oméga* de toutes ces idées; c'est là le but qu'on poursuit et qu'on se flatte d'atteindre.

Voici ce qu'oublient M. Proudhon et ses amis.

L'homme, ce n'est pas seulement les êtres individuels qu'on appelle les hommes; c'est le genre humain, qui a une vie d'ensemble, et une destinée générale et progressive : caractère distinctif de la créature humaine seule au sein de la création.

A quoi tient ce caractère?

A ce que les individus humains ne sont pas isolés ni bornés à eux-mêmes, et au point qu'ils occupent dans l'espace et dans le temps. Ils tiennent les uns aux autres, ils agissent les uns sur les autres par des liens et par des moyens qui n'ont pas besoin de leur présence personnelle et qui leur survivent. En sorte que les générations successives des hommes sont liées entre elles et s'enchaînent en se succédant.

L'unité permanente qui s'établit et le développement progressif qui s'opère par cette tradition incessante des hommes aux hommes et des générations aux générations, c'est là le genre humain; c'est son originalité et sa grandeur; c'est un des traits qui marquent l'homme pour la souveraineté dans ce monde, et pour l'immortalité au delà de ce monde.

C'est de là que dérivent et par là que se fondent la famille et l'État, la propriété et l'hérédité, la patrie, l'histoire, la gloire, tous les faits et tous les sentiments qui constituent la vie étendue et perpétuelle de l'humanité au milieu de l'apparition si bornée et de la disparition si rapide des individus humains.

La République sociale supprime tout cela. Elle ne voit dans les hommes que des êtres isolés et éphémères qui ne paraissent dans la vie et sur cette terre, théâtre de la vie, que pour y prendre leur subsistance et leur plaisir, chacun pour son compte seul, au même titre et sans autre fin.

C'est précisément la condition des animaux. Parmi eux, point de lien, point d'action qui survive aux individus et s'étende à tous. Point d'appropriation permanente, point de transmission héréditaire, point d'ensemble ni de progrès dans la

vie de l'espèce; rien que des individus qui paraissent et passent, prenant en passant leur part des biens de la terre et des plaisirs de la vie, dans la mesure de leur besoin et de leur force qui font leur droit.

Ainsi, pour assurer à tous les individus humains la répartition égale et incessamment mobile des biens et des plaisirs de la vie, la République sociale fait descendre les hommes au rang des animaux; elle abolit le genre humain.

Elle abolit bien plus encore.

C'est l'impérissable instinct de l'homme que Dieu préside à sa destinée et qu'elle ne s'accomplit pas tout entière en ce monde. Naturellement, universellement, au-dessus de lui et au delà de cette vie, l'homme voit Dieu et l'invoque, comme soutien dans le présent, comme espérance dans l'avenir.

Pour les docteurs de la République sociale, Dieu est un pouvoir inconnu, imaginaire, sur qui les pouvoirs visibles et réels, les puissants de la terre, se déchargent de leur propre responsabilité dans la destinée des hommes. En reportant ainsi, vers un autre maître et une autre vie, les regards de ceux qui souffrent, ils les disposent à se résigner à leurs souffrances, et s'assurent à eux-mêmes le maintien de leurs usurpations. Dieu, c'est le mal, car c'est le nom qui fait que les hommes acceptent le mal. Pour bannir le mal de la terre, il faut bannir Dieu de l'esprit humain. Seuls alors en présence de leurs maîtres terrestres, et réduits à la vie terrestre, les hommes voudront absolument les jouissances de cette vie et la répartition égale de ces jouissances. Et, dès que ceux à qui elles manquent les voudront réellement, ils les auront, car ils sont les plus forts.

Ainsi, Dieu et le genre humain disparaissent en-

semble; et, à leur place, restent des animaux qu'on appelle encore des hommes, plus intelligents et plus puissants que les autres animaux, mais de même condition, de même destinée, et, comme eux, prenant en passant leur part des biens de la terre et des plaisirs de la vie, dans la mesure de leur besoin et de leur force qui font leur droit.

Voilà la philosophie de la République sociale, et par conséquent la base de sa politique. Voilà d'où elle émane et où elle conduit.

Je ferais injure, en insistant, au bon sens et à l'honneur humain. Il suffit de montrer. C'est la dégradation de l'homme et la destruction de la société.

Non-seulement de notre société actuelle, mais de toute société humaine : car toute société repose sur les fondements que la République sociale renverse. Ce n'est point d'une invasion de l'édifice social par des nouveaux venus, Barbares ou non, c'est de

la ruine de cet édifice qu'il s'agit. Que M. Proudhon, s'il disposait en maître de la société actuelle et de tous les biens qu'elle renferme, en changeât, comme il lui plairait, la distribution et les possesseurs, ce serait beaucoup d'iniquité et de souffrance; ce ne serait pas la mort même de la société. Mais, s'il prétendait donner pour lois, à la société nouvelle, les idées qu'il dresse, comme des machines de guerre, contre la société d'aujourd'hui, la société nouvelle périrait infailliblement. Au lieu d'un État et d'un peuple, il n'y aurait plus qu'un chaos d'hommes, sans lien et sans repos. Et pour sortir de ce chaos, il faudrait absolument sortir, à force d'inconséquences, des idées de la République sociale, et rentrer dans les conditions naturelles de l'ordre social.

La République sociale est à la fois odieuse et impossible. C'est la plus absurde en même temps que la plus perverse des chimères.

Mais que ceci ne nous rassure point. Rien n'est plus dangereux que ce qui est en même temps fort et impossible. La République sociale a de la force. Comment n'en aurait-elle pas? Usant avec ardeur de toutes les libertés publiques, elle répand, elle propage sans relâche, dans les rangs les plus pressés de la société, ses idées et ses promesses. Elle trouve là des populations faciles à tromper, faciles à embraser. Elle leur offre des droits au service de leurs intérêts. Elle évoque leurs passions au nom de la justice et de la vérité. Car, il serait puéril de le méconnaître, les idées de la République sociale ont, pour beaucoup d'esprits, le caractère et l'empire de la vérité. Dans des questions si complexes et si vives, la moindre lueur de vérité suffit pour éblouir la vue et pour enflammer le cœur des hommes. Ils accueillent, ils adoptent aussitôt, avec transport, les plus grossières, les plus fatales erreurs; le fanatisme s'allume en même temps que l'égoïsme se déploie; les dévouements sincères s'associent aux

passions brutales; et dans la fermentation terrible qui éclate alors, c'est le mal qui domine; ce qui s'y mêle de bien ne fait que servir au mal de voile et d'instrument.

Nous n'avons pas le droit de nous en plaindre, car c'est nous-mêmes qui alimentons incessamment le foyer de l'incendie; c'est nous qui prêtons à la République sociale sa principale force. C'est le chaos de nos idées et de nos mœurs politiques, ce chaos caché tantôt sous le mot *démocratie*, tantôt sous le mot *égalité,* tantôt sous le mot *peuple,* qui lui ouvre toutes les portes et abat devant elle tous les remparts de la société. On dit que la démocratie est tout; les hommes de la République sociale répondent : « La démocratie, c'est nous. » On proclame confusément l'égalité absolue des droits et le droit souverain du nombre; les hommes de la République sociale se présentent et disent : « Comptez-nous. » La perpétuelle confusion, dans notre propre

politique, dans nos idées, dans notre langage, du vrai et du faux, du bien et du mal, du possible et du chimérique, c'est là ce qui nous énerve pour la défense, et ce qui donne à la République sociale, pour l'attaque, une confiance, une arrogance, un crédit que, par elle-même, elle ne posséderait point.

Que cette confusion se dissipe; que nous entrions enfin dans cette époque de maturité où les peuples libres voient les choses comme elles sont réellement, assignent aux divers éléments de la société leur juste mesure, aux mots leur vrai sens, et règlent leurs idées comme leurs affaires avec cette tempérance ferme qui écarte toutes les fantaisies, admet toutes les nécessités, respecte tous les droits, ménage tous les intérêts, et réprime toutes les usurpations, celles d'en bas comme celles d'en haut, celles du fanatisme comme celles de l'égoïsme. Quand nous en serons là, la République sociale ne disparaîtra point; nous n'aurons pas supprimé ses

efforts et ses dangers; elle puise son ambition et sa force à des sources que personne ne peut tarir. Mais, dominée par les forces d'ensemble et d'ordre de la société, elle sera incessamment combattue et vaincue dans ce qu'elle a d'absurde et de pervers, tout en prenant progressivement sa place et sa part dans cet immense et redoutable développement de l'humanité tout entière qui s'accomplit de nos jours.

V

CHAPITRE CINQUIÈME.

QUELS SONT LES ÉLÉMENTS RÉELS ET ESSENTIELS DE LA SOCIÉTÉ EN FRANCE?

Le premier pas à faire pour sortir de ce chaos où nous nous perdons, c'est de reconnaître et d'accepter franchement les éléments, tous les éléments réels et essentiels de la société, telle qu'elle est faite aujourd'hui en France.

C'est parce que nous méconnaissons ces éléments, ou parce que nous leur refusons ce qui leur est dû, que nous restons ou que nous retombons sans cesse dans le chaos.

On peut torturer une société, peut-être même la détruire; on ne peut pas l'organiser ni la faire vivre contre ce qu'elle est réellement, en ne tenant pas compte des faits essentiels qui la constituent ou en leur faisant violence.

Je regarde d'abord à ce qui fait la base de la société française, comme de toute société, à l'ordre civil.

La famille; la propriété, dans tous ses genres, terre, capital ou salaire; le travail sous toutes ses formes, individuel ou collectif, intellectuel ou manuel; les situations que font aux hommes et les rapports qu'amènent entre eux la famille, la propriété et le travail : c'est là la société civile.

Le fait essentiel et caractéristique de la société civile en France, c'est l'unité de lois et l'égalité de droits.

Toutes les familles, toutes les propriétés, tous les travaux sont régis par les mêmes lois et possèdent ou confèrent les mêmes droits civils.

Point de priviléges, c'est-à-dire point de lois ni de droits civils particuliers pour telles ou telles familles, telles ou telles propriétés, tels ou tels travaux.

C'est un fait nouveau et immense dans l'histoire des sociétés humaines.

Au milieu de ce fait cependant, au sein de cette unité et de cette égalité civile, existent évidemment des diversités et des inégalités nombreuses, considérables, que l'unité de lois et l'égalité de droits civils ne préviennent et ne détruisent point.

Dans la propriété, foncière ou immobilière, terre ou capital, il y a des riches et des pauvres. Il y a la grande, la moyenne et la petite propriété.

Que les grands propriétaires soient moins nombreux et moins riches, que les moyens et les petits propriétaires soient plus nombreux et plus puissants qu'ils n'étaient autrefois ou qu'ils ne sont ailleurs, cela n'empêche pas que la différence ne soit réelle, et assez grande pour créer, dans l'ordre civil, des situations sociales profondément diverses et inégales.

Je passe des situations fondées sur la propriété à celles qui se fondent sur le travail, sur tous les genres de travail, depuis le travail intellectuel le plus élevé jusqu'au travail manuel le plus vulgaire. Là aussi je rencontre le même fait. Là aussi la diversité et l'inégalité naissent et se maintiennent au sein des lois identiques et des droits égaux.

Dans les professions qu'on appelle libérales et qui vivent d'intelligence et de science, parmi les avocats, les médecins, les savants et les lettrés de toute sorte, quelques-uns s'élèvent au premier rang, attirent à eux les affaires et les succès, acquièrent le renom, la richesse, l'influence; d'autres suffisent laborieusement aux nécessités de leur famille et aux convenances de leur position; beaucoup d'autres végètent obscurément dans un malaise oisif.

Un fait mérite même d'être remarqué. Depuis que toutes les professions sont également accessibles à tous, depuis que le travail est libre et régi pour tous par les mêmes lois, le nombre des hommes qui, dans les professions libérales, s'élèvent au premier rang, n'est pas sensiblement augmenté. Il ne paraît pas qu'il y ait aujourd'hui plus de grands jurisconsultes, de grands médecins, de savants et de lettrés du premier ordre qu'il n'y en avait jadis. Ce sont les existences de second ordre

et la multitude obscure et oisive qui se sont multipliées; comme si la Providence ne permettait pas aux lois humaines d'influer, dans l'ordre intellectuel, sur l'étendue et la magnificence de ses dons.

Dans les autres professions, là où le travail est surtout matériel et manuel, là aussi il y a des situations diverses et inégales. Les uns, par l'intelligence et la bonne conduite, se créent un capital et entrent dans la voie de l'aisance et du progrès. Les autres, ou bornés, ou paresseux, ou déréglés, restent dans la condition étroite et précaire des existences fondées uniquement sur le salaire.

Ainsi dans toute l'étendue de notre société civile, au sein du travail comme au sein de la propriété, les diversités et l'inégalité des situations se produisent ou se maintiennent, et coexistent avec l'unité de lois et l'égalité de droits.

Comment en serait-il autrement? Qu'on examine

toutes les sociétés humaines de tous les lieux et de tous les temps : à travers la variété de leur organisation, de leur gouvernement, de leur étendue, de leur durée, des genres et des degrés de leur civilisation, on trouvera, dans toutes, trois types de situation sociale, toujours les mêmes au fond, quoique sous des formes très-diverses, et diversement distribués :

Des hommes vivant du revenu de leurs propriétés, foncières ou mobilières, terres ou capitaux, sans chercher à les accroître par leur propre travail ; 1

Des hommes appliqués à exploiter et à accroître, par leur propre travail, les propriétés, foncières ou mobilières, terres ou capitaux de tout genre qu'ils possèdent ; 2

Des hommes vivant de leur travail, sans terres ni capitaux. 3

Ces diversités, ces inégalités dans la situation sociale des hommes ne sont point des faits accidentels ou spéciaux à tel ou tel temps, à tel ou tel pays; ce sont des faits universels qui se produisent naturellement dans toute société humaine, au milieu des circonstances et sous l'empire des lois les plus différentes.

Et plus on y regardera de près, plus on se convaincra que ces faits sont dans une intime liaison et dans une profonde harmonie d'une part avec la nature de l'homme qu'il nous appartient de connaître, de l'autre avec les mystères de sa destinée qu'il nous est donné seulement d'entrevoir.

Ce n'est pas tout : indépendamment de ces diversités, de ces inégalités entre les individus, propriétaires et travailleurs, d'autres diversités, d'autres inégalités existent entre les genres mêmes de propriété et de travail ; différences non moins

réelles, quoique moins apparentes, et que l'unité des lois et l'égalité des droits civils ne détruisent pas davantage.

La propriété mobilière, le capital, a pris et continue de prendre, dans nos sociétés modernes, une extension et une importance toujours croissantes. C'est évidemment au profit de son développement que se fait de nos jours le progrès de la civilisation; juste retour des immenses services que la propriété mobilière, en se développant, a rendus à la civilisation.

On ne se contente pas de cela; on essaie, on s'efforce constamment d'assimiler de plus en plus la propriété foncière à la propriété mobilière, la terre au capital; de rendre l'une aussi disponible, aussi divisible, aussi mobile, aussi commode à posséder et à exploiter que l'est en effet l'autre. Toutes les innovations, directes ou indirectes, qu'on pro-

pose dans le régime de la propriété foncière, ont ce but patent ou détourné.

Cependant au milieu de ce mouvement, si favorable à la propriété mobilière, la propriété foncière n'en demeure pas moins, non-seulement la plus considérable en France, mais toujours la première dans le jugement et dans le désir des hommes. Ceux qui la possèdent s'adonnent de plus en plus à en jouir. Ceux qui ne la possèdent pas se montrent de plus en plus ardents à l'acquérir. Les grands propriétaires reprennent goût à vivre dans leurs terres. Les bourgeois arrivés à l'aisance placent à la campagne leur repos. Les paysans ne songent qu'à ajouter un champ à leur champ. En même temps que la propriété mobilière se développe avec faveur, la propriété foncière est plus recherchée et plus goûtée que jamais.

On peut prédire sans crainte que, si, comme je

l'espère bien, l'ordre social triomphe de ses ennemis, insensés ou pervers, les attaques dont la propriété foncière est aujourd'hui l'objet, et les périls dont on la menace, tourneront au profit de sa prépondérance dans la société.

D'où vient cette prépondérance? Prend-elle sa source uniquement dans ce fait que la terre est, de toutes les propriétés, la plus sûre, la moins variable, celle qui résiste et survit le mieux aux perturbations et aux misères sociales?

Ce motif, le premier qui s'offre à l'esprit, est réel et puissant; mais il s'en faut bien que ce soit le seul. D'autres motifs encore, des instincts plus intimes, et dont l'empire est grand sur l'homme, même à son insu, assurent à la propriété foncière la prépondérance sociale, et la lui font recouvrer quand elle est momentanément ébranlée ou affaiblie.

Parmi ces instincts, j'en indiquerai seulement

deux : à mon avis les plus puissants. Et je me bornerai à les indiquer ; j'irais trop loin si j'en voulais sonder la profondeur.

La propriété mobilière, le capital, peut donner à l'homme la richesse. La propriété foncière, la terre, lui donne bien autre chose encore. Elle lui donne une part dans le domaine du monde. Elle unit sa vie à la vie de toute la création. La richesse mobilière est un instrument à la disposition de l'homme, qui s'en sert pour satisfaire à ses besoins, à ses plaisirs, à ses volontés. La propriété foncière est l'établissement de l'homme au milieu et au-dessus de la nature. Outre ses besoins, ses plaisirs, ses volontés, elle satisfait en lui à une multitude de penchants divers et profonds. Elle crée, pour la famille, la patrie domestique, avec toutes les sympathies qui s'y rattachent dans le présent, toutes les perspectives qu'elle ouvre dans l'avenir.

En même temps qu'elle répond ainsi, plus com-

plétement que toute autre, à la nature de l'homme, la propriété foncière est aussi celle qui place sa vie et son activité dans la situation la plus morale, celle qui le contient le plus sûrement dans un sentiment juste de ce qu'il est et de ce qu'il peut. Dans presque toutes les autres professions, industrielles, commerciales, savantes, le succès dépend ou paraît dépendre uniquement de l'homme lui-même, de son habileté, de son savoir-faire, de sa prévoyance, de sa vigilance. Dans la vie agricole, l'homme est sans cesse en présence de Dieu et de son pouvoir. Autant qu'ailleurs l'activité, l'habileté, la prévoyance, la vigilance de l'homme lui-même sont nécessaires au succès de son travail. Elles y sont aussi évidemment insuffisantes que nécessaires. C'est Dieu qui dispose des saisons, de la température, du soleil, de la pluie, de tous ces phénomènes de la nature qui décident du sort des travaux de l'homme sur le sol qu'il cultive. Il n'y a point d'orgueil qui résiste, point de savoir-faire

qui échappe à cette dépendance. Et ce n'est pas seulement un sentiment de modestie sur ce qu'il peut lui-même dans sa propre destinée qui est par là inculqué à l'homme; il apprend aussi la tranquillité et la patience. Il ne saurait se figurer qu'à force d'inventions et de mouvements, en courant sans relâche après le succès, il finira par l'atteindre. Quand il a fait ce qui dépend de lui pour exploiter et féconder la terre, il faut qu'il attende et qu'il se résigne. Plus on pénètre dans la situation que font à l'homme la propriété et la vie territoriales, plus on découvre tout ce qu'il y a de salutaire, pour sa raison et pour sa disposition morale, dans les enseignements et dans les influences qu'il en reçoit.

Les hommes ne se rendent pas compte de ces faits, mais ils en ont le sentiment instinctif; et cet instinct contribue puissamment à l'estime particulière qu'ils font évidemment de la propriété foncière et à la prépondérance qu'elle obtient. Cette prépon-

dérance est un fait naturel, légitime, salutaire, que, dans un grand pays surtout, la société tout entière a un immense intérêt à reconnaître et à respecter.

Ce que je viens de constater dans la sphère de la propriété, je le constaterai également dans la sphère du travail. C'est la gloire de la civilisation moderne d'avoir compris et mis en lumière la valeur morale et l'importance sociale du travail, de lui avoir restitué l'estime et le rang qui lui appartiennent. Si j'avais à rechercher quel a été le mal le plus profond, le vice le plus funeste de cette ancienne société qui a dominé en France jusqu'au seizième siècle, je dirais sans hésiter que c'est le mépris du travail. Le mépris du travail, l'orgueil de l'oisiveté sont des signes certains, ou que la société est sous l'empire de la force brutale, ou qu'elle marche à la décadence. Le travail est la loi que Dieu a imposée à l'homme. C'est par le travail qu'il développe

et perfectionne toutes choses autour de lui, qu'il se développe et se perfectionne lui-même. C'est le travail qui est devenu, entre les nations, le gage le plus assuré de la paix. C'est le respect et la liberté du travail qui, malgré tant de raisons de sollicitude, peuvent nous faire beaucoup espérer de l'avenir des sociétés humaines.

Par quelle fatalité le mot *travail*, si glorieux pour la civilisation moderne, est-il aujourd'hui, parmi nous, un cri de guerre, une source de désastres?

C'est que ce mot couvre un grand, un déplorable mensonge. Ce n'est point du travail, de ses intérêts et de ses droits qu'il s'agit dans l'agitation suscitée en son nom. Ce n'est point en faveur du travail que se fait et que tournerait cette guerre qui le prend pour drapeau. Elle est dirigée au contraire, elle tournerait infailliblement contre le travail lui-même. Elle ne peut que le ruiner et l'avilir.

Comme la famille, comme la propriété, comme toutes choses en ce monde, le travail a ses lois naturelles et générales. La diversité et l'inégalité entre les travaux, entre les travailleurs, entre les résultats du travail, sont au nombre de ces lois. Le travail intellectuel est supérieur au travail manuel. Descartes en éclairant la France, Colbert en fondant sa prospérité, font un travail supérieur à celui des ouvriers qui impriment les œuvres de Descartes ou qui vivent dans les manufactures protégées par Colbert. Et, parmi ces ouvriers, ceux qui sont intelligents, moraux, laborieux, acquièrent légitimement, par leur travail, une situation supérieure à celle où languissent ceux qui sont peu intelligents, paresseux, licencieux. La variété des tâches et des missions humaines est infinie : le travail est partout dans ce monde, dans la maison du père de famille qui élève ses enfants et administre ses affaires, dans le cabinet de l'homme d'État qui prend part au gouvernement de son pays, du ma-

gistrat qui lui rend la justice, du savant qui l'instruit, du poëte qui le charme, dans les champs, sur les mers, sur les routes, dans les ateliers. Et partout, entre tous les genres de travail, dans toutes les classes de travailleurs, la diversité et l'inégalité naissent et se perpétuent : inégalité de grandeur intellectuelle, de mérite moral, d'importance sociale, de valeur matérielle. Ce sont là les lois naturelles, primitives, universelles, du travail, telles qu'elles découlent de la nature et de la condition de l'homme, c'est-à-dire telles que les a instituées la sagesse de Dieu.

C'est contre ces lois que se fait la guerre dont nous sommes les témoins. C'est cette hiérarchie féconde, établie dans la sphère du travail par les décrets de la volonté divine et par les actes de la liberté humaine, qu'il s'agit d'abolir pour y substituer..... quoi?..... L'abaissement et la ruine du travail par le nivellement des travaux et des tra-

vailleurs. Regardez de près au sens que porte habituellement le mot *travail* dans le langage de cette guerre antisociale. On ne dit pas que le travail matériel et manuel soit le seul travail véritable. On rend même de temps en temps au travail purement intellectuel de pompeux hommages. Mais on oublie, on laisse dans l'ombre la plupart des travaux variés qui s'accomplissent à tous les degrés de l'échelle sociale; c'est du seul travail matériel qu'on se préoccupe, c'est celui-là qu'on présente incessamment comme le travail par excellence, celui devant lequel s'effacent tous les autres. On parle enfin de manière à faire naître et à entretenir, dans l'esprit des ouvriers adonnés au travail matériel, le sentiment que c'est leur travail seul qui mérite ce nom et en possède les droits. Ainsi, d'une part, on abaisse le niveau des choses; de l'autre, on enfle l'orgueil des hommes. Et, quand il s'agit des hommes eux-mêmes, quand on parle non plus du travail, mais des travailleurs, on procède de la

même façon, toujours par voie d'abaissement. C'est à la qualité abstraite d'ouvrier, indépendamment du mérite individuel, qu'on attache tous les droits du travail. C'est ainsi le travail le plus commun, le dernier dans l'échelle, qu'on prend pour base et pour règle, lui subordonnant, c'est-à-dire lui sacrifiant tous les degrés supérieurs, et abolissant partout la diversité et l'inégalité au profit de ce qu'il y a de moindre et de plus bas.

Est-ce là servir, est-ce là seulement comprendre la cause du travail? Est-ce là avancer, ou seulement persévérer dans cette voie glorieuse de notre civilisation où le travail a grandi et reconquis son rang? N'est-ce pas, au contraire, mutiler, avilir, compromettre le travail, et lui enlever ses beaux titres et ses vrais droits pour y substituer des prétentions absurdes et basses malgré leur insolence? N'est-ce pas enfin méconnaître grossièrement et torturer violemment, dans la sphère du travail, les

faits naturels, les éléments réels et essentiels de notre société civile, qui, en se fondant sur l'unité des lois et l'égalité des droits, n'a certes pas prétendu abolir la variété des mérites et des destinées, loi mystérieuse de Dieu dans ce monde et résultat indomptable de la liberté de l'homme?

Je quitte la société civile. J'entre dans la société politique, celle que forment entre les hommes leurs intérêts, leurs idées, leurs sentiments dans leurs rapports avec le gouvernement de l'État. Là aussi je veux reconnaître avec précision quels sont aujourd'hui en France les éléments réels et essentiels de la société.

Dans un pays libre ou qui travaille à le devenir, les éléments de la société politique sont les partis politiques. Je prends le mot *parti* dans son acception la plus étendue et la plus élevée.

Légalement, il n'y a aujourd'hui en France point

d'autres partis que les partis inhérents à tout régime constitutionnel : le parti du gouvernement et celui de l'opposition. Il n'y a point de légitimistes. Il n'y a point d'orléanistes. La République existe. Elle interdit toute attaque contre le principe de son existence. C'est le droit de tout gouvernement établi. Je ne le conteste point et n'entends point y déroger.

Mais il y a des faits si profonds que les lois qui leur interdisent de paraître ne les détruisent point, même quand elles sont obéies. Il y a des partis qui ont pris leur origine et poussé leurs racines si avant dans la société qu'ils ne meurent point, même quand ils se taisent.

Le parti légitimiste est autre chose qu'un parti dynastique, autre chose même qu'un parti monarchique. En même temps qu'il est attaché à un principe et à un nom propre, il tient, par lui-même et pour

son propre compte, une grande place dans l'histoire, une grande place sur le sol de la patrie. Il représente ce qui reste des éléments qui ont longtemps dominé dans l'ancienne société française. Société féconde et puissamment progressive, car c'est dans son sein que s'est formée et qu'a grandi, à travers les siècles, toute cette France qui a éclaté, en 1789, avec tant de force, d'ambition et de gloire. La révolution française a pu détruire l'ancienne société française; elle n'a pu en anéantir les éléments. Ils ont survécu à tous les coups; ils ont reparu au milieu de toutes les ruines. Et non-seulement ils subsistent encore; non-seulement ils sont présents et considérables dans la France nouvelle; mais évidemment, de jour en jour, de crise en crise, ils acceptent plus décidément, plus complétement, l'ordre social et le régime politique que la France a cherchés. Et, à mesure qu'ils les acceptent, ils y entrent et s'y relèvent, se transformant sans se désavouer.

Et le parti qui a voulu fonder la monarchie de 1830 et qui l'a soutenue plus de dix-sept ans, pense-t-on qu'il ait disparu dans la tempête qui a renversé son édifice? On l'a appelé le parti de la bourgeoisie, des classes moyennes. C'est en effet ce qu'il était, ce qu'il est encore aujourd'hui. L'ascendant des classes moyennes, incessamment alimentées et recrutées par la population tout entière, est, depuis 1789, le fait caractéristique de notre histoire. Non-seulement elles ont conquis cet ascendant, elles l'ont aussi justifié. A travers les graves erreurs où elles sont tombées et qu'elles ont payées si cher, elles ont possédé et déployé ce qui fait, en définitive, la force et la grandeur des nations. A toutes les époques, pour tous les besoins de l'État, pour la guerre comme pour la paix, dans toutes les carrières sociales, elles ont amplement fourni des hommes, des générations d'hommes capables, actifs, dévoués, qui ont bien servi la patrie. Et lorsqu'elles ont été amenées, en 1830, à fonder une

monarchie nouvelle, les classes moyennes ont porté, dans cette difficile entreprise, un esprit de justice et de sincérité politique dont aucun événement ne peut leur enlever l'honneur. En dépit de toutes les passions, de tous les périls qui les assaillaient, en dépit de leurs propres passions, elles ont sérieusement voulu et pratiqué l'ordre constitutionnel; elles ont effectivement respecté et maintenu, au dedans et pour tous, la liberté, la liberté à la fois légale et vive, au dehors et partout, la paix, la paix active et prospère.

Je ne suis point de ceux qui méconnaissent et méprisent la puissance des affections dans l'ordre politique. Je n'admire point, comme de grands esprits et des âmes fortes, les hommes qui disent : « Nous ne tenons point à telle ou telle famille; nous ne faisons nul cas des noms propres; nous prenons ou nous délaissons les personnes selon les nécessités et les intérêts. » Il y a, selon moi, dans

ce langage et dans ce qu'il couvre, bien plus d'ignorance et d'impuissance politique que de hauteur d'esprit et de sagesse. Il est très-vrai cependant que ce seraient des partis politiques bien faibles, bien vains, que ceux qui ne s'attacheraient qu'à des noms propres et ne puiseraient leur force que dans les affections que les personnes peuvent inspirer. Mais pense-t-on que le parti légitimiste et le parti de la monarchie de 1830 soient des partis de cette nature? N'est-il pas évident au contraire que ce sont des partis issus du cours général des faits bien plus que de l'attachement aux personnes, des partis sociaux en même temps que politiques, et qui correspondent aux éléments les plus profonds et les plus vivaces de la société en France?

Autour de ces grands partis flotte la masse de la population, tenant à l'un ou à l'autre par ses intérêts, par ses habitudes, par ses instincts honnêtes

et sensés, mais sans adhésion forte ni solide, incessamment assaillie et travaillée par les communistes, les socialistes et toutes leurs nuances. Ceux-ci ne sont point des partis politiques, car ce n'est point un principe, un système spécial d'organisation politique qu'ils poursuivent et veulent fonder. Attaquer, détruire toutes les influences, tous les liens, moraux ou matériels, qui rattachent aux classes politiques, anciennes ou nouvelles, la population qui vit du travail de ses mains; séparer profondément cette population ici des propriétaires, là des capitalistes, ailleurs des ministres de la religion, ailleurs des pouvoirs établis, quels qu'ils soient; l'attirer à eux et la dominer, au nom de ses misères et de ses appétits, c'est là tout leur effort, toute leur œuvre. Un seul nom leur convient, le nom de partis anarchiques. Ce n'est pas tel ou tel gouvernement, c'est l'anarchie, l'anarchie seule qu'ils fomentent au sein du peuple. Un fait cependant est frappant. Sincères ou pervers, utopistes aveugles

ou anarchistes volontaires, tous ces perturbateurs de l'ordre social sont républicains. Non pas qu'ils aiment ou supportent mieux le gouvernement républicain que tout autre. Républicain ou monarchique, tout gouvernement régulier et efficace leur est également antipathique. Mais ils espèrent, sous la République, des armes plus fortes pour eux, des digues moins fortes contre eux. C'est là le secret de leur préférence.

Je parcours en tous sens la société française; je cherche et je constate partout ses éléments réels, essentiels. J'arrive par toutes les voies au même résultat : je reconnais partout, dans l'ordre politique comme dans l'ordre civil, des diversités, des inégalités profondes. Et ni, dans l'ordre civil, l'unité de lois et l'égalité de droits, ni, dans l'ordre politique, le gouvernement républicain ne peuvent détruire ces diversités, ces inégalités. Elles se perpétuent ou se reproduisent au sein de toutes les

législations, sous l'empire de tous les gouvernements.

Ce n'est point là une opinion, un raisonnement, une conjecture; ce sont les faits.

Quel est le sens, quelle est la portée de ces faits? Y retrouverions-nous les anciennes classifications de la société? Les anciennes dénominations de la politique y seraient-elles applicables? Y aurait-il là une aristocratie en présence d'une démocratie? ou bien une noblesse, une bourgeoisie et la multitude? Ces diversités, ces inégalités des situations sociales et politiques formeraient-elles, tendraient-elles à former une société hiérarchiquement classée, analogue à celles qu'a déjà vues le monde?

Non certainement. Les mots *aristocratie, démocratie, noblesse, bourgeoisie, hiérarchie* ne correspondent point exactement aux faits qui constituent

aujourd'hui la société française, n'expriment point ces faits avec vérité.

N'y a-t-il, en revanche, dans cette société, que des citoyens égaux entre eux, point de classes réellement diverses, ou seulement des diversités, des inégalités, sans importance politique? Rien qu'une grande et uniforme démocratie, qui cherche sa satisfaction dans la République, au risque de ne trouver que dans le despotisme son repos?

Pas davantage : l'une et l'autre assertion méconnaîtraient également l'état vrai de notre société. Il faut secouer le joug des mots et voir les faits tels qu'ils sont réellement. La France est à la fois très-nouvelle et pleine de passé. Sous l'empire des principes d'unité et d'égalité qui président à son organisation, elle renferme des conditions sociales et des situations politiques profondément diverses et inégales. Il n'y a point de classification hiérar-

chique, mais il y a des classes différentes. Il n'y a point d'aristocratie proprement dite, mais il y a autre chose que de la démocratie. Les éléments réels, essentiels et distincts de la société française, tels que je viens de les décrire, peuvent se combattre et s'énerver; ils ne sauraient se détruire et s'annuler les uns les autres; ils résistent, ils survivent à toutes les luttes où ils s'engagent, à toutes les misères qu'ils s'imposent mutuellement. Leur existence est un fait qu'il n'est pas en leur pouvoir d'abolir. Qu'ils acceptent donc pleinement ce fait. Qu'ils vivent ensemble et en paix. La liberté comme le repos, la dignité comme la prospérité, la grandeur comme la sécurité de la France sont à ce prix.

A quelles conditions cette paix peut-elle s'établir?

VI

CHAPITRE SIXIÈME.

CONDITIONS POLITIQUES DE LA PAIX SOCIALE EN FRANCE.

Quand on aura bien décidément reconnu et admis que les classes diverses qui existent parmi nous, et les partis politiques qui leur correspondent, sont des éléments naturels, profonds, de la société française, on aura fait un grand pas vers la paix sociale.

Cette paix est impossible tant que les classes diverses, les grands partis politiques que renferme notre société, nourrissent l'espoir de s'annuler mutuellement et de posséder seuls l'empire. C'est là, depuis 1789, le mal qui nous travaille et nous bouleverse périodiquement. Tantôt les éléments démocratiques ont prétendu extirper l'élément aristocratique; tantôt l'élément aristocratique a tenté d'étouffer les éléments démocratiques et de ressaisir la domination. Les constitutions, les lois, la pratique du gouvernement ont été dirigées tour à tour, comme des machines de guerre, vers l'un ou l'autre dessein. Guerre à mort dans laquelle ni l'un ni l'autre des combattants ne croyait pouvoir vivre si son rival restait debout devant lui.

L'empereur Napoléon a suspendu cette guerre. Il a rallié les anciennes classes dominantes, les nouvelles classes prépondérantes; et, soit par la sécurité qu'il leur procurait, soit par le mouvement où

il les entraînait, soit par le joug qu'il leur imposait, il a rétabli et maintenu entre elles la paix.

Après lui, de 1814 à 1830, et de 1830 à 1848, la guerre a recommencé. Un grand progrès a été accompli : la liberté a été réelle; l'ancien élément aristocratique et l'élément démocratique se sont déployés sans s'opprimer mutuellement. Mais ils ne se sont point acceptés l'un l'autre; ils ont ardemment travaillé à s'exclure.

Et maintenant un troisième combattant est entré dans l'arène. L'élément démocratique s'est divisé. Contre les classes moyennes on dresse les classes ouvrières, contre la bourgeoisie le peuple. Et cette nouvelle guerre est aussi une guerre à mort, car le nouveau prétendant est aussi arrogant, aussi exclusif que les autres ont jamais pu l'être. Le peuple, dit-on, a seul droit à l'empire; et nul rival, ancien ou récent, noble ou bourgeois, ne peut être admis à le partager avec lui.

Il faut que toute prétention semblable disparaisse, non de la part d'un seul, mais de la part de tous les prétendants. Il faut que les grands éléments de notre société, l'ancienne aristocratie, les classes moyennes, le peuple, renoncent à l'espoir de s'exclure et de s'annuler mutuellement. Qu'ils luttent entre eux d'influence; que chacun maintienne sa position et ses droits; qu'ils tentent même de les étendre; c'est la vie politique. Mais qu'ils cessent toute hostilité radicale; qu'ils se résignent à vivre ensemble et côte à côte, dans le gouvernement comme dans la société civile. C'est la première condition politique de la paix sociale.

Comment cette condition peut-elle être accomplie? Comment les divers éléments de notre société peuvent-ils être amenés à s'accepter mutuellement et à jouer ensemble leur rôle dans le gouvernement du pays?

Par une organisation de ce gouvernement où ils

trouvent tous leur place et leur part, qui leur donne, à tous en même temps, des satisfactions et des limites.

Je rencontre ici l'idée la plus fausse, la plus funeste peut-être de toutes celles qui circulent de nos jours en matière d'organisation politique. C'est celle-ci : « L'unité nationale entraîne l'unité politique. Il n'y a qu'un peuple. Il ne peut exister, au nom et à la tête du peuple, qu'un seul pouvoir. »

C'est l'idée révolutionnaire et despotique par excellence. C'est la Convention et Louis XIV disant pareillement : « L'État, c'est moi. »

Mensonge aussi bien que tyrannie. Un peuple n'est point une immense addition d'hommes, tant de milliers, tant de millions, comptés dans un certain espace de terre, et tous contenus et représentés dans un chiffre unique qu'on appelle tantôt un

Roi, tantôt une Assemblée. Un peuple est un grand corps organisé, formé par l'union, au sein d'une même patrie, de certains éléments sociaux qui se forment et s'organisent eux-mêmes naturellement, en vertu des lois primitives de Dieu et des actes libres de l'homme. La diversité de ces éléments est, on vient de le voir, un des faits essentiels qui résultent de ces lois. Elle repousse absolument cette unité fausse et tyrannique qu'on prétend établir au centre du gouvernement, pour représenter la société où elle n'est pas.

Quoi donc! faut-il que tous les éléments de la société, tous les groupes qui se forment naturellement dans son sein, les classes, les professions, les opinions diverses, soient reproduits et représentés, au sommet de l'État, par autant de pouvoirs qui leur correspondent?

Non certainement : la société n'est point une fé-

dération de professions, de classes, d'opinions, qui traitent ensemble, par leurs mandataires distincts, les affaires qui leur sont communes. Pas plus qu'elle n'est une masse uniforme d'éléments identiques qui n'envoient leurs représentants au centre de l'État que parce qu'ils ne sauraient s'y rendre tous eux-mêmes, et pour se réduire à un nombre qui puisse se réunir dans un même lieu et délibérer en commun. L'unité sociale veut qu'il n'y ait qu'un gouvernement. La diversité des éléments sociaux veut que ce gouvernement ne soit pas un pouvoir unique.

Il s'opère naturellement, au sein de la société et entre les innombrables associations particulières qu'elle renferme, familles, professions, classes, opinions, un travail de rapprochement et de concentration qui, réunissant successivement toutes les petites associations dans des associations plus étendues, finit par réduire ce grand nombre d'élé-

ments spéciaux et divers à un petit nombre d'éléments principaux et essentiels qui contiennent et représentent tous les autres.

Je ne dis point, et je ne pense point, que ces éléments principaux de la société doivent être tous distinctement représentés, dans le gouvernement de l'État, par des pouvoirs spéciaux. Je dis seulement que leur diversité repousse l'unité du pouvoir central.

Voici une réponse qu'on croit péremptoire : Les éléments divers de la société se retrouvent, dit-on, par le fait des élections libres, dans le sein de l'assemblée unique qui représente le peuple entier. Et là, par le fait de la discussion libre, ils se manifestent, soutiennent leurs idées, leurs intérêts, leurs droits, et exercent sur les résolutions de l'assemblée, et par conséquent dans le gouvernement de l'État, l'influence qui leur appartient.

Ainsi, envers les éléments sociaux les plus divers, les plus considérables, les plus essentiels, on croit s'être acquitté et avoir fait pour eux tout ce qui leur est dû, quand on leur a dit : « Faites-vous élire ; puis, dites votre avis et tâchez de le faire prévaloir. » L'élection et la discussion, c'est là toute la base qui doit soutenir l'édifice social ; cela suffit à la garantie de tous les intérêts, de tous les droits, de toutes les libertés.

Étrange ignorance de la nature humaine, de la société humaine et de la France !

Je poserai une seule question. Il y a, dans la société, des intérêts de stabilité et de conservation, des intérêts de mouvement et de progrès. Si vous vouliez donner, aux intérêts de mouvement et de progrès, une garantie efficace, iriez-vous demander cette garantie aux éléments sociaux en qui dominent les intérêts de stabilité et de conservation ?

Non sans doute. Vous remettriez aux intérêts de mouvement et de progrès le soin de se protéger eux-mêmes, et vous auriez raison. Tous les intérêts divers ont le même besoin et le même droit. Il n'y a, pour tous, de sûreté que dans leur propre pouvoir, c'est-à-dire dans un pouvoir de nature et de position analogue à la leur. Si le sort des intérêts de stabilité et de conservation est remis tout entier aux chances de l'élection d'une assemblée unique, et de la discussion dans une assemblée unique qui décide seule et définitivement des choses, tenez pour certain qu'à un jour donné, tôt ou tard, après je ne sais combien d'oscillations entre diverses tyrannies, ces intérêts seront sacrifiés et perdus.

Il est absurde de demander le principe de stabilité dans le gouvernement aux éléments mobiles de la société. Il faut que les éléments permanents comme les éléments mobiles de la société trou-

vent, dans le gouvernement, des pouvoirs qui leur soient analogues et soient leur garantie. La diversité des pouvoirs est également indispensable à la conservation et à la liberté.

Je ne saurais trop m'étonner que cette vérité soit contestée. Ceux qui la contestent ont fait eux-mêmes un grand pas dans la voie qui y conduit. Après avoir établi au sommet de l'État l'unité du pouvoir, ils ont admis, en descendant, la division des pouvoirs, à raison de la diversité des fonctions. Ils ont soigneusement séparé le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir administratif, le pouvoir judiciaire; rendant ainsi hommage à la nécessité de donner, par la distinction et la différente constitution de ces pouvoirs, des garanties aux intérêts différents qu'ils sont chargés de régir. Comment ne voient-ils pas que cette nécessité remonte plus haut, et que la diversité des intérêts généraux de la société et des devoirs du pouvoir suprême exige

absolument la diversité des pouvoirs au sommet de l'Etat, aussi bien que la divison des pouvoirs dans les régions secondaires du gouvernement ?

Mais, pour que la diversité des pouvoirs soit réelle et efficace, il ne suffit pas qu'ils aient chacun, dans le gouvernement, une place et un nom distincts ; il faut encore qu'ils soient tous fortement constitués, tous capables de remplir effectivement la place qu'ils occupent et de la bien garder.

On a coutume aujourd'hui de chercher l'harmonie des pouvoirs et la garantie contre leurs excès dans leur faiblesse. On a peur de tous les pouvoirs. On s'applique à les énerver tous tour à tour, craignant qu'ils ne se détruisent mutuellement ou qu'ils n'empiètent sur la liberté.

C'est une erreur énorme. Tout pouvoir faible est un pouvoir condamné à la mort ou à l'usurpation. Si des pouvoirs faibles sont en présence, ou bien

l'un deviendra fort aux dépens des autres, et ce sera la tyrannie; ou bien ils s'entraveront, ils s'annuleront les uns les autres, et ce sera l'anarchie.

Qu'est-ce qui a fait la force et la fortune de la monarchie constitutionnelle en Angleterre?

C'est que la royauté et l'aristocratie anglaises étaient primitivement fortes, et que les communes anglaises sont devenues fortes en conquérant successivement, sur l'aristocratie et la royauté, les droits qu'elles possèdent aujourd'hui. Des trois pouvoirs constitutionnels, deux restent grands et posés sur de profondes racines; le troisième a grandi et s'est profondément enraciné par degrés. Ils sont tous capables de se défendre les uns des autres et de suffire chacun à sa mission.

Quand la monarchie constitutionnelle a été sérieusement tentée en France, ses plus fermes partisans ont voulu : pour la royauté, une base ancienne

et historique; pour la chambre des pairs, l'hérédité; pour la chambre des députés, l'élection directe. Nullement pour obéir à des théories ou à des exemples, mais pour que les grands pouvoirs publics fussent des pouvoirs vrais, des êtres efficaces et vivaces, non pas des mots ou des fantômes.

Aux États-Unis, malgré la différence des situations, des mœurs, des institutions, des noms, Washington, Hamilton, Jefferson, Madison, en fondant une République, ont reconnu et pratiqué les mêmes principes. Eux aussi ils ont voulu, au sommet de l'État, des pouvoirs divers. Et pour que la diversité fût réelle, ils ont donné aux pouvoirs divers, aux deux chambres et au président, des origines diverses, aussi diverses que le permettaient les institutions générales et que l'étaient les fonctions.

La diversité d'origine et de nature est l'une des

conditions essentielles de la force intrinsèque et réelle des pouvoirs, qui est elle-même l'indispensable condition de leur harmonie et de la paix sociale.

Et ce n'est pas seulement au sommet de l'État et dans le gouvernement central, c'est sur toute la face du pays, dans la conduite de ses affaires locales comme de ses affaires générales, que ces principes doivent présider à l'organisation du pouvoir. On parle beaucoup de la centralisation, de l'unité administrative. Elle a rendu d'immenses services à la France. Nous garderons beaucoup de ses formes, de ses règles, de ses maximes, de ses œuvres; mais le temps de sa souveraineté est passé. Elle ne suffit plus aujourd'hui aux besoins dominants, aux périls pressants de notre société. Ce n'est pas au centre seul, c'est partout qu'est aujourd'hui la lutte. Partout attaquées, il faut que la propriété, la famille, toutes les bases de la société

soient partout fortement défendues. Et c'est trop peu pour les défendre que des fonctionnaires et des ordres venus du centre, même soutenus par des soldats. Il faut que partout les propriétaires, les chefs de famille, les gardiens naturels de la société soient mis en devoir et en mesure de soutenir sa cause en faisant ses affaires, qu'ils aient leur part, une part effective d'action et de responsabilité, dans le maniement de ses intérêts locaux comme de ses intérêts généraux, dans son administration comme dans son gouvernement. Partout le pouvoir central doit tenir le drapeau de l'ordre social; nulle part il ne peut à lui seul en porter tout le fardeau.

Je parle toujours dans l'hypothèse que c'est à une société libre que je m'adresse et d'un gouvernement libre qu'il s'agit; c'est sous les gouvernements libres que la paix sociale exige toutes ces conditions; évidemment elles ne s'appliquent point au régime du pouvoir absolu.

Mais le pouvoir absolu a lui-même ses conditions aussi bien que la liberté. Il s'en faut beaucoup qu'il soit possible partout où il serait accepté, et il ne suffit pas de le désirer pour l'obtenir.

Que les amis de la liberté ne l'oublient jamais : les peuples préfèrent le pouvoir absolu à l'anarchie. Car pour les sociétés comme pour les gouvernements, comme pour les individus, le premier besoin, l'instinct souverain, c'est de vivre. La société peut vivre sous le pouvoir absolu; l'anarchie, si elle dure, la tue.

C'est un honteux spectacle que la facilité, je pourrais dire l'empressement avec lequel les peuples jettent leurs libertés dans le gouffre de l'anarchie pour essayer de le combler. Je ne connais rien de plus triste à regarder que cet abandon soudain de tant de droits réclamés et exercés avec tant de bruit. Pour ne pas désespérer à cette vue de

l'homme et de l'avenir, il faut se recueillir et retremper son âme à ces sources hautes où s'entretiennent les convictions profondes et les longues espérances.

Que la France, quel que soit son péril, ne compte pas sur le pouvoir absolu pour la sauver; il ne répondrait pas à sa confiance. Il trouvait, dans l'ancienne société française, des principes de tempérance et de durée, il avait, sous l'empereur Napoléon, des principes de force qui lui manqueraient aujourd'hui. La tyrannie populaire, la dictature militaire peuvent être des expédients d'un jour, non des gouvernements. Les institutions libres sont maintenant nécessaires à la paix sociale aussi bien qu'à la dignité des personnes; et le pouvoir, quel qu'il soit, républicain ou monarchique, n'a rien de mieux à faire que d'apprendre à s'en servir, car il n'a plus d'autre instrument ni d'autre appui.

Si quelques esprits étaient tentés de chercher ailleurs le repos, qu'ils renoncent à cette tentation : quel que soit son avenir, la France n'échappera pas à la nécessité du gouvernement constitutionnel ; elle est condamnée, pour se sauver, à en surmonter toutes les difficultés, à en remplir toutes les conditions.

Il n'y a qu'un moyen de suffire à cette tâche, moyen unique et impérieux. Que tous les éléments de stabilité, toutes les forces conservatrices de l'ordre social en France s'unissent intimement et agissent constamment en commun. On ne supprimera pas plus la démocratie dans la société que la liberté dans le gouvernement. Ce mouvement immense qui pénètre et fermente partout au sein des nations, qui va provoquant sans cesse toutes les classes, tous les hommes à penser, à désirer, à prétendre, à agir, à se déployer en tous sens, ce mouvement ne sera point étouffé. C'est un fait qu'il faut accep-

ter, soit qu'il plaise ou qu'il déplaise, qu'il enflamme ou qu'il épouvante. Ne pouvant le supprimer, il faut le contenir et le régler; car, s'il n'est contenu et réglé, il ruinera la civilisation et fera la honte comme le malheur de l'humanité. Pour contenir et régler la démocratie, il faut qu'elle soit beaucoup dans l'État et qu'elle n'y soit pas tout; qu'elle puisse toujours monter elle-même et jamais faire descendre ce qui n'est pas elle; qu'elle trouve partout des issues et rencontre partout des barrières. C'est un fleuve à la fois fécond et impur, dont les eaux ne sont bienfaisantes que si elles s'apaisent et s'épurent en se répandant. Un peuple qui a été grand dans un petit coin de terre, et républicain avec gloire en face de la gloire monarchique de Louis XIV, le peuple hollandais a conquis et maintient sa patrie contre l'Océan en ouvrant partout des canaux et en élevant partout des digues. Que les canaux ne soient jamais fermés, que les digues ne soient jamais entamées; c'est le travail incessant de tous

les Hollandais, c'est le secret de leur succès et de leur durée. Que toutes les forces conservatrices de la société en France s'instruisent à cet exemple : qu'elles s'unissent étroitement, qu'elles veillent ensemble et sans relâche pour accueillir et contenir à la fois le flot montant de la démocratie. C'est de leur union permanente, de leur action commune et efficace que dépend le salut, le salut de tout et de tous. Si les éléments conservateurs de la société française savent s'unir et se constituer fortement, si l'esprit politique dompte en eux l'esprit de parti, la France et la démocratie elle-même, au sein de la France, seront sauvées. Si les éléments conservateurs demeurent désunis et désorganisés, la démocratie perdra la France, et se perdra elle-même en la perdant.

VII

CHAPITRE SEPTIÈME.

CONDITIONS MORALES DE LA PAIX SOCIALE EN FRANCE.

Les conditions politiques que je viens d'indiquer sont indispensables pour rétablir en France la paix sociale; mais elles n'y suffisent point.

C'est trop peu, pour une telle œuvre, que la bonne organisation des pouvoirs. Il y faut, de la part des peuples eux-mêmes, une certaine mesure

de sagesse et de vertu. On se trompe grossièrement quand on croit à la puissance souveraine de la mécanique politique. La liberté humaine joue un grand rôle dans les affaires sociales, et c'est des hommes que dépend en définitive le succès des institutions.

On parle beaucoup du christianisme et de l'Évangile, on prononce souvent le nom de Jésus-Christ. A Dieu ne plaise que j'arrête longtemps ma pensée sur ces profanations, mélange hideux de cynisme et d'hypocrisie! J'élèverai une seule question. Si la société française était sérieusement, effectivement chrétienne, quel spectacle offrirait-elle aujourd'hui au milieu des cruels problèmes qui la tourmentent?

Les riches, les grands de la terre s'appliqueraient avec dévouement et persévérance à soulager les misères des autres hommes. Leurs relations

avec les classes pauvres seraient incessamment actives, affectueuses, moralement et matériellement bienfaisantes; les associations, les fondations, les œuvres de charité iraient luttant partout contre les souffrances et les périls de la condition humaine.

Les pauvres, de leur côté, les petits de la terre, seraient soumis aux volontés de Dieu et aux lois de la société; ils chercheraient dans le travail régulier et assidu, la satisfaction de leurs besoins; dans une conduite morale et prévoyante, l'amélioration de leur sort; dans l'avenir promis ailleurs à l'homme, leur consolation et leur espoir.

Ce sont là les vertus chrétiennes, elles s'appellent la foi, la charité et l'espérance.

Est-ce à cela qu'on s'adresse? Est-ce là ce qu'on s'efforce de ranimer dans le cœur des peuples?

Je doute que, malgré son audace, le mensonge, qui essaie d'exploiter les mots chrétiens, puisse aller jusqu'à dire : Oui. Et s'il l'osait, je suis sûr que, malgré la crédulité publique, il rencontrerait un démenti universel.

Si c'est mensonge, qu'on y renonce; si c'est aveuglement, qu'on se désabuse : le christianisme ne se laissera point ainsi déformer et dégrader; il n'y a rien de plus anti-chrétien que les idées, le langage, l'influence des réformateurs actuels de l'ordre social. Si le communisme et le socialisme prévalaient, la foi chrétienne périrait. Si la foi chrétienne était plus puissante, le communisme et le socialisme ne seraient bientôt plus que d'obscures folies.

Je veux être pleinement juste; et en attaquant des idées qui sont la honte et le fléau de notre temps, je veux reconnaître ce qu'elles peuvent

renfermer de moralement trompeur, et quels prétextes, ou quels instincts honnêtes peuvent égarer ceux qui les soutiennent et ceux qui les accueillent.

Il y a un sentiment, en lui même noble et beau, qui a joué et qui joue encore aujourd'hui, dans nos sociétés et dans les perturbations auxquelles elles sont en proie, un rôle considérable. Ce sentiment, c'est l'enthousiasme pour l'humanité, l'enthousiasme de la confiance, de la sympathie et de l'espérance.

Ce sentiment était dominant, souverain chez nous en 1789; il a fait l'irrésistible élan de cette époque. Il n'y avait point de bien qu'on ne pensât de l'humanité, point de succès qu'on ne voulût et qu'on n'espérât pour elle; la foi et l'espérance dans l'homme remplaçaient la foi et l'espérance en Dieu.

L'épreuve ne s'est pas fait attendre. L'idole n'y

a pas longtemps résisté. La confiance a été bientôt convaincue de présomption. La sympathie a abouti à la guerre sociale et à l'échafaud. Les espérances satisfaites ont paru peu de chose comparées à celles qui se sont évanouies comme des chimères. Jamais l'expérience n'est venue si rapide et si grande à la rencontre de l'orgueil.

C'est pourtant à ce même sentiment que s'adressent aujourd'hui les nouveaux réformateurs de l'ordre social; c'est ce même enthousiasme idolâtre pour l'humanité qu'ils invoquent. En même temps qu'ils enlèvent à l'homme ses plus sublimes élans et ses plus hautes perspectives, ils exaltent sans limites sa nature et sa puissance : ils l'abaissent honteusement, car ils ne lui promettent rien que sur la terre; mais là ils croient aveuglément en lui, ils espèrent tout de lui et pour lui.

Et ce qu'il y a de plus triste à leur dire, c'est

que cette idolâtrie insensée est leur seule excuse, la seule de leurs idées qui soit d'une origine un peu haute et garde quelque valeur morale. S'ils n'avaient pas une foi aveugle dans l'homme, s'ils n'étaient pas les serviles adorateurs de l'humanité, ils ne seraient que les propagateurs d'un matérialisme avide, brutal et effréné.

« Si l'homme se vante, dit Pascal, je l'abaisse; » s'il s'abaisse, je le vante : » paroles admirables qu'il faut répéter et pratiquer sans cesse. Certainement l'homme mérite qu'on le respecte et qu'on l'aime, et qu'on espère beaucoup de lui, et qu'on aspire à beaucoup pour lui. A ceux qui méconnaîtraient la grandeur de sa nature et de sa destinée, à lui-même, s'il venait à l'oublier, je dirais avec Pascal : « Si l'homme s'abaisse, je le vante. » Mais à ceux qui encensent l'homme, qui se promettent de lui toutes choses et lui promettent toutes choses à lui-même, qui, poussés par l'orgueil, poussent

l'homme dans l'orgueil, oubliant et lui faisant oublier les misères de sa nature, et les lois suprêmes auxquelles il est tenu, et les appuis dont il ne peut se passer, à ceux-là je dis aussi avec Pascal : « Si l'homme se vante, je l'abaisse. » Et les faits, les faits récents, éclatants, irrésistibles, le leur disent bien plus haut que moi.

On ne ramènera point la France à 1789. On ne la relancera point dans cet enthousiasme de confiance et d'espérance présomptueuse qui la possédait alors. Enthousiasme vrai et général à cette époque, spontané comme la jeunesse, excusable comme l'inexpérience, mais qui ne serait aujourd'hui qu'une excitation factice et fausse, un voile sans consistance jeté sur de mauvaises passions et sur des rêveries insensées qu'il ne couvrirait même pas. Par quelle incurable arrogance repousserions-nous les leçons que Dieu prodigue devant nous depuis soixante ans? Il ne nous demande point de déses-

pérer de nous-mêmes et de l'humanité, de renoncer à ses progrès, à son avenir, à une profonde et tendre sympathie pour elle, pour ses douleurs comme pour ses gloires. Il nous défend d'en faire une idole. Il nous commande de la voir telle qu'elle est, sans adulation comme sans froideur, et de l'aimer et de la servir selon les lois qu'il a lui-même établies. Je n'ai certes nulle envie d'éteindre ce que notre temps conserve de chaleur morale, ni de jeter encore du doute et de l'indifférence dans des cœurs déjà si tièdes et si incertains. Mais qu'on ne s'y trompe point : ce n'est pas en rebroussant chemin vers la révolution que la France marchera confiante et animée ; il n'y a là que des sources taries où notre société fatiguée n'ira point se désaltérer et se rafraîchir. Vous vous plaignez de sa langueur; vous voudriez voir renaître dans son sein cette foi, cette énergie morale qui font la grandeur des nations. Ne demandez point cela à l'esprit révolutionnaire; il est incapable de nous le rendre ; il a du bruit,

non du mouvement à nous offrir. Il peut encore consumer; il n'éclaire et n'échauffe point. Au lieu de ranimer les croyances, il répand le doute et la perplexité. Certainement la France a besoin d'être moralement relevée et raffermie; elle a besoin de reprendre foi et attachement à des principes fixes et généralement avoués. Mais l'esprit révolutionnaire ne peut rien pour une telle œuvre; ses apparitions, ses évocations, ses prédictions, ses souvenirs, son langage l'entravent et la retardent au lieu de l'accomplir. C'est à d'autres puissances morales, à d'autres esprits qu'est réservé cet honneur.

L'esprit de famille, l'empire des sentiments et des mœurs domestiques, y jouera un rôle principal. La famille est, maintenant plus que jamais, le premier élément et le dernier rempart de la société. Pendant que, dans la société générale, toutes choses deviennent de plus en plus mobiles, per-

sonnelles, viagères, c'est dans la famille que demeurent indestructibles le besoin de la durée et l'instinct des sacrifices du présent à l'avenir. C'est là que se retranchent et se maintiennent, comme dans un asile tutélaire, des idées et des vertus qui font contre-poids au mouvement excessif, désordonné, inévitablement suscité dans les grands foyers de civilisation des grands États. Nos grandes villes, le tourbillon de leurs affaires et de leurs plaisirs, les tentations et les perturbations qu'elles répandent incessamment, jetteraient bientôt la société tout entière dans un état de fermentation et de relâchement déplorable si la vie domestique partout répandue sur le territoire, son activité calme, ses intérêts permanents, ses liens immuables n'opposaient à ce péril de solides barrières. C'est au sein de la vie domestique et sous son influence que se maintient plus sûrement la moralité privée, base de la moralité publique. C'est là aussi, et aujourd'hui presque uniquement là,

que se développent la partie affectueuse de notre nature, l'amitié, la reconnaissance, le dévouement, les liens qui unissent les cœurs dans le rapprochement des destinées. Des temps ont été, des sociétés ont existé où ces sentiments individuels prenaient aussi leur place dans la vie publique, où les affections dévouées se combinaient avec les relations politiques. Ces temps ne sont plus et ne peuvent guère revenir. Dans nos sociétés si vastes, si compliquées, au milieu du mouvement qui les emporte, les intérêts généraux, les idées générales, les sentiments des masses et les combinaisons des partis président seuls à la vie publique. Les affections personnelles sont des liens trop délicats pour influer puissamment dans les luttes de ces moteurs impitoyables. Cependant ce n'est jamais sans un grave dommage qu'on étouffe, dans tel ou tel des champs où se déploie l'activité humaine, l'un des éléments vitaux de la nature humaine : c'est une grande beauté et une grande force de moins, dans les re-

lations de la vie politique, que cette absence presque complète des sentiments tendres et dévoués, cette domination presque exclusive des idées abstraites et des intérêts généraux ou personnels. Il importe infiniment à la société que ces dispositions, je dirai volontiers ces passions affectueuses du cœur de l'homme aient leur sphère assurée où elles se déploient librement, et que de là elles viennent quelquefois, par quelques beaux exemples, faire acte de présence et de puissance dans cette sphère politique où elles paraissent si rarement. C'est au sein de la vie domestique et par les affections de famille que ce but social est atteint. En même temps qu'elle est un principe de stabilité et de moralité, la famille est aussi un foyer d'affection et de dévouement où ces nobles parties de notre nature trouvent des satisfactions qu'elles n'obtiendraient point ailleurs, et d'où elles peuvent, à certains jours, dans certaines circonstances, se répandre au dehors, à l'honneur comme au profit de la société.

Après l'esprit de famille, c'est de l'esprit politique qu'aujourd'hui la France a le plus de services à attendre et doit cultiver avec plus de soin les progrès. L'esprit politique consiste essentiellement à vouloir et à savoir prendre sa part et jouer son rôle régulièrement, sans emploi de la violence, dans les affaires de la société. Plus l'esprit politique se développe, plus il inculque aux hommes le besoin et l'habitude de voir les choses comme elles sont, dans leur exacte vérité. Voir ce qu'on désire et non ce qui est, se faire complaisamment illusion à l'égard des faits, comme si les faits devaient avoir la même complaisance et se transformer au gré de notre désir, c'est la faiblesse radicale des hommes et des peuples encore nouveaux dans la vie politique, et la source des plus funestes erreurs. Voir ce qui est, c'est le premier et excellent caractère de l'esprit politique. Il en résulte cet autre caractère, non moins excellent, qu'en apprenant à ne voir que ce qui est, on

apprend aussi à ne vouloir que ce qui se peut. L'exacte appréciation des faits amène la mesure dans les intentions et dans les prétentions. Véridique avec lui-même, l'esprit politique devient prudent et modéré. Rien ne dispose plus à la modération que la pleine connaissance de la vérité des choses, car il est rare qu'elle mette dans un seul bassin tout son poids. L'esprit politique s'élève ainsi naturellement, par sagesse quand ce n'est pas par moralité, à ce qui est sa loi fondamentale et son mérite essentiel, au respect du droit, base unique de la stabilité sociale; car hors du droit il n'y a que la force, qui est essentiellement variable et précaire. Et le respect du droit suppose ou enfante le respect de la loi, source habituelle du droit. Et le respect de la loi affermit le respect des pouvoirs qui font ou qui appliquent la loi. Ce qui est réel, ce qui est possible, le droit, la loi, les pouvoirs légaux, voilà quelles sont les constantes préoccupations de l'esprit politique, ce qu'il contracte l'habitude de

chercher et de respecter toujours. Il maintient ou rétablit ainsi un principe moral de fixité dans les rapports des hommes, et un principe moral d'autorité dans le gouvernement des États.

Plus l'esprit de famille et l'esprit politique grandiront aux dépens de l'égoïsme viager et de l'esprit révolutionnaire, plus la société française se sentira pacifiée et raffermie sur ses fondements.

Pourtant, ni l'esprit de famille, ni l'esprit politique ne suffiraient à la tâche. Il leur faut le secours d'un autre esprit plus haut et qui pénètre encore plus avant dans les âmes : le secours de l'esprit religieux. C'est le propre de la religion, et de la religion seule, qu'elle a de quoi parler à tous les hommes et se faire entendre de tous, des grands comme des petits, des heureux comme des malheureux, et qu'elle monte ou descend sans effort dans tous les rangs, dans toutes les régions de la

société. Et c'est l'un des traits admirables de l'organisation chrétienne que ses ministres sont répandus et présents dans la société tout entière, vivant à côté des chaumières comme des palais, en contact habituel et intime avec les conditions les plus humbles et avec les plus élevées, conseillers et consolateurs de toutes les misères et de toutes les grandeurs. Puissance tutélaire, qui, malgré les abus et les fautes où sa force même et son étendue l'ont entraînée, a, depuis tant de siècles, veillé et agi plus qu'aucune autre pour la dignité morale et les plus chers intérêts de l'humanité. Moins que personne, je voudrais, pour la cause de la religion elle-même, voir renaître les abus qui l'ont altérée ou compromise; mais j'avoue que je ne le crains guère aujourd'hui. Les principes du gouvernement laïque et de la liberté de la pensée humaine ont définitivement triomphé dans la société moderne. Ils ont encore, ils auront toujours des ennemis à repousser, des luttes à soutenir; mais leur victoire

est assurée. Ils ont en leur faveur les institutions, les mœurs, les passions dominantes, et ce cours général et souverain des idées et des faits qui, à travers toutes les diversités, tous les obstacles, tous les périls, marche et se précipite partout dans le même sens, à Rome, à Madrid, à Turin, à Berlin, à Vienne, comme à Londres et à Paris. Que les sociétés modernes ne craignent pas la religion et ne lui disputent pas aigrement son influence naturelle ; ce serait une terreur puérile et une funeste erreur. Vous êtes en présence d'une multitude immense, ardente. Vous vous plaignez que les moyens vous manquent pour agir sur elle, pour l'éclairer, la diriger, la contenir, la calmer, que vous n'entrez guère en rapport avec elle que par les percepteurs et les gendarmes, qu'elle est livrée sans défense aux mensonges et aux excitations des charlatans et des démagogues, à l'aveuglement et à l'emportement de ses propres passions. Vous avez partout, au milieu de cette multitude, des hommes

qui ont précisément pour mission, pour occupation constante, de la diriger dans ses croyances, de la consoler dans ses misères, de lui inculquer le devoir, de lui ouvrir l'espérance; qui exercent sur elle cette action morale que vous ne trouvez plus ailleurs. Et vous n'accepteriez pas de bonne grâce l'influence de ces hommes! vous ne vous empresseriez pas de les seconder dans leur œuvre, eux qui peuvent vous seconder si puissamment dans la vôtre, précisément là où vous pénétrez si peu, et où vos ennemis, les ennemis de l'ordre social, entrent et sapent incessamment!

J'en conviens : une condition est attachée au bon vouloir et à l'efficacité politique de l'esprit religieux; il veut du respect, du respect vrai, et de la liberté. Je reconnaîtrai même que, dans ses craintes et dans ses désirs, il est quelquefois ombrageux, susceptible, exigeant; qu'il tombe même quelquefois dans le courant des idées fausses, qu'il

a mission de combattre. Je ferai, aussi largement qu'on le voudra, la part des injustices à subir, des précautions à prendre, et je dirai après comme auparavant : Ne disputez pas aigrement avec la religion ; ne redoutez pas les influences religieuses, les libertés religieuses ; laissez-les s'exercer et se déployer grandement, puissamment ; elles vous apporteront en définitive plus de paix que de lutte, plus de secours que d'embarras.

Un jour, quand nous serons près de la nécessité d'agir, lumière indispensable à qui veut faire plus que poser les principes d'action, il y aura à rechercher par quels moyens pratiques l'esprit de famille, l'esprit politique et l'esprit religieux peuvent être convenablement affermis et développés dans notre pays. Aujourd'hui, je n'ajoute qu'un mot. On ne traite pas avec les grandes puissances morales comme avec des auxiliaires soldés et suspects ; elles existent par elles-mêmes, avec leurs mérites et leurs défauts naturels, avec leurs bien-

faits et leurs dangers. Il faut les accepter telles qu'elles sont, sans s'y asservir, mais sans prétendre se les asservir, sans leur livrer toutes choses, mais sans leur marchander incessamment leur part. L'esprit religieux, l'esprit de famille, l'esprit politique sont, plus que jamais, dans notre société, des esprits nécessaires et tutélaires. Ni la paix sociale, ni la stabilité, ni la liberté ne peuvent se passer de leur concours. Recherchez ce concours avec sincérité; recevez-le de bonne grâce, et résignez-vous à en payer le prix. Pas plus que les individus, les sociétés ne sont affranchies d'effort et de sacrifice pour les biens dont il leur est donné de jouir.

VIII

CHAPITRE HUITIÈME.

CONCLUSION.

Que la France ne se fasse point d'illusion : toutes les expériences qu'elle tentera, toutes les révolutions qu'elle fera, ou qu'elle laissera faire, ne la soustrairont point à ces conditions nécessaires, inévitables, de la paix sociale et du bon gouvernement. Elle peut les méconnaître et souffrir, souffrir

sans mesure et sans terme, en les méconnaissant; elle ne peut les abolir.

Nous avons essayé de toutes choses, de la république, de l'empire, de la monarchie constitutionnelle. Nous recommençons nos essais. A quoi nous en prendre de leur mauvais sort? De nos jours, sous nos yeux, dans trois des plus grands États du monde, ces trois mêmes gouvernements, la monarchie constitutionnelle en Angleterre, l'empire en Russie, la république dans l'Amérique du Nord, durent et prospèrent. Aurions-nous le privilége de toutes les impossibilités?

Oui, tant que nous resterons dans le chaos où nous sommes plongés, au nom et par le culte idolâtre de la démocratie; tant que nous ne verrons dans la société que la démocratie, comme si elle y était seule; tant que nous ne chercherons, dans le gouvernement, que la domination de la démocratie, comme

si elle avait seule le droit et le pouvoir de gouverner.

A ce prix, la république comme la monarchie constitutionnelle, l'empire comme la république, tout gouvernement régulier et durable est impossible.

Et la liberté, la liberté légale et forte, est aussi impossible que le gouvernement durable et régulier.

Le monde a vu des sociétés, de grandes sociétés, réduites à cette condition déplorable; incapables de supporter toute liberté légale et forte, tout gouvernement régulier et durable; condamnées à d'interminables et stériles oscillations politiques; tantôt telle ou telle forme d'anarchie, tantôt telle ou telle forme de despotisme. Je ne conçois pas, pour les cœurs un peu fiers, une plus douloureuse destinée que d'appartenir à de tels temps. Il ne reste plus

alors qu'à s'enfermer dans les soins de la vie domestique et dans les perspectives de la vie religieuse. Les joies et les sacrifices, les travaux et les gloires de la vie publique n'existent plus.

Tel n'est point, grâce à Dieu, l'état de la France : tel ne sera point le dernier mot de notre longue et glorieuse civilisation, de tant d'efforts, de tant de conquêtes, de tant d'espérances, de tant de souffrances. La société française est pleine de force et de vie. Elle n'a pas fait de si grandes choses pour descendre, au nom de l'égalité, jusqu'au plus bas niveau. Elle possède en elle-même les éléments d'une bonne organisation politique. Elle a des classes nombreuses de citoyens éclairés, considérables, déjà placés ou prompts à s'élever à la hauteur des affaires de leur pays. Son sol est couvert d'une population intelligente et laborieuse qui déteste l'anarchie et ne demande qu'à vivre et à travailler en paix. Les vertus abondent dans les familles et

les bons sentiments dans les cœurs. Nous avons de quoi lutter contre le mal qui nous dévore. Mais le mal est immense. Il n'y a point de termes pour le qualifier, point de mesure pour le mesurer. Les souffrances et les hontes qu'il nous inflige sont peu de chose auprès de celles qu'il nous prépare, s'il se prolonge. Et qui dira qu'il ne saurait se prolonger quand toutes les passions des pervers, toutes les folies des insensés, toutes les faiblesses des honnêtes gens concourent à le fomenter? Que toutes les forces saines de la France s'unissent donc pour le combattre. Ce n'est pas trop, et il ne faut pas que ce soit trop tard. Unies dans l'œuvre, elles plieront plus d'une fois sous le fardeau, et la France aura encore besoin que Dieu la protége pour se sauver.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE Ier. D'où vient le mal. 7

— II. Du gouvernement dans la démocratie. . . 19

— III. De la République démocratique. 33

— IV. De la République sociale. 51

— V. Quels sont les éléments réels et essentiels de la société en France. 71

— VI. Conditions politiques de la paix sociale en France. 105

— VII. Conditions morales de la paix sociale en France. 129

— VIII. Conclusion. 153

DISCOURS DE RÉCEPTION

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

2.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. LE COMTE

DE MONTALEMBERT

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

EN VENANT PRENDRE SÉANCE A LA PLACE DE M. DROZ,
LE 5 FÉVRIER 1852.

PARIS,
SAGNIER ET BRAY, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
RUE DES SAINTS-PÈRES, 66.

1852

AVANT-PROPOS.

En écrivant ce discours de réception à l'Académie française, loin de Paris, au mois de septembre 1851, pendant un intervalle de repos parlementaire, que l'on ne croyait pas alors devoir si promptement retrouver, j'ai laissé aller ma pensée et ma plume, et j'ai dépassé de beaucoup les bornes assignées par l'usage à une séance académique. Obligé de retrancher, à la lecture, une grande partie de mon travail, je n'ai pas cru devoir supprimer complétement ce que je ne pouvais lire en public. Par égard pour la mémoire de M. Droz, et pour

les idées auxquelles j'ai essayé de rendre hommage, j'ai voulu conserver à mon œuvre son développement primitif, et l'offrir sous cette forme au public catholique et à la province de Franche-Comté.

Les astérisques indiquent les principaux passages qui n'ont point été lus à la séance publique.

DISCOURS.

MESSIEURS,

Parmi nos provinces de l'Est, il existe une contrée dont le nom porte l'empreinte de son histoire, de sa vieille indépendance, du mâle courage de ses enfants. La Franche-Comté de Bourgogne est comme le Tyrol de la France : une nature grandiose et pittoresque y tient lieu de monuments, et le cœur de l'homme semble emprunter à cette nature quelque chose de sa force et de sa grandeur. Sur les flancs du Jura, défrichés par les moines, au milieu des forêts de sapin et dans les gorges profondes que creusent le Doubs et ses affluents, il s'est formé une race austère, énergique, intelligente, naguères passionnée pour ses antiques franchises, de tout temps célèbre par son ardeur belliqueuse, son attachement enraciné à la foi catholique, son fier et opiniâtre dévouement à ses maîtres [1]. « On ne les soumet qu'à coups d'épée, et il

[1] *Deo et Cæsari fidelis perpetuò.* Devise de Besançon.

« faut abattre jusqu'au dernier, » disait d'eux, il y a 200 ans, un capitaine français qui avait éprouvé leur valeur en essayant de les détacher de la monarchie espagnole dont l'amour se confondait dans leurs cœurs avec celui de leurs vieilles et chères libertés. Au dix-septième siècle, les paysans comtois se faisaient enterrer la face contre terre pour témoigner de l'aversion que leur inspirait la conquête française et la domination de Louis XIV. Et toutefois, à la fin du dix-huitième, tous les cœurs y étaient tellement imprégnés du sentiment français que nulle province n'a fourni à la patrie menacée des bataillons de volontaires plus nombreux, plus intrépides, plus prodigues de leur vie. Cette terre généreuse n'a cessé de produire des héros que lorsque la France eût cessé de combattre. Elle a montré la même fécondité dans le domaine de l'Eglise, des lettres et des sciences, et jusqu'à nos jours elle n'avait enfanté que des esprits dont la hardiesse, tempérée par l'étude et la foi, n'affligea jamais la conscience ni la raison.

Vous lui devez, Messieurs, pour ne citer que nos contemporains, M. Cuvier qui sut être grand toujours et partout; M. Nodier, qui eut l'art de rester populaire en se moquant de toutes les orgueilleuses déceptions de notre siècle; enfin, l'homme sage et bon que vous avez daigné m'appeler à remplacer parmi vous.

M. Droz, comme tous les Francs-Comtois, aimait sa province natale avec une passion fidèle. Il m'en eût voulu de ne pas parler d'elle avant de parler de lui. C'est un devoir que j'accomplis volontiers, car pour moi aussi la Franche-Comté est une sorte de patrie. C'est elle qui m'a recueilli au lendemain du naufrage de la pairie et de la royauté; c'est elle qui, en me rouvrant spontanément la carrière politique, nous a donné, à vous, Messieurs, l'occasion de fixer vos regards sur moi, et à moi la témérité d'aspirer à vos suffrages. Grâce à elle, je puis vous remercier aujourd'hui de m'avoir accordé la seule faveur que j'ai désirée, la seule élection que j'ai sollicitée, et la seule distinction que j'ai obtenue dans le cours de ma vie.

M. Droz naquit à Besançon, en 1773, d'une de ces anciennes familles de robe dont l'intégrité traditionnelle, les mœurs sévères, l'indépendance un peu frondeuse, constituaient une des forces vitales de l'ancienne société française. * Ses deux oncles furent conseillers à ce Parlement de Besançon qui se distingua par la noblesse et la modération de son attitude dans les luttes du dernier siècle entre la cour et la magistrature. L'un de ses oncles était un érudit de grand mérite, dévoué à l'étude des monuments historiques de sa province, ami et collaborateur de Foncemagne, de Bréquigny et d'autres illustres savants qui furent au dernier siècle les rivaux des Bénédictins.

Il perdit très-jeune sa mère; son père, homme pieux et instruit, veillait à son éducation qui ne fut pas sans difficulté. Le futur moraliste se faisait remarquer dès son adolescence par un caractère impétueux et rebelle. La religion, qu'il devait plus tard si noblement confesser, ne lui inspirait (c'est lui qui nous l'apprend) qu'une sorte d'effroi et de répulsion. Il aimait l'étude et avait même de l'ambition littéraire; mais l'enseignement routinier des classes le fatiguait. Arrivé au cours de philosophie, il n'y tint plus, se brouilla définitivement avec le latin et le syllogisme, et obtint de son père la permission de terminer ses études sous ses yeux.

Le premier livre qu'il reçut des mains paternelles fut le *Discours de la Méthode* de Descartes. Il entra par cette porte dans la philosophie, qui devint dès lors sa carrière et la passion dominante de sa vie. Le moment n'était pas heureux : le matérialisme du dix-huitième siècle régnait sans rival. L'irréligion était universelle. Le vent impur qui desséchait tout avant de tout déraciner, souffla sur cette jeune âme, mais toute vie morale ne s'éteignit point en elle.

* Toutefois elle ploya sous ce souffle et ne retrouva que beaucoup plus tard la plénitude de la lumière et de la force. A peine sorti du collége, il abandonna toutes les pieuses pratiques de son enfance. Il crut sans peine, comme on le lui disait partout, que la cause du christianisme était jugée et

perdue pour toujours. Mais Dieu ne l'abandonna jamais entièrement. Il voulut rester fidèle, sinon aux croyances, du moins aux exemples de sa respectable famille. Il ne se laissa pas glisser (c'est encore lui qui nous le dit) sur la pente du désordre moral jusqu'à l'abjection du vice. Il se roidit à la fois contre le bien et le mal : autant il repoussait les dogmes de l'Evangile, autant il aspirait à suivre les principes de sa morale.

Il se retrancha dans le déisme, et il s'imposa pour tâche de prouver aux vieux chrétiens de sa famille, qui ne lui ménageaient pas les reproches, qu'un déiste peut égaler ou surpasser un chrétien dans la pratique des devoirs envers les hommes. Mais dès lors le cynisme de Voltaire le révoltait. Il raconte quelque part qu'il ne put achever la lecture de *Candide*, et que la prétendue *Philosophie de l'Histoire* du même auteur, lui sembla un libelle contre l'humanité. Il prit pour évangile les *Essais de Montaigne*. Horace, Cicéron et le Plutarque d'Amyot, firent également ses délices. Il s'habitua à observer, à réfléchir, et se fit la promesse qu'il a tenue, de fuir l'ambition et de ne rechercher qu'une vie obscure et paisible, vouée à l'étude et à la vertu.

Cependant la révolution éclatait : il acheva son éducation au milieu de l'écroulement universel, et fut envoyé à Paris à dix-neuf ans pour y chercher une carrière. Il y arriva le lendemain du 10 août, et y assista, de très-près, aux massacres de Septembre. * Il était logé chez un Comtois de ses amis, près de l'Abbaye. Son hôte fut arrêté et enfermé dans cette prison même. Lorsqu'elle fut envahie par la horde que soudoyait la Commune de Paris, le prisonnier ne perdit pas la tête ; et pendant le court intervalle qu'il fallut pour régulariser le massacre, il alla droit au plus hideux des égorgeurs, et lui dit, en assaisonnant son invocation de quelques jurements patriotiques : « Tu m'as l'air d'un brave homme : « je suis patriote comme toi ; il faut que tu me tires de là. » L'assassin, touché du compliment, lui répondit : « At- « tends-moi là où tu es ; je viendrai te prendre avec un ca-

« marade : mais surtout ne réponds pas, et n'avance pas, « quand on t'appellera. » En effet, il le sauva : le Comtois lui témoigna sa reconnaissance en l'invitant à dîner avec son camarade. M. Droz fut le quatrième convive de ce repas : il dîna entre les deux septembriseurs, dont l'un avait encore, entre les jambes, son sabre teint du sang de tant d'innocentes victimes. On conçoit son dégoût, et le souvenir très-vif qu'il en conserva jusqu'à sa mort.

Quoiqu'il eût adopté, avec la chaleur qui lui était naturelle, la révolution et ses suites, un séjour à Paris, inauguré sous de tels auspices, n'était pas fait pour lui plaire. D'ailleurs, l'invasion appelait à l'armée tout ce qu'il y avait encore en France de jeune et d'honnête. Droz y courut : il s'engagea dans le douzième bataillon des volontaires du Doubs ; ses camarades l'élurent capitaine. Il servit trois ans à l'armée du Rhin, sous Desaix et Schérer, moins occupé de la guerre que de la lecture des philosophes anciens dont il faisait des extraits au bivouac. Pendant la Terreur, il fut envoyé en mission auprès du ministre de la guerre, Carnot. Celui-ci lui permit de rester quinze jours à Paris. Il y retrouva les massacres de Septembre continués par le tribunal révolutionnaire. Il assista aux séances de ce tribunal : il vit ces charrettes où s'entassaient l'innocence, la beauté, le talent, tous les âges, toutes les conditions, toutes les gloires et toutes les vertus de la France. Il s'exerçait même, ainsi qu'il l'a raconté depuis, à suivre le chemin de l'échafaud, dans la pensée que son tour pourrait bien venir.

Trente ans après, dans un de ses ouvrages, il notait ainsi les impressions de ce séjour : « J'ai vu Paris dans ces jours « de crime et de deuil. A la stupeur qui couvrait les figures, « on eût dit une ville désolée par une maladie contagieuse. « Les vociférations ou les rires de quelques cannibales in- « terrompaient seuls le silence de mort dont on était envi- « ronné. La dignité humaine n'était plus soutenue que par « les victimes qui, portant un front serein sur l'échafaud, « s'exilaient sans regret d'une terre déshonorée. » Et il ajou-

tait : « L'état de prostration et de stupeur était tel, que si on « avait dit à un condamné : Tu iras dans ta maison, et là tu « attendras que la charrette passe demain matin pour y mon- « ter, il y serait allé et il y serait monté. »

Chose étrange! ces révoltants spectacles ne le détachèrent pas encore des principes révolutionnaires. Le temps et la culture des nobles instincts de son âme devaient seuls amener le changement qui nous a valu en lui un écrivain dévoué à l'ordre et à la vérité.

Sa santé l'avait obligé de quitter l'armée; il était revenu à Besançon, où il continuait à se livrer aux études de son goût, et où il obtint la place de professeur à l'école centrale du Doubs. C'est de ce temps que datent ses premiers écrits. Ils ne portent que trop le cachet de l'époque. Non-seulement l'auteur y applaudit à la révolution, au 10 août et au 18 fructidor; mais il s'y livre à des jugements historiques et philosophiques qui forment le contraste le plus complet avec les nobles œuvres de sa maturité et de sa vieillesse.

* Il y professe un enthousiasme puéril pour Diderot, Mably, Raynal et Jean-Jacques, qu'il appelle l'*apôtre et le martyr de la vérité* : il y déclame contre le clergé, contre Pie VI, contre les *vils cénobites;* contre la barbarie du moyen âge, « de ce temps où le clergé donnait l'exemple de tout ce qui « peut avilir et rendre malheureux les hommes; de ces siè- « cles d'ignorance où l'Europe semblait mesurer le degré de « respect qu'elle accordait aux erreurs sur celui de leur absur- « dité. » Après avoir ainsi jugé le passé, il arrive aux temps modernes pour placer Condillac parmi les plus grands hommes que la France ait produits, et pour s'incliner devant le génie et l'éloquence de Garat. Il compare l'ancien système d'éducation à celui des nouvelles écoles, et n'hésite pas à reconnaître la supériorité de celles-ci, où les professeurs devaient « respecter « les diverses manières d'honorer l'Éternel, mais ne parler « d'aucune, » et où quatre années devaient suffire à tout l'enseignement, y compris la chimie et la bibliologie. Au milieu même de ces aberrations, on distingue la trace d'études

sérieuses et variées, avec un certain entrain de style qui promettait un écrivain.

Si je ne faisais que le panégyrique de M. Droz, je devrais garder le silence sur ces péchés de jeunesse qu'il eût voulu ensevelir dans l'oubli et qu'il a depuis si noblement et si complétement effacés. Mais je n'ai pas cru que la solennité de cet hommage dût exclure la vérité, et je veux tirer de la franchise peut-être indiscrète de mes critiques le droit d'abonder tout à l'heure dans l'éloge. Je ne sais, d'ailleurs, rien de plus instructif, rien de plus encourageant dans la vie des hommes distingués que ces luttes de leur jeunesse contre l'erreur et la passion, lorsqu'ils n'y ont succombé que pour se relever et laisser bien loin derrière eux les complices ou les critiques d'une faute glorieusement rachetée. J'y trouve un utile et consolant enseignement pour ceux qui ont commencé par donner des gages au mal, et qui n'en veulent pas rester les captifs éternels. * Il n'est donné qu'à un petit nombre d'élus de traverser la politique et les lettres sans jamais dévier. N'a-t-on pas remarqué que parmi les plus vaillants défenseurs de l'autorité, de l'ordre, de la religion même, plusieurs, depuis saint Augustin, avaient débuté par pactiser plus ou moins avec les erreurs dont la défaite devait constituer leur gloire? Il semble que pour bien connaître et bien combattre l'erreur, la faiblesse humaine ait besoin d'y avoir trempé quelque peu. Avoir à saluer de telles conversions n'est pas d'ailleurs une jouissance si fréquente. Nous avons vu de nos jours tant d'exemples de retours en sens inverse! tant d'éclatantes renommées commencées au service du bien, encouragées à y rester par la trop confiante admiration de tous les honnêtes gens, et finir pour aller s'abîmer dans le mal! Sachons donc puiser une consolation et une force dans le spectacle du progrès d'une âme qui, d'abord enveloppée et comme étourdie par l'atmosphère pestilentielle qu'elle respirait, a su s'en dégager pour s'élever, après maint effort, jusqu'à ces régions de la vérité pure où l'attendent la paix et la gloire.

Vers 1803, M. Droz transporta sa retraite à Paris, je dis

sa retraite, parce que, tout jeune encore, il ne comprenait pas la vie en dehors d'un cercle restreint, où les joies de la famille et les épanchements de l'amitié lui tiendraient lieu de tout autre intérêt. A Paris comme à Besançon, il trouva le centre qu'il lui fallait : un groupe d'hommes de cœur et de talent, sympathiques et bienveillants, qui apprécièrent son mérite et lui firent une place au milieu d'eux; parmi eux, Ducis et Cabanis furent ceux qui exercèrent sur lui le plus d'influence.

* Cabanis surtout l'attirait par d'éloquentes confidences qu'il versait dans le cœur avide et ravi du jeune Franc-Comtois, en parcourant avec lui ce jardin d'Auteuil, qu'on regardait alors comme le sanctuaire de la seule philosophie qui eût cours en France. Longtemps après, lorsque le flot des idées eut changé, M. Droz entreprit de venger la mémoire de Cabanis du reproche de matérialisme et d'athéisme qu'on s'accordait assez généralement à lui adresser. Il est certain que, s'il faut juger du maître d'après l'élève, jamais accusation ne fut moins fondée. Cabanis lui conseilla de préluder par une œuvre légère à la publication des travaux sérieux qu'il avait entrepris. M. Droz suivit ce conseil, et donna, en 1804, un roman intitulé *Lina*. Il crut plus tard cette œuvre indigne de lui, et ne voulait pas qu'on lui en parlât. On ne sait trop pourquoi : car, le genre étant donné, cette production vaut certainement mieux que la plupart des œuvres analogues qui ont paru depuis. La douce mélancolie, le langage décent et la morale suffisamment épurée de ce roman contrastent étrangement avec ce qu'on est convenu d'appeler du même nom aujourd'hui. Dans sa préface, le jeune auteur semblait vouloir abandonner, au moins pour un temps, ses études antérieures, afin de conquérir des succès plus faciles et plus doux. « Je « conçois très-bien, dit-il, qu'on attache peu d'importance « au suffrage des hommes ; il me paraît impossible qu'on ne « désire pas celui des femmes. » Toutefois, par une inconséquence dont nous ne le blâmerons pas, et malgré les deux éditions assez rapprochées de son roman, il se consacra plus

exclusivement que jamais à la philosophie et même à l'économie politique, ce qui ne semblait pas le chemin le plus direct pour arriver aux seuls suffrages qu'il disait estimer.

Il est vrai que, grâce à ses amis et à son intérieur, la réalité pouvait lui offrir autant d'attrait que la fiction. Le bonheur domestique lui avait été largement départi. Il était déjà marié quand il vint à Paris, et cette union répandit sur sa vie entière un parfum de félicité intime et profonde : « Je « devins, nous dit-il, je devins éperdument épris d'une jeune « personne, dont les qualités aimables se peignaient sur sa « figure charmante. Notre bonheur a duré quarante-sept ans, « et mon amour pour elle ne dégénéra jamais en amitié. » C'est ainsi qu'il parlait de sa femme dans le dernier ouvrage qu'il a publié à soixante-quinze ans, et sept ans après l'avoir perdue. « Le monde idéal que je rêvais, » dit-il ailleurs, « se trouva réalisé pour moi. Un sujet d'ouvrage s'était na- « turellement offert à ma pensée : je publiai mon *Essai sur* « *l'art d'être heureux.* »

Ce livre, qui commença sa réputation, obtint au milieu du bruit de l'Empire un tranquille et durable succès; on y remarque des pensées justes spirituellement exprimées : « Qu'est-ce que les peines? » se demande-t-il. « Des désirs qui surpassent nos forces. » Il ne fait qu'une exception à cette règle : « La mort d'une personne aimée est le seul malheur « réel : qu'on l'éprouve après diverses infortunes, il en ef- « face le souvenir, et l'on sent qu'on ne connaissait pas en- « core la douleur. » Du reste, il fait consister le secret du bonheur dans l'art de régler ses désirs. Cela a toujours été beaucoup plus facile à dire qu'à faire; et je n'oserais affirmer que le sage et doux écrivain ait indiqué des moyens très-neufs et très-énergiques pour arriver à cette fin.

Mais ce qui parle le plus haut en faveur de sa théorie, c'est son exemple. Il a été heureux, et, chose peut-être plus rare, il a tenu à passer pour l'être. Il sut se préserver non-seulement du malheur, mais de l'ennui, qu'il regardait aussi comme un malheur. Et pour fuir cet ennemi, il en revient toujours à son

goût prédominant, celui de la retraite. « D'abord, dit-il, on « s'y garantit d'une foule d'importuns et d'oisifs. Des gens qui « ne nous déroberaient pas une pièce de monnaie, nous vo- « lent sans scrupule une heure, un jour : ils ne savent donc « pas ce que c'est que le temps? c'est la vie. » Et ailleurs : « On déclame contre les hommes : j'ai mieux fait, je me suis « éloigné d'eux; et renfermé dans le cercle d'une société peu « nombreuse, il n'est plus pour moi ni sot ni méchant sur la « terre. »

On conçoit que dans ces conditions le bonheur soit chose facile. Celui de M. Droz dut être accru par la vogue de son *Essai*, et par la distinction dont l'Académie française honora son *Éloge de Montaigne*, publié en 1811. C'est ainsi qu'il traversa le règne de Napoléon, dont il ne goûtait nullement le système, et dont il méconnaissait même le génie.

La Restauration s'accordait mieux avec son genre d'esprit, et les institutions libérales dont elle dota la France plaisaient à ses opinions, qui s'étaient modifiées graduellement par l'action de l'étude et du temps, et où ne dominait plus que le désir de la conciliation entre les partis et une foi robuste au progrès de la race humaine.

Aussi son talent prit un nouvel essor. Il se signala par la publication d'un *Essai sur le beau dans les arts*. M. Droz l'avait composé en présence des chefs-d'œuvre que les conquêtes de l'Empereur avaient entassés au Louvre, et il eut le mérite fort rare alors de sentir et de dire que ces chefs-d'œuvre auraient dû rester sous le ciel qui les avait inspirés. Mais l'auteur y concentre trop exclusivement ses études et ses admirations sur les monuments de l'antiquité, de la renaissance et même de l'art moderne. Tout le vaste domaine que le Christianisme a ouvert aux arts lui est demeuré fermé. Il parle beaucoup d'architecture et n'a pas un mot pour les édifices sublimes que l'art de nos pères, l'art chrétien et national, a semés avec tant de prodigalité sur le sol de la France et de l'Europe. Mais nul ne comprenait alors ces incomparables beautés. Depuis près de trois siècles, la France s'était con-

damnée à les ignorer. Elle passait à côté de ses plus admirables monuments, sans avoir appris à les regarder. Pendant le grand siècle, pas un poëte, pas un prosateur, pas un prêtre même, ne leur avaient consacré le moindre hommage; et les esprits les plus cultivés, comme Fénelon ou Fleury, n'en parlaient qu'avec dédain.

Il était réservé à notre époque, de réhabiliter vingt générations d'artistes, créateurs inconnus et sublimes de nos cathédrales, de nos cloîtres démolis, de nos châteaux en ruine, et des innombrables trésors de peinture, de sculpture, de musique qui ornaient la vie de nos aïeux, et dotaient l'Europe du moyen âge d'un art dont la féconde originalité n'avait rien à emprunter ni à envier au paganisme.

C'est parmi vous, Messieurs, que sont venus siéger les interprètes les plus autorisés de cette autre et meilleure renaissance, qui est à la fois une conquête pour notre gloire nationale et une mine abondante pour l'avenir de l'art.

En 1823, à l'âge de cinquante ans, après avoir étudié les diverses théories morales enfantées par la raison humaine dans tous les pays et dans tous les siècles, M. Droz publia le résumé de ses recherches sous ce titre : *Philosophie morale, ou des différents systèmes sur la science de la vie.*

* On voit que son esprit se tenait toujours sur les hauteurs de la pensée, et ne déviait pas de la ligne qu'il s'était tracée. Mais la science de la vie, comme l'art d'être heureux, se montre en général assez rebelle aux décisions didactiques des philosophes et des écrivains. Pour les nations comme pour les individus, elle ne consiste guère à suivre les doctrines contradictoires et variables des simples moralistes. Dans cet écrit court et substantiel, M. Droz se complaît encore dans les aspirations vagues de son culte pour la morale théorique, et dans son enthousiasme pour les philosophes et les philanthropes. Tout en professant une respectueuse sympathie pour la morale évangélique, qu'on a si étrangement et si stérilement distinguée du dogme, on voit qu'il s'en tient surtout aux axiomes des moralistes de profession : il part de

Cicéron et de Sénèque pour aboutir à Franklin et à Fénelon, et bien entendu à Fénelon travesti par le dix-huitième siècle. On sent un peu trop l'influence de la déclamation sentimentale de Jean-Jacques et de Bernardin de Saint-Pierre. Les apostrophes, les appels aux âmes sensibles abondent. L'assurance du langage ne déguise pas toujours les incertitudes de la pensée. Mais l'amour du bien, la recherche du vrai, le désir passionné du bonheur des hommes, respire dans chacune de ces pages, et fait respecter l'écrivain par ceux même que la fibre un peu molle de sa doctrine ne satisfait pas. Le tableau rapide et lumineux qu'il trace des divers systèmes de la philosophie moderne, et des différents principes d'action auxquels ces systèmes peuvent se ramener, le porte à conclure en faveur de l'éclectisme dont il analyse avec sagacité les avantages, et qu'il essaie de concilier avec ce christianisme vague et indéfini qui ne répugne à personne parce qu'il n'engage à rien. Cependant on démêle facilement le progrès lent et sérieux de la vérité dans son esprit. On assiste à la lutte qui allait désormais remplir sa vie; au conflit de son respect pour les préjugés et les superstitions de son éducation intellectuelle, avec la révolte de son âme droite et pure contre tous les systèmes incomplets ou artificiels. Il se montre encore très-préoccupé des abus possibles du mobile religieux, de la mysticité, de la vie monastique. Mais quand il déclare que l'intolérance qui le choque le plus est celle qui s'unit au scepticisme; qu'il préfère l'ignorance à de fausses lumières; que l'instruction en soi est peu de chose; que l'éducation n'a qu'une base solide, la religion; que mieux vaudrait anéantir tous les systèmes de philosophie morale que de porter atteinte à la religion, seule nécessaire à tous les hommes, seule capable de donner aux plus fortes intelligences comme aux plus faibles, la vie et la lumière : alors on mesure l'intervalle immense qu'il a franchi depuis ses premiers Essais, on aperçoit entre ses mains le fil qui va le conduire hors du labyrinthe; et on s'incline devant ces sommets de la vérité qui commencent déjà à s'éclairer pour lui *.

La *Philosophie morale* lui ouvrit les portes de l'Académie. Il y entra en 1824, et vint avec bonheur rejoindre parmi nous les amis de sa jeunesse : Andrieux, Auger, Picard, Campenon, Roger, esprits distingués, aimables et gais, dont la cordiale et fidèle affection avait fait jusque-là l'honneur et l'attrait de sa vie.

Il voulut aussitôt justifier votre choix, en publiant la suite de l'ouvrage qui l'avait fixé. Cette seconde partie a pour titre : *Application de la morale à la politique.*

* Déjà alarmé de voir tant de gens professer la politique, et si peu s'instruire en morale, il crut porter un remède à ces abus en offrant, avec modestie et dans un esprit de paix, le tribut de son expérience. Il avait d'abord voulu l'intituler : *Legs d'un homme qui a vu des révolutions,* ne se doutant pas que ce triste avantage allait lui être commun avec la jeunesse à laquelle il destinait surtout son ouvrage, et que lui-même avait encore deux révolutions à voir avant de finir sa carrière. L'habitude qu'il avait prise, dans son jeune âge, de regarder le monde comme une sorte de classe de philosophie, lui inspirait une confiance un peu naïve dans les intentions des maîtres et les dispositions des élèves. Elle ne devait pas le préserver de certaines appréciations qui étonnent. C'est ainsi que son horreur pour le régime impérial le porte à regarder les armées permanentes comme un obstacle au progrès de la civilisation ; il va même jusqu'à regretter les victoires des Romains, peuple guerrier, sur les Carthaginois, peuple commerçant : il croit que des cours spéciaux de morale ne manqueraient pas d'une certaine efficacité, et fait des vœux pour que l'on ouvre une école de bon sens. Mais, à côté de ces traces trop durables de ses rêves de jeune homme, l'influence de ses longues et profondes études sur l'histoire de la révolution française se fait visiblement sentir. *

Réduisant tous les systèmes politiques à trois principes : la force, le droit et le devoir, il ne reconnaît comme légitime que la politique du devoir. Son éloquente indignation flétrissait d'avance ces hommes qui, sous des gouver-

nements paisibles, excitent aux révolutions, en considérant ces bouleversements effroyables comme de simples moyens de civilisation. Il repousse, du reste, la croyance à l'efficacité absolue d'une forme quelconque de gouvernement. Se figurer que tel principe, telle constitution politique est un talisman qui porte en soi le bonheur, lui paraît une insigne folie. Mais toutes ses préférences sont pour le Gouvernement mixte, tempéré, représentatif, qu'il croyait alors nous être assuré pour toujours. Nous avons tous partagé avec lui ces généreuses convictions : nous avons tous cru, comme lui, à l'utilité, à la légitimité, à la durée de ces nobles luttes de la tribune, à un gouvernement dont la condition, comme on l'a dit ici, était de *gouverner dans le combat et par le combat même* (1). Nous ignorions, comme lui, que nous étions dès lors condamnés au supplice de Sisyphe, et que le rocher, à peine soulevé, retomberait toujours sur nos bras épuisés. Mais dès lors M. Droz démêlait avec sagacité les éléments du danger; il appelait de tous ses vœux la formation d'une aristocratie politique, d'un patriciat national. Sans doute, il comprenait, comme nous tous, que les lois écrites ne peuvent ni faire, ni surtout refaire une aristocratie, après l'avoir détruite : mais ce qu'elles peuvent toujours, et ce qu'elles font dans toute l'Europe moderne, c'est d'empêcher ce retour salutaire aux lois de la nature qui ramène l'homme au culte des ancêtres et à la hiérarchie des forces sociales. M. Droz s'élevait avec raison et courage contre cette tendance, il déclarait que l'absence de cet élément de résistance et de durée, devait interdire à l'opposition en France les franchises illimitées dont elle a pu, sans inconvénient, jouir en Angleterre. Quoique n'appartenant, par aucun côté, à ce qu'on appelait alors l'opinion royaliste, il jugeait sévèrement l'opposition de cette époque, qui minait déjà, sans le vouloir, le trône et les institutions qu'elle prétendait défendre. Je me refuse le plaisir de citer, car ce plaisir aurait ses dangers : il me conduirait trop vite sur le terrain des allu-

(1) M. de Salvandy.

sions au présent. En voulez-vous un seul exemple? Voici ce qu'écrivait M. Droz, il y a vingt-six ans : « Qu'on nous donne la « république, nous n'aurons pas un jour de liberté; nous au- « rons deux jours de tyrannie : l'un, sous la populace; l'autre, « sous quelque despote. Nos républiques sont des monarchies « dont le trône est vacant. »

* La politique et la morale devaient conduire naturellement M. Droz à l'économie politique; et d'ailleurs son esprit et son talent se prêtaient avec une égale facilité à une très-grande diversité d'études. Dès sa jeunesse, il s'était occupé de cette science. Jusqu'à la fin de sa carrière, il en suivit attentivement les progrès. Il devint le partisan modéré de la liberté du commerce, tout en reconnaissant la nécessité des transitions et des précautions que comporte la saine politique. Le volume qu'il a publié sur ces matières, et qui a été traduit dans plusieurs langues, témoigne de la profondeur et du caractère pratique de ses recherches. Les principaux problèmes de la science des richesses ont été sondés par lui; il y portait, comme partout, le vif désir de travailler à l'amélioration morale et religieuse de ses semblables. L'économie politique bien conçue ne devait être, selon lui, que l'auxiliaire de la morale et même de la religion. « L'extrême pauvreté, » c'est lui qui le dit, « est une abondante source d'impiété. Parlez de Dieu à « des gens qui manquent de l'absolu nécessaire, et vous rece- « vrez souvent d'effrayantes réponses. » Il oubliait d'ajouter que, pour les individus comme pour les nations, l'extrême richesse est encore une source plus abondante de décadence morale. Il admettait volontiers que l'État eût plus d'action que par le passé sur les moyens d'éteindre la misère; mais sans jamais prétendre remplacer ou amoindrir le concours indispensable des particuliers et des associations volontaires. Vers la fin de sa vie, il enseignait hautement que la science seule ne réussirait jamais à soulager les classes ouvrières. Pour accomplir cette grande œuvre, il y avait, selon lui, deux classes d'hommes à transformer : les ouvriers ivres et débauchés, et les fabricants qui ne voient dans les ouvriers que des

machines animées. Sous l'influence chrétienne, l'une de ces classes aurait de l'ordre, et l'autre des sentiments paternels. Il regardait la concurrence comme une des conditions indispensables de notre état social. Ses inconvénients ne peuvent trouver de frein que dans la probité, l'honneur et la délicatesse. Mais pour faire régner ces sentiments, selon M. Droz, une morale incertaine et vulgaire ne suffit pas : il faut toute la puissance des habitudes qu'enfante une éducation religieuse. Du reste, il doutait du succès des philanthropes, et même de leur persévérance. Le seul remède efficace lui semblait être la transformation de la bienfaisance vulgaire en une active et intelligente charité.

J'ai voulu réunir et résumer l'ensemble de ses efforts dans cette belle partie des connaissances humaines : mais je dois ajouter que ces opinions, si nettes et si fermes sur les problèmes les plus redoutables de notre temps, indiquent une phase dernière et définitive de son esprit, que nous signalerons plus tard*.

A la période où nous en sommes, vous aurez remarqué, Messieurs, que cette âme toujours avide de vérité, flottait encore dans le vague ; elle n'était arrivée qu'à des résultats qui ne pouvaient pas la satisfaire.

Mais même à cette époque encore inachevée de son développement intellectuel, il touche et il entraîne par des qualités de plus en plus rares dans la vie littéraire : la sincérité, la simplicité et la modestie. Il ne pose jamais : il ne joue pas un rôle ; parce qu'il savait penser et écrire, il ne se croyait pas appelé à gouverner le monde ou à le bouleverser. Il ne tente rien d'osé, rien d'outré. Il ne recherchait pas pour lui-même la louange et ne la prodiguait jamais. Aussi ne connut-il point le besoin de cultiver la popularité ni d'exploiter ce triste commerce entre l'orgueil et l'adulation, dont Bossuet disait déjà : « On loue pour être loué ; on fait honneur aux autres « pour en recevoir ; et on se paie mutuellement d'une si « vaine récompense. »

D'ailleurs, de jour en jour sa marche devenait plus assurée ;

sa plume acquérait une trempe plus mâle et plus vigoureuse. A la chaleur un peu superficielle, à l'émotion quelquefois déclamatoire et par trop continue de ses premiers écrits, succède un style qui, sans cesser d'être pur et noble, commence à traduire l'énergie croissante de ses convictions. Le style et l'homme se révèlent enfin avec toute leur valeur dans le grand travail historique qui fut l'œuvre capitale de sa vie. Il s'y était préparé par de laborieuses études et des recherches prolongées ; car il poussait jusqu'au scrupule le respect du public et de lui-même. Le premier chapitre de son court écrit sur la philosophie morale fut rédigé sept ans avant qu'il ne le fît imprimer : et il travailla pendant trente ans sans relâche à son *Histoire de Louis XVI*. Cette longue et patiente étude explique l'attrait particulier de ce livre pour tout lecteur ami de la vérité, dans un temps qu'on a voulu habituer aux dangereux mensonges de l'improvisation historique.

J'ai hâte, Messieurs, de vous parler de ce grand ouvrage qui constitue les véritables droits de M. Droz à la reconnaissance publique et à l'estime de la postérité. Vous en connaissez le titre complet : *Histoire du règne de Louis XVI pendant les années où l'on pouvait prévenir ou diriger la révolution française.*

Ce titre est un peu long, mais il est le résumé du livre et de l'excellente pensée de l'auteur. En vain son libraire lui fit des observations, lui représenta que cette périphrase effrayerait le public, et nuirait au succès. M. Droz tint bon. Il aima mieux consulter sa conscience que sa renommée. Il eut raison, même pour sa renommée. Le public eût confondu son livre avec tant d'autres, plus éclatants et plus populaires, sur la Révolution française : tandis qu'en maintenant au frontispice de son œuvre la pensée qui en fait le fond, il se classe à part, et tranche au profit de la vérité et de la société un problème trop souvent résolu contre l'une et l'autre.

Il proteste donc, dans son histoire, contre cette fatalité mensongère qu'on a donnée pour explication et pour excuse aux plus tristes attentats qui aient souillé notre histoire. Il

déclare que l'on pouvait, et par conséquent que l'on devait, prévenir la révolution ; que, n'ayant pas su la prévenir, il fallait essayer de la diriger de manière à l'arrêter au moment nécessaire.

Cette thèse posée, il la démontre avec la plus impartiale fermeté. Il ne plaide pas, il juge. Toujours clair, équitable, modéré, il est souvent éloquent, profond, prophétique même. Des particularités neuves, choisies avec goût, vérifiées avec soin, soutiennent et varient l'intérêt du récit. Mais ce qu'on apprend surtout à goûter, à aimer dans ce livre, c'est l'homme qui l'a écrit, c'est la conscience qui ne fléchit jamais devant la force, qui ne subit aucun des enivrements de la victoire du mal. Il n'est la dupe d'aucun des déguisements du crime, il détruit tous ses abris, lui arrache tous ses masques, lui refuse jusqu'à l'excuse banale du danger de l'invasion ; excuse qui n'en serait pas une, si elle était fondée sur des faits, et qui d'ailleurs est une insulte à la France et à la vérité. Il dit avec fierté et avec raison : « Les Français avaient « beaucoup à craindre d'eux-mêmes, fort peu de l'étranger. »

Même quand son indignation gronde, sa parole est sobre et contenue. Il n'emprunte à ces temps néfastes pas plus leur langue que leurs idées. A aucun titre, la postérité ne pourra le ranger parmi ces adulateurs posthumes du mal, qui ont entrepris, comme dit Tacite, d'abroger la conscience du genre humain, et qui, pour mieux absoudre leurs clients dans le passé, n'hésitent pas à pervertir l'âme de leurs contemporains. La postérité n'aura qu'à ratifier le jugement porté sur le livre de M. Droz par un de ses meilleurs amis, qui siége parmi vous, et qui me disait : « C'est l'histoire de la Révolu- « tion française, écrite par un honnête homme à l'usage des « honnêtes gens. »

M. Droz croyait ne faire qu'une histoire : il s'est trouvé avoir embrassé un sujet contemporain. Lorsqu'il y a quelques années un personnage fameux (1), parlant à une des classes

(1) Le prince de Talleyrand.

de l'Institut, se servit de cette expression : « La Révolution française qui dure encore..... » je me souviens de l'émotion de surprise et d'incrédulité que cette parole produisit sur le public. On croyait alors que la révolution était finie ; beaucoup de bons esprits regardaient son œuvre laborieuse comme définitivement terminée en 1830. Il en était ainsi dès 1789 : à chaque crise traversée, à chaque *journée*, on disait et on croyait la révolution achevée. Aujourd'hui nous connaissons le néant de ces illusions : ce que nos pères et nous, nous avions pris pour l'ensemble de l'œuvre, n'en était qu'un chapitre, qu'une phase. La révolution a repris sa course : elle est venue encore une fois dépasser toutes les appréhensions, déjouer la prudence aussi bien que la témérité, donner raison à tous les fous, et confiance à tous les scélérats.

C'est la même maladie qui dure depuis soixante ans ; qui n'accorde plus à l'Europe que de courts intervalles de repos et de santé, dont nul ne peut entrevoir le terme et dont nous cherchons encore le remède.

La révolution n'est donc pas encore de l'histoire. Elle est toujours vivante : elle nous entoure, nous domine et nous menace toujours. Comme elle n'a changé que d'allure, et jamais de nature, l'étude de ses premières années est pour nous spécialement féconde en lumières : et c'est sur quoi l'ouvrage de mon prédécesseur mérite de fixer surtout l'attention.

Je laisse de côté les causes premières de la révolution, car il me faudrait remonter plus haut encore que ne l'a fait M. Droz : montrer le double courant de la renaissance du paganisme et de la réforme venant se confondre dans un même lit pour saper les fondements du vieil édifice catholique ; signaler l'effort constant et victorieux de la royauté française pour tout niveler autour d'elle, et frayer la voie à l'égalité moderne ; dénoncer ces princes aveugles, qui, en France et hors de France, creusaient eux-mêmes l'abîme où ils devaient s'ensevelir après y avoir jeté tout ce qui leur résistait dans l'Église et dans l'État : ajouter enfin mille indices prophétiques à ce relâchement coupable du haut clergé, à cette in-

curable frivolité de la noblesse, à cette corruption sentimentale des lettrés et de leur public, où l'on s'accorde à voir les motifs directs de la révolution. Tout le monde est d'accord pour la regarder comme la conséquence et comme le châtiment des crimes et des torts de l'ancienne société, dont les souverains de nom et de fait avaient graduellement extirpé le principe chrétien qui lui servait à la fois de base et de ciment. Ceux qui bénissent la révolution et ceux qui la condamnent, la font également dériver de la guerre faite par la royauté absolue et la philosophie moderne à l'ancienne société telle que l'union du sacerdoce et de l'empire l'avait constituée. C'est l'opinion vulgaire, et c'est la bonne. Aucun homme sérieux ne daignera compter avec ces systèmes nouveaux qui prétendent tirer la démocratie du catholicisme, et faire de la révolution un commentaire de l'Évangile.

Mais que le châtiment infligé par la révolution fût le remède nécessaire et unique, c'est ce dont il est encore permis de douter. La grande assemblée, chargée en 1789 de guérir les maux de la France, a-t-elle rempli cette mission avec conscience et sagesse? En d'autres termes, le médecin avait-il le droit de tuer son malade? C'est la question qui, de nos jours plus que jamais, doit diviser l'opinion.

Je voudrais vous y arrêter pendant quelques instants, au risque de vous soumettre des observations qui, écrites bien avant les événements récents, y ont perdu beaucoup de leur opportunité; au risque même de froisser non-seulement des préjugés populaires et invétérés, mais encore des convictions sincères et généreuses qu'il me serait doux de partager. Mais je vous dois avant tout la vérité, ou du moins ce que je prends pour elle; votre indulgence me tiendra compte de l'intention, et s'il me fallait du courage, j'en puiserais dans l'exemple de mon prédécesseur.

* M. Droz a cru et a prouvé que pendant tout le dix-huitième siècle on aurait pu prévenir la révolution : et à ce sujet il répand une lumière abondante sur des faits trop négligés dans notre histoire. Il rappelle avec sympathie les

efforts tentés par la haute intelligence et la rare intégrité de Machault, pour lequel il revendique une place parmi les meilleurs ministres que la France ait connus. Il explique et justifie les réformes voulues avec tant d'énergie et de raison par Turgot et par Necker. Il condamne à la fois l'aveugle égoïsme des courtisans, et l'opposition intéressée, tracassière, capricieuse des parlements, ainsi que leur résistance acharnée aux améliorations les plus simples et les plus sages. Il signale les motifs puérils qui firent avorter les deux assemblées des Notables. *

Ces préambules écartés, et la révolution ayant commencé, non par la convocation les États-généraux, mais par la main-mise de l'Assemblée nationale sur tous les pouvoirs, il prend à partie cette assemblée : il la montre infidèle aux mandats qu'elle avait reçus de tous ses commettants ; infidèle surtout aux lois de la justice et du bon sens ; méconnaissant comme à plaisir toutes les occasions de rasseoir les esprits, de concilier les cœurs, de pacifier le pays ; faisant le mal au lieu du bien, le faisant sans nécessité, sans excuse, sans prétexte même, par un coupable abus de sa force.

M. Droz, avec la modération de son langage, avec la stricte impartialité de ses conclusions, avec l'enthousiasme sincère pour la liberté et le progrès légitime, qui éclate partout sous sa plume, fait de son livre un acte d'accusation formidable contre la célèbre Assemblée. Il insiste, à bon droit, sur les fautes qu'elle a commises pendant les premiers mois, les premières semaines de sa carrière, à l'heure où il était encore si facile de diriger la révolution en la tempérant. Dans le mal révolutionnaire, plus encore que dans toute autre maladie sociale, ce sont les premiers symptômes du mal qu'il importe surtout de reconnaître et de combattre ; l'enseignement profitable est là, et il n'est pas ailleurs. Personne ici n'a besoin de se prémunir contre les entraînements d'où sont sortis les forfaits de la Convention. Les crimes de 1793, après avoir trouvé des apologistes presque aussi coupables que leurs auteurs, n'inspirent plus aujourd'hui qu'une salutaire épou-

vante. Ils renaîtront peut-être : nous en serons peut-être les victimes, jamais les complices. Mais qui, d'entre nous, n'a dû, un jour, retrouver, juger, réprimer en lui-même ou chez autrui les illusions et les égarements qui ont conduit la Constituante aux abîmes?

Ne croyez pas du reste, Messieurs, que la triste expérience qui manquait aux hommes de 1789, et que nous avons si douloureusement acquise, sans être pour cela beaucoup plus sages, me rende insensible à tout ce qui agitait les âmes honnêtes et généreuses à cette époque mémorable. Qui ne conçoit et qui n'admire cet immense enthousiasme du bien public? Qui ne dût ressentir le légitime espoir de régénérer la France, de rajeunir son antique génie, de détruire à jamais des abus intolérables? Qui ne comprend tout ce qu'avait de légitime et de nécessaire cet avènement de la bourgeoisie, qu'avait préparé et justifié tout le passé de France? Comment ne pas partager le sentiment d'humiliation et d'envie que devait faire naître dans tous les cœurs le spectacle de l'Amérique, émancipée par le concours de nos armes, et de l'Angleterre, notre ancienne rivale, planant sur le monde du haut de sa vieille et paisible liberté? N'accusons pas les élans magnanimes de ces amis sincères de la justice et de la sainte liberté, dont M. Droz a si noblement interprété les souffrances et les vœux. Mais soyons implacables pour ceux qui firent de leur orgueil et de leur vanité la loi suprême; pour ceux qui tentèrent de substituer les aberrations de l'esprit humain en délire aux lois de la Providence; pour ceux qui, en exagérant tous les dangers du gouvernement des assemblées politiques, indisposèrent dès lors les esprits sages contre ce régime si souvent utile et glorieux. Et de ces dangers, quel est, sans contredit, le plus grand? C'est d'affaiblir le sentiment de la responsabilité en le partageant. On se sent à la fois puissant comme un souverain et obscur comme un ouvrier. On s'arroge à la fois le droit de tout faire ou de tout défaire, et le droit de se perdre dans la foule après la catastrophe.

Tout semblait se réunir alors pour justifier l'ardeur des

uns, la confiance des autres, l'attente de tous. On avait tout pour soi. D'abord le roi : celui de tous les rois qui, selon Mirabeau, a le moins mérité ses malheurs personnels; un roi comme on n'en avait pas vu sur le trône depuis saint Louis; jeune, d'une vie irréprochable, nullement dépourvu de talents, passionné pour le bonheur public, qui répondait aux cris de *Vive le Roi,* par le cri de *Vive mon Peuple;* un roi dont les défauts même, et le plus grand de tous, sa faiblesse, ne provenaient que de sa crainte excessive de blesser l'opinion.

Ensuite, l'accord unanime des honnêtes gens contre les abus de l'ancien régime. Les cahiers de tous les ordres étaient à peu près identiques sur ce point; il n'est pas une réforme utile qui n'y ait été prévue et exigée. C'était le vœu, le cri, l'irrésistible volonté de la France entière. Tout le monde y était ou résolu ou résigné, sauf quelques courtisans sans force ou quelques magistrats sans influence. Là-dessus, Maury, Cazalès et Bouillé étaient du même avis que Lafayette et Mirabeau. Ces inégalités factices, qui froissaient l'amour-propre le plus légitime et l'ambition la plus modeste; ces dédains puérils fondés sur des usages surannés; cette cascade de mépris qui tombait de rang en rang, selon la juste expression de M. Droz, et ne s'arrêtait pas au Tiers-Etat, tout cela était condamné et devait disparaître sans retour.

L'égalité devant la loi, l'abolition de tout privilége inique ou blessant, l'égale répartition de l'impôt, la liberté individuelle, la liberté des cultes, une réforme des ordres religieux et de l'organisation ecclésiastique, concertée entre les deux puissances; tous ces changements si justes, si nécessaires et si urgents, étaient dans le cœur de Louis XVI comme de tous ses sujets; elles n'eussent rencontré nulle part de résistance sérieuse. Elles étaient la conséquence naturelle des mœurs, des idées, de l'histoire même de la France. La distinction des rangs n'avait pas besoin d'être noyée dans le sang, ni la liberté de conscience d'être inaugurée par la plus odieuse des persécutions, dans un pays qui s'enorgueillissait dès lors d'a-

voir été gouverné par des protestants comme Sully et Necker, et par des plébéiens comme Suger et Colbert.

On avait de plus, par un bonheur rare et inespéré, un groupe de patriotes intelligents et dévoués, modérés et intrépides, d'esprits vraiment politiques, hommes de tribune et de conseil, en qui se résumaient les instincts de la France et les besoins de la situation : Mounier et Lally, Clermont-Tonnerre et Liancourt, Virieu et Malouët, Malouët surtout, le plus persévérant et le plus courageux de tous, qui répondait aux clameurs de la gauche : « De tous les murmures je n'ai jamais « craint que ceux de ma conscience. » M. Droz s'étend avec une complaisance affectueuse sur les nobles efforts de cette élite de bons citoyens, qui n'eurent qu'un tort, celui de se décourager trop tôt. Ces hommes voulaient évidemment tout ce que voulait la France, et tout ce qu'il lui fallait : un gouvernement tempéré, une royauté puissante, un patriciat indépendant et accessible à tous les genres de mérite, une assemblée contenue et temporaire ; en un mot, les bases essentielles de ce gouvernement que nous reçûmes en 1814, qui nous a donné trente-quatre ans d'une liberté, d'une prospérité, d'une sécurité sans pareilles dans notre histoire, et que la France n'a su apprécier qu'après les avoir perdues.

* On avait enfin, pour indiquer la bonne voie, l'exemple de l'Angleterre et de sa révolution de 1688, cet exemple si souvent invoqué par les théoriciens du dix-huitième siècle et si complétement méprisé par leurs disciples. Je n'entreprendrai pas de démontrer à quel point on fut infidèle aux leçons que l'on pouvait puiser dans l'histoire de la révolution de 1688, en présence de l'homme illustre qui préside à cette séance et qui s'est approprié, parmi nous, ce grand enseignement. Grâce à lui, chacun sait que cette révolution, loin d'être l'origine de la constitution si enviée de l'Angleterre, n'en fut que la conséquence et la sanction. Faite par des aristocrates, avec l'assentiment de l'immense majorité du peuple, elle a duré comme durent les œuvres d'où la mesure n'exclut pas l'énergie et où le soin de garantir le présent ne va pas jusqu'à

détrôner le respect du passé. Ses auteurs obéissaient à ce qu'ils croyaient être une nécessité du moment. Ils n'imaginèrent pas de bouleverser leur pays pour le sauver, ni de déraciner la société pour la replanter la tête en bas. Ils refusèrent, tout en l'appliquant, d'invoquer ou de consacrer ce droit à l'insurrection qu'il n'est donné à personne de comprimer après l'avoir proclamé. Ils évitèrent, avec un soin scrupuleux, tout ce qui touchait de près ou de loin aux abstractions ou aux théories pour s'en tenir aux traditions et aux institutions anciennes. Ils n'effectuaient une dérogation partielle, temporaire, hautement regrettée, à la plus ancienne de ces institutions, à l'hérédité du trône, que pour confondre ce trône avec les libertés publiques dans une union qui a déjà duré près de deux siècles; ils affirmaient une fois de plus la règle par l'exception, et ils surent ainsi, selon l'expression de Burke, faire de la crise de 1688 le berceau de la stabilité et non la pépinière inépuisable des révolutions de l'avenir.

On dira que la France n'est point l'Angleterre, et, après nos soixante dernières années, on aura beau jeu pour soutenir qu'elle n'est point faite pour jouir des mêmes droits avec la même prudence et la même persévérance. Mais on ne fera jamais croire à un juge impartial qu'elle fût condamnée, en 1789, à se précipiter dans l'inconnu, au risque d'y rencontrer les mécomptes les plus humiliants et le crime élevé à sa plus haute puissance. C'est au livre de M. Droz qu'il faut renvoyer ceux qui auraient encore des doutes à cet égard. Ils y verront combien il s'en est fallu de peu que l'on ne touchât au but et que l'on ne s'y maintînt; ils comprendront et partageront sa patriotique douleur.

Que ne s'est-on contenté de la déclaration royale du 23 juin, qui, développée et appliquée par les États-Généraux, eût répondu à toutes les exigences des cahiers qu'ils avaient reçus de leurs mandataires? Que ne s'est-on arrêté au lendemain de la nuit du 4 août, de cet élan généreux et spontané, qui mettait un terme à tous les abus et à toutes les injustices de l'ancien régime? La France se fût replacée tout naturellement à

la tête du monde ; l'Europe entière, loin de s'armer contre nous, ce qu'elle ne fit, du reste, qu'à la dernière extrémité, se fût élancée sur nos traces ; et en nous rappelant les origines de nos institutions, en calculant leur avenir, en les comparant à l'histoire des nations voisines, nous ne connaîtrions ni l'envie, ni la crainte, ni la honte *.

S'il en a été autrement, à qui faut-il imputer cet irréparable malheur? Disons-le hardiment, avec M. Droz, à la majorité de l'Assemblée constituante, à son aveuglement, à son implacable orgueil. C'est elle qui détourna le cours naturel des aspirations de la France ; c'est elle qui changea le sens des choses et des mots. Jusqu'alors, on avait donné le nom de Révolution à ces crises toujours redoutables, mais quelquefois salutaires et légitimes, qui ravivaient l'existence des peuples, comme celle de 1688 en Angleterre ; comme celle qui avait rendu au Portugal, asservi par l'Espagne, sa nationalité glorieuse ; comme celle qui venait d'armer la Belgique, pour ses vieilles libertés, contre les innovations tyranniques de Joseph II ; comme celle encore qui allait jeter une lueur d'espérance et de vie sur la noble Pologne, déjà mutilée par ses trois spoliateurs. Jusqu'alors, on avait cru que la Constitution d'une nation, comme celle de l'homme, était son tempérament naturel, fortifié, amélioré par l'âge, l'éducation, le travail et l'expérience. C'est l'Assemblée de 1789 qui fit du mot de Révolution le synonyme de la destruction méthodique, de la guerre permanente contre tout ordre et contre toute autorité ; c'est elle qui baptisa du nom de Constitution ces créations artificielles de la scolastique des partis, sans racines et sans majesté, éphémères comme la passion et stériles comme l'orgueil.

* Sans doute l'Assemblée constituante renfermait une foule d'hommes distingués, doués de tous les trésors de l'éloquence, et la plupart animés d'un amour sincère de l'humanité. Sans doute elle opéra des réformes indispensables que la monarchie avait préparées, et que lui imposaient d'ailleurs ses commettants. Mais son œuvre fut à la fois coupable et in-

sensée, parce qu'elle dépassa toujours le but, sans y être contrainte par les hommes ni par les choses. Là, comme depuis, comme toujours, la révolution vint d'en haut, avant de venir d'en bas. Avant de descendre dans les masses, elle fut conçue et fomentée par un petit nombre d'ambitieux dont les malheurs ont trop fait oublier les crimes. L'Assemblée commença par détruire le mandat qu'elle avait reçu de la royauté et des électeurs, seule origine légitime de ses pouvoirs. C'était se proclamer omnipotente et infaillible. Elle eut bien plus de présomption et d'orgueil que de lumières. Elle méconnut la première condition du vrai législateur : la défiance de soi et de la nature humaine. Les ténèbres et le néant de l'homme livré à lui-même, ne lui inspirèrent jamais cette modestie qui est une vertu publique aussi bien qu'une vertu chrétienne. Elle semble n'avoir jamais eu la conscience de cette inexpérience que de trop indulgents apologistes lui donnent pour excuse. Amoureuse de théories et de métaphysique, pleine de mépris pour les faits et d'une confiance niaise dans les lieux communs, elle ne voulut pas comprendre qu'en politique les idées vraies ne sont jamais simples, mais presque toujours complexes, parce que la politique n'est pas de la géométrie. Elle déchira ces symboles, ces traditions, ces formules qui sont le vêtement nécessaire de notre nature infirme, pour la jeter frissonnante et nue dans les déserts de l'abstraction. Elle eut cette manie de l'uniformité, qui est la parodie de l'unité et que Montesquieu appelle la passion des esprits médiocres. On la vit tour à tour dominée par la pétulance des rhéteurs et l'outrecuidance des sophistes, altérée de cette popularité qui n'honore pas plus qu'elle ne dure, poussant jusqu'à la servilité la tolérance des minorités factieuses, impitoyable envers la royauté vaincue, inerte et muette devant l'émeute et l'assassinat *.

Les hommes que j'accuse, parce que leur mémoire est encore debout, et parce que leur esprit vit encore parmi nous, se trouvèrent en présence d'un édifice majestueux et vénérable, qui exigeait de vastes réparations et une nouvelle dis-

tribution. Plutôt que de le réparer, de le consolider, de l'embellir, ils aimèrent mieux en saper les fondements, en ne laissant, comme dit M. Droz, à ceux qui vinrent le renverser, qu'à invoquer leurs principes et à imiter leur exemple. Ils se figuraient qu'on pouvait ici-bas tout changer, tout créer à volonté. L'homme n'a ni ce droit, ni cette force. Celui des disciples de M. Droz qui lui a fait le plus d'honneur, votre confrère, M. Nodier, disait avec raison : « La mission du génie « est de conserver, quand il vient trop tard pour créer. » Il y avait alors beaucoup à conserver en France, ne fût-ce que l'honneur de son histoire et sa bonne renommée devant le monde. Chaque progrès récent de la science historique a confirmé la vérité du principe posé ou plutôt deviné par madame de Staël : « Ce n'est pas la liberté qui est nouvelle en Europe, « c'est le despotisme. » Cela était vrai de la France, comme de tous les autres peuples chrétiens. On pouvait, on devait donc revendiquer la liberté comme l'imprescriptible apanage de la France, comme le patrimoine du peuple franc par excellence. On pouvait renoncer à cet enthousiasme aveugle pour la royauté, qui était devenu depuis peu le seul principe de l'ancien régime, et qui formait un si étrange contraste avec l'abaissement de Louis XV, sans renoncer en même temps au bénéfice des douze siècles d'existence pendant lesquels la France avait traversé tant de fortunes diverses. On pouvait oublier les deux ou trois dernières générations, sans renier toute l'histoire de son pays. Il fallait oublier tout le règne de madame de Pompadour et de son adulateur Voltaire, pour aller, en remontant le cours des âges, réclamer les droits périmés mais non éteints, qu'une nation sans cesse distraite par la guerre et la cour avait laissé peu à peu confisquer par ses rois. En les adaptant aux mœurs nouvelles, aux exigences de l'unité nationale, on centuplait leur valeur. La liberté acquérait ainsi des ancêtres. On l'identifiait avec les gloires et les forces du passé. C'est précisément ce que ne voulait pas l'Assemblée constituante. Elle voulait une liberté faite de ses mains, créée par son souffle. Elle ne voulait pas de la liberté à

titre d'héritage du passé : et cependant ce titre était la plus sûre des garanties, parce que l'homme, quoi qu'on fasse, a besoin de cette transmission pour se croire vraiment propriétaire d'un bien quelconque ; parce que l'ambition secrète du novateur le plus audacieux est de se chercher des aïeux dans le passé ; parce que chacun hérite, même malgré lui, de la pensée des siens, comme de son nom, de sa langue, de sa vie : parce qu'en tout l'hérédité est l'accord de la raison et de la nature.

L'Assemblée constituante aima mieux déclarer que le peuple français n'avait été pendant douze siècles qu'un amas d'esclaves, afin de se faire un peuple neuf, un peuple fabriqué de la veille, comme une machine propre à faire l'expérience des théories et des abstractions dont elle s'était éprise. Elle traita la France en pays conquis : elle mit à sac toutes les affections, tous les souvenirs, tous les vestiges du passé ; elle les immola tous à cet orgueil cruel qui est le propre des novateurs.

Les nations ont une âme comme les individus : pour n'être pas immortelles, elles n'en ont pas moins leur raison d'être dans le passé et de longues espérances d'avenir. C'est sur cette âme de la France que la Constituante porta la main ; elle entreprit de la tuer ; elle y réussit à moitié.

Rabaut Saint-Étienne lui avait dit : « Pour rendre le peuple heureux, il faut le renouveler : changer ses idées ; « changer ses lois ; changer ses mœurs... ; changer les « hommes ; changer les choses ; changer les mots... ; tout détruire ; oui, tout détruire, puisque tout est à recréer. » L'Assemblée choisit pour président l'auteur de ce programme, et elle l'appliqua servilement. Elle crut avoir tout fait, parce qu'elle avait tout changé ou tout détruit. On aurait pu lui rappeler qu'il ne faut qu'une cognée et un quart d'heure pour abattre le plus beau chêne de nos forêts, et qu'il faut un siècle pour le remplacer. Mais elle ne comptait pas plus avec le temps qu'avec la nature. Elle fit la guerre à l'un et à l'autre, sous prétexte de la faire aux préjugés. La durée avait été

jusque-là la condition de toute force et de toute grandeur : elle en fit un principe de déchéance et de mort civile.

* Tout en inaugurant l'intervention du pouvoir, sous le nom de l'État, et sous la forme de la démocratie, dans les régions qui lui avaient échappé jusque-là, elle désarmait la société. Elle partait de cette erreur fondamentale que l'homme est essentiellement bon, et la société essentiellement mauvaise : tandis que c'est le contraire qui est vrai, que l'homme tombé est naturellement mauvais, et que la société a été instituée par Dieu pour le contenir et l'aider à se corriger. De là sa complicité avec toutes les convoitises de l'égoïsme. Elle alla flatter dans le cœur des peuples, *ce secret principe d'indocilité* dont parle Bossuet, et qu'on y retrouve toujours. Loin de réprimer, elle ne fit qu'encourager, tantôt par son silence, tantôt par ses actes, ce que Mirabeau appelait l'*agitation démoniaque de vingt-quatre millions de fous.*

Des deux institutions fondamentales, que l'on retrouve chez tous les peuples, chez les Arabes du Sahara algérien, comme chez les Germains de Clovis, le patriciat et le sacerdoce, elle anéantit l'une et proscrivit l'autre. La hiérarchie divine lui a résisté : la hiérarchie humaine a succombé sous ses coups.*

N'ayant pas su lire dans l'histoire du monde qui démontre que nulle part la démocratie n'a pu régner sans dégénérer en despotisme, elle entreprit de fonder en France la démocratie. Pour y réussir elle dut renverser toutes les barrières qui jusque-là avaient contenu la tyrannie, soit des rois, soit des masses. Elle introduisit l'instabilité partout, dans l'État comme dans l'Église, dans la propriété comme dans la famille. Elle eut la bizarre idée de superposer une royauté héréditaire à cette démocratie souveraine dont elle avait banni toute tradition, toute durée et toute hérédité. Elle créa un état politique et social qui jusque-là ne s'était jamais vu dans le monde. En un mot, elle fut condamnée à combattre sous toutes les formes les deux bases de toute société, l'autorité et l'inégalité.

Je dis l'inégalité, qui est la condition évidente de l'activité, de la fécondité, de la vie sociale; qui est à la fois la mère et la fille de la liberté : tandis que l'égalité ne peut se concevoir qu'avec le despotisme. Non pas certes cette égalité chrétienne, qui a pour vrai nom l'équité, mais cette égalité démocratique et sociale qui n'est que la consécration légale de l'envie, la chimère de l'incapacité jalouse; qui n'a jamais existé que de nom ou pour un moment, et qui ne pourrait devenir une réalité que par la destruction de tout mérite, de toute vertu.

Si les hommes pouvaient être tous égaux entre eux, la première condition de leur existence serait la suppression complète de la liberté. La nature humaine répugne heureusement à cet excès de misère. Mais ne voyons-nous pas propager partout en Europe ce goût dépravé du nivellement qui préfère l'égalité dans la servitude à l'inégalité dans la liberté, et qui fournit au despotisme son plus solide appui et sa plus éclatante justification? N'a-t-on pas déjà reconnu et avoué que chaque progrès des peuples modernes vers l'égalité était une étape vers le pouvoir absolu.

Or, ne l'oublions pas, ce sont les législateurs de 1789 qui ont inscrit dans nos lois, et dans nos cœurs, en dépit de la nature et du bon sens, cette vaine promesse dont la réalisation toujours promise et toujours attendue constitue la société à l'état permanent de mensonge et de guerre. Faciliter au vrai mérite l'accès des carrières les plus brillantes, satisfaire toutes les ambitions légitimes, moyennant l'épreuve du travail et de la persévérance, c'est un devoir; mais stimuler la production factice et universelle de prétentions sans limites, en renversant toutes les digues d'ailleurs si flexibles, que la tradition, l'habitude, les souvenirs de famille opposaient au torrent des médiocrités avides; c'était une criminelle folie. Cette folie nous l'avons faite, et nous en subissons la peine.

Il faut avoir la franchise de l'avouer au milieu des dangers dont nous sommes assaillis : en appelant tous à tout, on a aggravé le mal qu'on prétendait détruire; on a éveillé les am-

bitions endormies sans pouvoir les satisfaire; on a irrité, provoqué, enflammé toutes les cupidités, et on s'est ôté le droit et la force de les réprimer ; on a tué le sentiment le plus tutélaire, le bonheur d'être à sa place, à son rang; on a promis plus qu'aucune société ne peut tenir; on a créé un problème insoluble et on a rendu la France entière victime d'une odieuse déception. L'équilibre entre les désirs et les jouissances, entre le droit et le fait, a été rompu. Les cœurs, dévorés par la convoitise, et navrés par les mécomptes, s'ouvrent d'eux-mêmes à l'appel des passions qui leur montrent dans un avenir chimérique la compensation de leurs angoisses. C'est ainsi que la tempête est devenue incessante, la révolution éternelle. C'est ainsi que l'inégalité des fortunes est devenue le point de mire des ambitions déçues et des candidats rejetés. En proscrivant toutes les propriétés collectives, toutes les associations solidaires; en déchirant tous les liens antiques entre l'homme et ses ancêtres, entre l'homme et la terre, entre l'homme et l'homme; en détruisant tous les prestiges, toutes les fictions qui établissent entre les diverses classes de toute nation bien organisée une gradation bienfaisante, la Constituante n'a plus laissé que deux armées en présence, les propriétaires et les prolétaires. Ce n'est pas la Convention qui a semé ce poison : c'est la Constituante. Elle avait peut-être le fol espoir que le flot déchaîné par elle s'arrêterait devant la distinction qui naît de la richesse, après avoir effacé toutes celles qui naissent de la gloire, des services rendus, des droits acquis; comme si la richesse et la propriété elle-même n'était pas aux yeux du pauvre et du prolétaire, de tous les priviléges le plus exorbitant, et de toutes les inégalités la plus blessante. Non, la propriété, dernière religion des sociétés abâtardies, ne résistera pas seule au bélier des niveleurs. N'a-t-on pas vu de nos jours contester jusqu'au privilége de l'intelligence, et faire un appel à l'ignorance pour abriter la révolution? Tant il est vrai que, pour rester dans la logique, le dogme de l'égalité ne doit pas plus respecter le mérite et la fortune que la naissance.

Mais, d'ailleurs, l'Assemblée constituante elle-même a légué au monde un exemple fatal, et dont nous avons déjà pu apprécier les conséquences. Jusqu'à elle la confiscation des biens n'avait existé qu'à titre de pénalité : la première elle en fit une ressource fiscale et un principe d'utilité publique. En proclamant le droit de l'État sur la propriété de l'Église, elle déposa dans nos institutions et dans nos idées le germe du communisme. Il n'est pas un argument employé par les orateurs de sa majorité contre les moines et contre les évêques, qui n'ait été retourné de nos jours contre les capitalistes et contre les propriétaires oisifs. Ouvrez le *Moniteur*, changez les noms et les dates, et vous y trouverez la première édition des doctrines qui ont le plus effrayé l'Europe contemporaine.

Je ne dis rien de ce qu'elle a fait contre la religion : on sait assez ce que j'en dois penser. Je remarque seulement qu'elle inaugura ses travaux par une déclaration pompeuse en faveur de la tolérance universelle, et de la liberté des cultes; qu'ensuite elle se transforma en concile, se mit à interpréter le droit canon, et après avoir confisqué le patrimoine du clergé, tenta de lui confisquer sa conscience en lui imposant un serment qui devint le prétexte de la persécution la plus sanglante que l'Église ait subie depuis Néron.

En résumé, l'Assemblée constituante ne manqua pas seulement de justice, de courage, et d'humanité, elle manqua surtout de bon sens. Le mal qu'elle a fait lui a survécu. Elle nous a désappris à obéir. Elle nous a fait croire que l'on pouvait tout défaire et refaire en un jour. Elle a inauguré contre le plus doux et le plus irréprochable des rois, cette série d'attentats qui devait habituer un peuple égaré à toutes les injustices et à toutes les ingratitudes dont nous avons été témoins.

Dieu l'a châtiée surtout par la stérilité de ses œuvres. Elle prétendait fonder à jamais la liberté, et elle eut pour successeurs les tyrans les plus sanguinaires qui aient jamais déshonoré aucune nation. Elle avait pour mission de rétablir les finances, l'empire de la loi, et elle a légué à la

France la banqueroute, l'anarchie et le despotisme, le despotisme sans même ce repos dont on fait à tort la compensation de la servitude. Elle a fait plus : elle a laissé des prétextes pour tous les abus de la force et des précédents pour tous les excès de l'anarchie future. Mais elle n'a rien fondé : rien ! L'ancienne société qu'elle renversa, avait duré, malgré ses abus, mille ans : la nôtre, celle que la Constituante a voulu créer, est déjà à bout de voie, et elle dure à peine depuis cinquante ans. Si nous vivons encore, s'il nous reste une législation civile, une organisation judiciaire, militaire, administrative, fiscale, qui ont survécu à nos tourmentes politiques, on sait à qui nous le devons : aux éléments d'ordre et de vie que Louis XIV et Napoléon ont déposés dans nos codes, Napoléon surtout, moins grand à mes yeux pour avoir vaincu à Austerlitz et à Iéna, que pour avoir livré à l'esprit révolutionnaire dont il était issu, une première bataille, et pour l'avoir à demi gagnée.

Les chefs de l'Assemblée constituante s'enorgueillissaient de deux œuvres capitales : la constitution civile du clergé, qu'il suffit de nommer pour la qualifier ; et la Constitution de 1791, qui a duré trois fois moins de temps qu'on n'en avait mis à la discuter. En revanche, ils posèrent tous les principes dont la Convention ne fit que tirer les conséquences, et dont la plus récente de nos révolutions nous a révélé la fatale et permanente vitalité. Ils ne proscrivirent pas la propriété, mais ils l'ébranlèrent jusque dans ses racines. Ils ne proclamèrent pas le culte de la Raison, mais ils le pratiquèrent. Ils n'abolirent pas la royauté, mais ils la livrèrent désarmée, enchaînée, avilie, avec un sceptre de roseau et une couronne d'épines, aux bourreaux qui venaient les remplacer.

Je ne nie pas que ses adversaires et ses victimes aient commis des fautes ; et les succès d'un parti, en temps de révolution, résultent bien moins de son habileté que des fautes du parti contraire. Au premier rang de ces fautes, que M. Droz dénonce avec une rigoureuse justice, il place les illusions provoquantes des émigrés. En présence de l'invasion

formidable des révolutionnaires, disciplinés jusque dans leurs excès, et heureux jusque dans leurs folies, il signale chez les royalistes ce que Mirabeau appelait si bien « l'incohérente agitation du dépit impatient; » il gémit de les voir toujours dominés par les esprits les plus étroits et les plus passionnés de leur parti, sacrifiant toute tactique honnête et nécessaire à des rancunes puériles, et concentrant leur haine sur l'obstacle du moment, au risque de compromettre le salut définitif.

L'impartiale sévérité de M. Droz l'oblige à démontrer, en le regrettant, qu'une fraction considérable de la noblesse française a donné alors une nouvelle preuve de cette incapacité politique qui se remarque dans tout le cours de sa brillante histoire. Ajoutons qu'elle l'a su glorieusement racheter le jour où, tout l'honneur de la France étant réfugié sous les drapeaux, et le pays divisé à l'intérieur en deux camps, celui des victimes et celui des bourreaux, elle s'est trouvée tout entière dans le camp des victimes.

Ces fautes expliquent le succès de la Révolution, mais n'excusent pas ses crimes. Or, la seconde moitié de 1789 fut pleine de crimes et de sang. Ce sang, noyé dans les torrents qui ont depuis inondé la France, a presque disparu de nos souvenirs. Il faut le rappeler toutefois pour l'enseignement d'un peuple qui n'a point encore appris à en rougir et pour le châtiment de ceux qui le laissèrent verser sans le venger, sans même s'en indigner. Il faut lire dans M. Droz, dans les pages de cet honnête homme indigné, de cet ami consterné de la vraie liberté, le récit des attentats qui souillèrent le berceau de la Révolution, et cette ère trop célèbre que l'on vante en les oubliant.

1793 était déjà tout entier dans 1789; car c'est en 1789 que fut proclamée l'impunité de l'assassinat politique. Pour moi, le sang innocent du jeune Belsunce, du septuagénaire Foulon, de Berthier, de Flesselles, des vaincus de la Bastille, des victimes des 5 et 6 octobre, et de tant d'autres immolés avec une férocité si lâche, me révolte peut-être encore

plus que les massacres en règle de la Terreur. Et pourquoi? Parce que ces attentats, dont l'Assemblée ne daignait pas s'émouvoir, venaient se mêler aux discussions sur les droits de l'homme, aux déclamations de Robespierre, préludant à l'institution du tribunal révolutionnaire par des motions contre la peine de mort, à toute cette sensibilité hypocrite qui invoquait sans cesse la vertu, à cette philanthropie homicide, à cette indulgence malsaine pour le crime, qui est elle-même le plus grand des crimes contre l'humanité, et le signe irrécusable de la décadence sociale.

* Quand M. Droz m'apprend d'une part que les victimes politiques acquittées par la justice impuissante, étaient immolées par le peuple à la porte du tribunal qui venait de les absoudre, je ne m'étonne pas de voir ailleurs cette même populace fondre sur le cortége qui conduisait au dernier supplice un parricide, afin de l'arracher à l'échafaud. Mais quand je vois le meurtre, le pillage et l'incendie couvrir le pays, et les meneurs de l'Assemblée et de l'opinion fermer les yeux pour décréter un relâchement dans la police criminelle, et un sursis général à toutes condamnations déjà prononcées, je demeure confondu.

Le jour où l'Assemblée constituante, après les massacres du 14 juillet et du 6 octobre, resta froide, divisée, incertaine, consentit à discuter avec l'émeute, et finit par s'incliner devant elle, je dis avec M. Droz que ce fut le jour de son jugement : elle avait perdu la France en se déshonorant elle-même.

Certes, elle aurait pu chaque jour s'arrêter, remonter la pente du mal, réparer toutes ses fautes. La logique de l'erreur est impitoyable; mais elle n'est pas invincible. Il ne faut jamais laisser croire à l'homme qu'il est irrévocablement enchaîné au mal parce qu'il l'a commis ou toléré. Les avertissements salutaires, les prédictions lugubres ne manquèrent jamais à cette assemblée : mais jamais elle ne voulut ni se corriger ni se repentir. Elle refusa d'écouter ses oracles habituels, Mirabeau, Duport, Barnave lui-même, ses plus grands orateurs,

du moment où ils essayèrent de la ramener au vrai. Elle réduisit également au désespoir et ceux qui blâmaient le mal tout en se résignant à le servir, et ceux qui devaient couronner par leur mort la gloire de lui avoir résisté. M. Droz a recueilli deux mots qui nous font lire dans l'âme de ces deux catégories d'hommes : Sieyès, qui devait voter sans phrase la mort de Louis XVI, disait quatre mois après la réunion des États-Généraux : « Si j'avais su comment tour-« nerait la révolution, je ne m'en serais jamais mêlé ! » et le duc de la Rochefoucauld qui allait être massacré à Gisors, après avoir professé pendant toute sa vie les opinions les plus libérales, s'écriait, en apprenant les meurtres commis lors de la prise de la Bastille : « Il est bien difficile d'entrer dans la « véritable liberté par une pareille porte. »

Il disait vrai, Messieurs, la liberté porte encore et portera longtemps la peine de la révolution.

Ayons le courage de le dire en présence des arrêts de l'histoire et des menaces de l'avenir : la révolution de 1789, *telle qu'elle s'est faite,* n'a été qu'une sanglante inutilité. Tous les bienfaits qu'on lui attribue, ses conséquences durables que nul ne songe à contester, les droits et les garanties qui nous sont devenus comme une seconde vie, tout cela eût été obtenu graduellement, complétement, sans aucune des violences révolutionnaires, et n'en eût été que plus solidement enraciné, plus universellement respecté. Prétendre qu'il valait mieux conquérir la liberté politique et l'égalité devant la loi par une crise meurtrière que par un effort légitime et continu, par la persévérante énergie du droit et du sacrifice, c'est une doctrine qui aujourd'hui ne devrait guère être professée que par les hommes déterminés à livrer un assaut semblable à la société actuelle, encore toute meurtrie et mal assise par la faute de nos pères et par la nôtre. Qu'on le sache bien, tout homme qui absout sans réserve 1789, prononce d'avance la sentence de mort contre tout gouvernement de son choix et de son temps.

Car 1789 ne fut pas la liberté : ce fut la révolution. Le

danger, peut-être irrémédiable de la liberté, dans nos temps modernes, c'est d'être confondue avec la révolution. On a sans cesse pris les orgies de l'une pour les victoires de l'autre. Un écrivain distingué[1] l'a dit : la liberté politique en France a un grand malheur, c'est d'être née de la révolution et par suite de n'avoir guère servi qu'à la révolution. Et cependant, à vrai dire, ce sont les deux contraires. La liberté c'est le droit limité par le devoir. La révolution n'est que la force triomphant à la fois du devoir et du droit.

Qu'on ne vienne donc pas objecter les intérêts de la liberté, à ceux qui combattent et déplorent la révolution ; à ceux qui, comme vous tous, Messieurs, ont, dans ces dernières années, lutté contre les égarements et les conquêtes de l'esprit de désordre. La liberté, c'est nous qui l'avons défendue, nous défenseurs de l'autorité, de l'ordre et de la loi. Oui, la liberté vraie, la liberté réglée, loyale, à la fois virile et pure, c'est entre nos mains seules qu'elle pouvait fleurir ; c'est nous seuls qui l'avons aimée, servie, comprise, qui n'en avons pas dégoûté l'univers. Avec nous, par nous, et si l'on veut contre nous, elle pouvait vivre. Avec nos ennemis, elle est la première immolée. On peut nous calomnier, nous accuser, nous traiter d'amants du despotisme : notre conscience parle ; nos actes aussi ; et aussi l'histoire qui dira de quelle passion sincère la France entière, aujourd'hui troublée dans sa foi, a aimé la liberté, jusqu'à ce qu'une nouvelle explosion de la lave révolutionnaire fût venue recouvrir l'Europe et déconcerter les plus hardis d'entre nous.

Je ne parle pas ici de la révolution comme d'un fait, d'un acte, d'un orage passager ; je parle de la révolution érigée en principe, en dogme, en idole ; de cette révolution qui ne se borne pas à un pays, à une époque, mais qui prétend envahir l'esprit humain tout entier, lui tenir lieu de religion et de société ; qui prêche la légitimité de l'insurrection partout et toujours, sauf contre elle-même ; qui, sous le nom de démocra-

[1] M. le comte Franz de Champagny.

tie, n'est que l'explosion universelle de l'orgueil; qui, après avoir tout obtenu, demande encore tout, insatiable comme la mort et comme elle implacable. Je dis que cette révolution, non-seulement n'est pas la liberté, mais qu'elle en est l'antipode. Victorieuse ou vaincue, elle tue la liberté, en la supprimant quand elle triomphe; en la faisant redouter et haïr, quand elle l'invoque dans ses défaites. C'est elle qui prépare les peuples à la tyrannie; elle les en rend dignes; elle leur apprend surtout à s'y résigner, crainte de pire.

Voilà pourquoi les deux plus fameux champions de la liberté, parmi les modernes, deux hommes très-divers, mais qui, tous deux, devaient leur force et leur renommée à l'insurrection contre les pouvoirs établis, ont fini par réagir contre la révolution française. Washington, aussi pur qu'il était grand, s'en inquiète dès l'origine, et à la fin de sa carrière, il accepte le commandement d'une armée destinée à la combattre. Mirabeau, au milieu de ses triomphes oratoires, s'arrête, désespéré de n'avoir attaché son nom qu'à une vaste destruction[1]; il consacre son énergie, son habileté, à empêcher le triomphe de la démocratie[2], à préparer la régénération de la royauté; et loin d'en rougir, il veut que la postérité le sache; il compte sur ces efforts pour se faire pardonner les dérèglements de sa jeunesse; et sur son lit de mort, il dit à son ami : *C'est là qu'est l'honneur de ma mémoire.*

J'ai trop de fois nommé Mirabeau pour ne pas vous rappeler, Messieurs, que M. Droz a consacré un volume presque entier à l'étude de la transformation que subit le grand orateur à partir du jour où il vit le roi captif d'une Assemblée elle-même captive, mais captive volontaire de Paris et de la révolution. M. Droz nous a révélé d'avance les principaux traits de cette correspondance, dont la publication récente a jeté sur le génie et le cœur de Mirabeau une lumière si imprévue. Charmé, sans être dominé, par ce rare génie, il l'a

[1] Voir sa lettre au roi, citée par M. Droz, t. III, p. 188, et ses paroles, t. III, p. 74.

[2] Droz, t. II, p. 200.

peint dans son étonnant mélange de faiblesse et de grandeur d'âme; avec ses tergiversations, ses chutes, ses retours; aimable, fier, séduisant, superbe, mais condamné à être à lui-même son plus grand obstacle. On le voit jurant d'effacer ses fautes par de gigantesques labeurs, par un indomptable courage; mais manquant toujours, même aux yeux d'un public corrompu, de l'autorité que la seule vertu donne à l'éloquence. Il dit, en gémissant de ses désordres : « Je pour-« rais les expliquer, mais je ne veux pas les excuser; » et il les recommence. Tantôt il supplie la cour de lui permettre d'écraser l'ennemi, et tantôt il se livre aux ébullitions de sa verve révolutionnaire pour faire sentir sa force et désirer son concours. Aristocrate par instinct, royaliste et libéral par raisonnement, il veut le rétablissement non de l'ordre ancien, mais de l'ordre; non la contre-révolution, mais la *contre-constitution;* il déclare que la prérogative royale est le plus précieux domaine des peuples; il se proclame le défenseur du pouvoir monarchique réglé par les lois, et l'apôtre de la liberté garantie par le pouvoir monarchique; et, en même temps, par une tactique aussi déloyale qu'imprudente, sans craindre la contradiction flagrante de sa conduite publique avec ses engagements de conscience, il pousse l'Assemblée dans les voies de la violence et de la persécution.

A la fin, le bien l'emporte. Il concentre toute sa politique sur les moyens de raviver le pouvoir exécutif; il fait maintenir la formule *Par la grâce de Dieu* dans les actes de la royauté; il jure de désobéir à la première loi de proscription contre les émigrés. « Personne, » disait-il fièrement à Maloüet, « personne ne croira que j'ai vendu la liberté de mon « pays, que je lui prépare des fers. Je leur dirai; oui, je leur « dirai : vous m'avez vu dans vos rangs luttant contre la ty-« rannie, et c'est elle que je combats encore. Prenez bien « garde que je suis le seul, dans cette horde patriotique, qui « puisse parler ainsi sans faire volte-face. Je n'ai jamais « adopté leur roman, ni leur métaphysique, ni leurs crimes « inutiles. » Mais il ne devait pas avoir le bonheur de réparer

le mal qu'il avait fait : la mort le saisit au moment où il se croyait sûr de sauver la monarchie, la France et sa propre gloire. Il avait trop longtemps spéculé sur les passions humaines, trop manœuvré, trop louvoyé, trop compté sur lui-même, trop oublié Dieu. Comme il touchait au but, Dieu l'arrête pour lui signifier la terrible parole que lui seul a le droit de prononcer : Il est trop tard !

Il lui fut du moins donné, avant de succomber, de s'incliner devant la reine, d'en obtenir son pardon, de lui offrir quelques espérances, quelques illusions consolantes. Connaissez-vous, Messieurs, un spectacle plus émouvant, que celui de Mirabeau devant Marie-Antoinette, et ne comprenez-vous pas ce respect, cet attrait, cet hommage attendri de l'homme en qui semblait s'incarner le génie de la révolution pour la femme qui devait en être la plus noble victime ? Je ne trouve qu'un reproche à adresser à l'histoire de M. Droz : c'est de n'avoir pas subi comme Mirabeau l'ascendant de cette femme héroïque ; c'est d'être resté froid et presque sévère pour elle. Pour moi, j'avoue que, dans les annales de la France et du monde, je ne sais rien, je n'imagine rien de plus saisissant et de plus douloureux que la destinée de Marie-Antoinette. Qui ne se sent comme éperdu de douleur et d'admiration devant ce contraste tragique entre l'éclat incomparable des dix premières années de son règne, et les ignominies dont sa fin fut abreuvée ; devant cette vertu charmante, ce bon sens si aimable et si méconnu, ce sang-froid, cette patience sereine, cette décision qui faisait dire à Mirabeau : « *Le roi n'a qu'un homme, c'est sa femme.* » Épouse, sa fidélité va jusqu'à paralyser son énergie naturelle ; chrétienne, elle se résigne à tout, excepté à une apparence de complicité avec le schisme ; mère, elle venge toutes les mères par le cri sublime qui confond ses accusateurs. Son cœur, modeste et calme, grandit toujours avec sa destinée, jusqu'à ce qu'il soit à la hauteur de cet échafaud où devait monter la fille de Marie-Thérèse après le petit-fils de Louis XIV.

Non, la France n'a point encore expié ce crime, le plus

grand de tous ceux qu'elle a laissé commettre. Un jour viendra peut-être où elle élèvera un autel dans le cœur repentant de chacun de ses enfants à cette martyre de nos égarements. Ce jour-là nous serons *désaveuglés*. Le mot n'est pas français; je le sais : mais il est de la reine de France, il est de Marie-Antoinette[1], et vous ne le répudierez pas.

Bien que mitigé par la douceur naturelle de son âme, le jugement de M. Droz sur l'époque et l'Assemblée dont il a écrit l'histoire, n'est guère moins rigoureux que le mien. Rien ne trahit dans l'austère indépendance de ses arrêts, les sympathies de sa jeunesse pour ce temps fatal. Il respectait trop la vérité pour vouloir lui demander la justification ou l'excuse de ses erreurs. Il voulait s'élever jusqu'à elle et non la faire plier jusqu'à lui.

Il lui restait à faire, dans l'ordre moral et religieux, les mêmes progrès que dans l'ordre politique. Il les fit. C'est cette dernière transformation que je dois vous raconter. Sans aucun doute, le scrupuleux amour du vrai qui l'avait guidé dans ses études historiques, lui facilita l'accès de la certitude et de la paix qui manquait encore à son âme. Depuis longues années, et au plus fort de son enthousiasme pour la philosophie morale, des doutes venaient parfois l'assaillir sur l'efficacité des théories philosophiques pour accomplir de grandes réformes dans la société comme dans l'âme humaine. Ses recherches lui rendirent de plus en plus manifeste l'infirmité de la religion naturelle et des meilleurs systèmes de morale dans le combat que nous livrent nos passions et nos vices. Il vit que jamais les sages du paganisme n'avaient connu les moyens d'améliorer de grandes masses d'hommes, et que leurs successeurs dans les temps modernes n'avaient réussi qu'à exciter les âmes sans pouvoir les régler. Il vit avec effroi le levier qu'avait employé la philosophie, fléchir sous le poids qu'elle

[1] Correspondance du comte de Mirabeau avec le comte de la Marck, t. I, p. 31.

avait voulu soulever. Il vit enfin que les enseignements de la religion, seuls efficaces sur l'esprit des peuples, rendaient superflus ceux de la simple morale. Cette découverte le consterna. Il se sentait ballotté entre une philosophie impuissante et une religion fausse ; car il la croyait toujours fausse, tout en lui rendant des hommages extérieurs dans tous ses écrits. Ses opinions anti-religieuses, comme il l'a depuis confessé, avaient la force tenace d'une erreur d'enfance. Il eût voulu être chrétien, si on avait pu l'être sans admettre les dogmes et les pratiques. Il repoussait ce qu'il appelait, comme tant d'autres, la mythologie chrétienne.

Il continua cependant ses études. Il voulut rechercher les causes de la supériorité incontestable du Christianisme sur la philosophie dans l'art de maîtriser et de diriger les hommes. Il comprit bientôt combien les dissertations les plus éloquentes des moralistes et des métaphysiciens, sur la destination de l'homme ici-bas, sont inférieures à la réponse qu'une bonne femme chrétienne trouve à ce problème dans son catéchisme. De longues méditations sur le merveilleux privilége qu'a la religion de donner avec ses préceptes la force de les mettre en pratique, finirent par ébranler son esprit.

Le dernier coup lui fut porté par le dernier adieu de la compagne de ses jours. La fin chrétienne de cette femme modeste et tant aimée, l'éloquence de ses dernières paroles que la foi rendait sublimes, achevèrent l'œuvre de l'étude et de la réflexion dans l'âme de M. Droz. Une fois entré dans la pleine possession de la vérité, il eut besoin de partager sa nouvelle richesse avec ceux dont il avait partagé l'indigence. Un an après que son volume sur Mirabeau et la Constituante eut paru, en 1843, il publia sa profession de foi sous le titre de *Pensées sur le Christianisme.*

Il y aborde de front les objections et les préjugés les plus redoutables. La clarté de son langage répond bien à la tranquille assurance de son âme. Il parle avec cette autorité supérieure aux passions qui peut seule donner le mérite d'une opportunité durable. Il juge d'un regard si sûr les infirmités de

la société et leur unique remède, qu'on se demande, en le lisant aujourd'hui, s'il est bien vrai que ce livre ait été écrit avant la terrible expérience que nous avons faite, en 1848, de notre faiblesse et de notre aveuglement. Et l'on ne peut s'expliquer que par cet aveuglement, qu'un tel livre, venant d'un tel homme, n'ait pas plus profondément ému le public.

* Dans cet écrit, il accuse hautement les docteurs du XVIIIe siècle d'avoir ôté à l'homme un frein que rien ne remplace, d'avoir anéanti dans son cœur des trésors d'espérance et de résignation, d'avoir menti à la société en promettant de remplacer la source du bonheur qu'ils venaient tarir. Selon lui, le Christianisme seul explique tous les événements de la vie ; il a résolu le plus grand problème de morale : ne jamais enorgueillir l'homme et ne jamais le désespérer. Mais il ne se borne plus à vénérer la morale du Christianisme : il se fait l'humble apologiste de ces dogmes et de ces pratiques qu'il avait si longtemps repoussés. Il déclare que Dieu est venu sur la terre pour révéler les uns, pour instituer les autres. Il reconnaît dans les mystères de la révélation la preuve même de la divinité ; car le mystère est le sceau que Dieu imprime à toutes ses œuvres. Il sent qu'il faut croire aux miracles sous peine d'accuser le Christ d'imposture. Il confesse avec une tendre reconnaissance sa foi en la Rédemption, au pardon après l'expiation. Il craint seulement que l'infinie bonté ne nous fasse oublier l'immuable justice. Il ne recule devant aucune conséquence de sa foi, pas plus devant l'éternité des peines que devant l'infaillibilité de l'Église : mais comme sa nouvelle conviction n'exclut pas l'indulgence de sa nature, il se range à l'avis de ceux qui restreignent le nombre des victimes de la justice divine, et revendique la clémence du Père céleste pour la bonne foi dans l'erreur.

Ce n'est pas qu'il méconnaisse les droits de la raison : il ne veut pas qu'on éteigne ce pâle flambeau, comme il l'appelle. Mais il trouve sa lumière vacillante, et il dit qu'il faut être insensé pour s'en remettre à la raison seule du soin de

tout juger et de tout décider, lorsque l'expérience la proclame incapable de nous garantir des chutes les plus vulgaires et des illusions les plus étranges dans la vie la moins difficile. L'Église catholique satisfait sa raison aussi bien que son cœur. Une fois convaincu de la divinité du Christ, sa raison lui dit elle-même qu'elle doit se soumettre avec une confiance absolue à la révélation et à l'autorité établie par Dieu même pour prononcer en matière de foi.

Pas plus que la raison, il ne sacrifie la liberté. C'est *ce noble présent du libre arbitre*, fait par Dieu à sa créature, qui lui explique surtout la nécessité de la religion, avec ses préceptes, ses conseils et ses promesses.

A la voix, dit-il, de la prière soumise et confiante, la grâce descend du ciel, et la foi avec elle. Mais il veut la prière, rendue plus imposante par le culte public. L'Église le séduit et le domine par l'unité de sa foi et de son gouvernement. Il défend le prêtre contre l'accusation banale d'intolérance, et le bénit de protester au nom du ciel contre des crimes, tels que le duel et le suicide, encouragés sur la terre par une indulgence si générale. Le Christianisme, dit-il, doit tout offrir à l'homme, excepté de lâches complaisances. Le prêtre est de nos jours chargé d'une mission plus grande que jamais : les âmes, fatiguées du vide qu'elles éprouvent, l'appellent et l'écoutent. Le sort de la France est entre les mains de cette sainte et nombreuse milice, qui porte dans la moindre des chaumières et qui prêche au sein des villes les plus corrompues une doctrine plus haute et plus pure que celle des plus grands esprits d'Athènes et de Rome. Ses fonctions sont les plus belles que l'homme puisse remplir, à la condition qu'elle sache toujours les maintenir à la hauteur où Dieu les a placées, et que tout en vivifiant la société par le feu de son zèle, en donnant à l'autorité sa véritable base et son unique sanction, elle s'abstienne de confondre sa cause avec celle des partis purement politiques. Je regarderais, dit l'auteur, comme la plus grande des calamités que l'esprit d'innovation s'étendît jusque sur le Christianisme. Les idées d'amélioration so-

ciale, d'affranchissement universel, ne peuvent se réaliser que par la vieille charité dont le prêtre est l'organe. « L'homme « rentrera dans la voie de l'Évangile, et renouera les liens « qu'il a brisés, ou il marchera au hasard, poussé par sa « brutale indépendance, jusqu'au jour où un de ces chasseurs « de nations, qu'on appelle despotes, le prendra dans ses « rêts comme une bête sauvage. »

Ce n'est pas moi qui parle ainsi, Messieurs; c'est lui, c'est M. Droz, dans ce livre si modeste, qui est en même temps comme l'histoire de son âme et la confidence discrète de sa vie. Nous n'avons pas à craindre avec lui de retrouver cette méthode de confession publique, employée par saint Augustin dans un but de sublime pénitence, reprise après treize siècles par Rousseau au profit du vice et de l'orgueil, et qui depuis a inspiré de si nombreuses et de si étranges contrefaçons. Ce n'est pas lui qui voudrait fatiguer le public des fastidieux détails de sa vie intime, en trahir tous les secrets, lever d'une main profane le voile qui doit les cacher à tout regard étranger; disséquer sous des yeux indifférents les débris de ses affections, la personne de ses proches ou de ses amis; prendre enfin pour confident de ses fautes et de ses douleurs une tourbe de lecteurs inconnus.

Mais quelques traits sobrement tracés nous permettent de le suivre dans ses luttes intérieures. Il nous peindra la répulsion qu'il éprouve, « lorsque, jeune encore, cherchant la « vérité qui semblait le fuir, » dans ses courses solitaires au sein de ses montagnes, il rencontre une croix, instrument de supplice qui lui semble attrister la riante nature; et plus tard, revenu dans ces mêmes montagnes, il bénira la main qui élève le signe de la rédemption partout où peut passer un affligé. Il nous laisse entrevoir l'impression profonde produite sur lui par les récits des prêtres de sa province natale, si intrépides dans la persécution, si constants dans l'exil, cachés dans les forêts et les étables pour conserver aux populations désolées les secours de la religion, et payant souvent de leur vie cet obscur dévouement. Une autre fois, en entrant dans

une de ces églises qu'il avait longtemps regardées comme des ateliers de superstition, il y aperçoit des personnes qu'il savait divisées par leurs opinions politiques, agenouillées devant le même autel, calmes, silencieuses et lisant attentivement; il lui vient dans la mémoire que les livres où elles lisaient les obligeaient à prier les unes pour les autres, et il sort en méditant sur cette union des cœurs que l'unité de la foi ne donne pas toujours, mais qui n'existe nulle part sans elle.

Il n'insiste pas, il ne détaille rien. Il laisse seulement deviner que c'est avant tout le cœur qui l'a éclairé, ramené. Il a aimé, il a souffert, il a pleuré. La félicité éternelle que le Christianisme promet aux âmes pures, sert à la fois de consolation à sa douleur, et de démonstration à son esprit. Et quand il apprend que cette même religion promet de prolonger dans le ciel les affections de la terre, et d'y resserrer pour jamais les chastes liens formés ici-bas, alors l'œuvre est consommée, la victoire complète, il rend les armes, et se prosterne avec amour devant l'éternel vainqueur.

Devenu chrétien, il éprouve la noble envie de confesser sa foi. Il ne rougit pas de s'être instruit en vieillissant; au contraire, il trouve la chose toute simple; il espère, il désire qu'on fasse comme lui. Il dit qu'il ne croira jamais qu'un homme soit assez stupide pour ne rien apprendre en quarante ans. Du reste, il ne veut pas plus se vanter que se taire. Selon lui, lorsqu'on revient à la religion, il ne faut ni se cacher, ni se donner en spectacle. Mais aimer le Christ et rougir de lui, c'est un acte de honteuse faiblesse ou d'insigne mauvaise foi. Il ne sort de son silence et de son indulgence habituelle que pour combattre le paradoxe odieux qui daigne faire l'aumône de la religion aux esprits illettrés et vulgaires. Il n'est point d'erreur qu'il ait dénoncée avec plus d'énergie et d'indignation que la prétendue solution de ceux qui disent : « Donnez de la philosophie aux esprits cultivés, et jetez la religion au peuple. » Il la trouvait à la fois cynique et impossible.*

Les sages et les politiques n'accordèrent à son livre qu'un succès d'estime. Un homme toutefois avait compris toute la valeur de cet avertissement. M. Affre, archevêque de Paris, rendit un hommage public à l'exactitude théologique du laïc, à la persuasive intrépidité du chrétien. Il voulut que son nom et son témoignage fussent placés à la tête de l'ouvrage. Ce volume descendra donc à la postérité marqué du sceau de la publique sympathie du pontife, qui devait marcher à la mort avec un si doux courage, et léguer à l'Église de France une gloire que rien ne surpasse, et que rien ne fera oublier.

M. Droz voulut, à son tour, déposer un hommage sur la tombe du martyr de la charité épiscopale. Il mit sous la protection de cette sainte mémoire un second opuscule, dont il comptait faire l'appendice de ses *Pensées sur le Christianisme*, et qu'il intitula : « *Aveux d'un Philosophe chrétien.* » C'étaient, dit-il, les dernières observations d'un vieillard qui se reporte vers les jours de sa jeunesse, pour en expier les fautes. Il y revient sur les principaux éléments de sa conviction. Il leur donne un ton plus personnel ; il se contient moins : sa plume s'épanche avec la liberté d'un père qui va bientôt se séparer de ses enfants. Mais ne craignez pas qu'il donne dans l'abus des confessions et des confidences. « J'ai « longtemps méconnu, » dit-il, « la vérité, la puissance et « les charmes de la religion du Sauveur. Fasse le ciel que « mes tristes aveux soient utiles à quelques hommes ! Cet es- « poir me détermine à surmonter la répugnance qu'un hon- « nête homme éprouve à parler de soi, alors même qu'il « parle pour s'accuser. » Il la surmonte à peine. C'est toujours avec une réserve et une sobriété extrêmes qu'il mêle ses impressions personnelles aux preuves de la religion. Il ne se borne pas à être modeste, il veut encore être humble, et l'être surtout dans le récit de ses erreurs. Et, d'ailleurs, de quoi s'accusait-il ? D'un mal qui était celui de son temps, de son éducation, de l'air qu'il avait respiré en naissant cinq ans avant la mort de Voltaire ; d'un mal dont tous ses contemporains ont été atteints, et que nul n'a plus noblement effacé que

lui. Il avait pris sincèrement ses préjugés pour sa raison. La bonne foi avait toujours présidé aux fluctuations de son esprit, aux déchirements de son âme, et le vice n'avait jamais cherché chez lui un apologiste dans le doute.

La révolution de février le surprit occupé à terminer ses *Aveux*. D'abord troublé, il retrouve bientôt le sang-froid dans ce qu'il appelait sa longue et triste expérience des révolutions. Plus que jamais tourné vers le ciel, il ne veut pas fermer son cœur aux patriotiques espérances. Il ajoute à son livre quelques lignes qui méritent d'être citées.

« Je venais, dit-il, d'achever le récit de mes erreurs et « des bienfaits de la Providence envers moi, lorsqu'une ré- « volution a tout à coup éclaté. L'âge éteint mes forces, je ne « puis plus qu'élever mes mains vers le ciel, et je sens qu'elles « s'appesantissent : mais jusqu'au dernier soupir, il s'exha- « lera de mon cœur des vœux pour ma patrie..... » Il souhaite à son pays le remède dont il avait lui-même éprouvé la douce et invincible efficacité. « La religion, partout néces- « saire, est surtout indispensable aux peuples avides de li- « berté. » Puis, il nomme O'Connell ; et il rappelle les doutes exprimés par ce grand chrétien sur les destinées de la liberté dans cette France qu'il croyait à jamais hostile à la religion. « Cette séparation fatale, ajoute M. Droz, entre la religion et « la liberté, est le grand obstacle qui, depuis soixante ans, « s'oppose à l'affermissement de la liberté parmi nous. Mais « pour nous rendre à la religion, l'adversité est un moyen « qu'emploie souvent la Providence... Elle l'adresse aux hom- « mes qui méritent d'être désabusés ;... le découragement « perdrait tout : que la confiance en Dieu ne nous abandonne « jamais. »

Ce furent les dernières paroles qu'il destina au public. Le reste de sa vie fut consacré exclusivement à sa famille, et à vous, Messieurs ; vous savez mieux que moi avec quelle assiduité il remplissait ses devoirs d'académicien. L'âge et la faiblesse croissante de sa santé ne le retinrent jamais loin de vous. Il siégeait encore sur ces bancs quatre jours avant sa

mort. Il tomba malade en sortant de l'Académie, un mardi, et mourut le samedi suivant, comblé des secours et des consolations de cette religion qu'il avait si courageusement confessée. Sa dernière lutte avec la mort fut si douce, qu'on n'entendit pas même son dernier soupir : un quart d'heure après qu'il eut cessé de vivre, ses petits-enfants vinrent, comme à l'ordinaire, lui baiser la main, en lui demandant de prier pour eux.

Nous avons tous à profiter de l'enseignement qui ressort de la vie et des œuvres de cet homme de bien. Il nous aidera à remplir le premier devoir d'une nation envahie par le mal, qui est de répudier dans l'histoire les idées qui menacent dans le présent son repos et son existence. Pour vaincre et arrêter la révolution, il faut avant tout renier l'esprit révolutionnaire. On n'y parviendra point à moins de revenir, comme l'a fait M. Droz, à la vérité tout entière. En politique comme en religion, cette vérité est dans le Christianisme et elle n'est que là. On parle de progrès : depuis que le monde existe, quel progrès approcha jamais de la révélation chrétienne ? Elle est la base unique de toute restauration sociale. Elle seule peut *redresser,* comme parle Bossuet, le *sens égaré*. L'idée d'autorité ne peut naître que par l'idée de Dieu. Nos ennemis le savent bien et le disent : ne soyons ni moins hardis ni moins logiques. Il ne s'agit pas de reconstruire l'édifice politique d'un passé détruit sans retour ; il ne s'agit pas de ressusciter les morts ; mais bien de reconnaître la vie, là où elle n'a jamais cessé d'être, bien que niée, bafouée, enchaînée. Il s'agit surtout de ne pas nourrir la prétention insensée de vivre en s'abreuvant chaque jour du poison qui a tué tout ce qui nous a précédé. Il s'agit d'émanciper le principe chrétien et de se confier à la fécondité réparatrice de la vérité.

Le temps presse : les symptômes alarmants ont surgi en foule à nos yeux. Il faudrait plaindre ceux qui croiraient à une guérison apparente et trop prompte pour n'être pas superficielle ; ceux qui prendraient le silence de la défaite pour

une conversion; ceux qui passeraient tout à coup de la terreur à une aveugle confiance.

J'entends dire que la société est impérissable : en soi et en général, je le veux bien; mais les sociétés particulières qui s'appellent nations périssent souvent et sans retour. C'est leur durée qui est un miracle, et non leur chute. Pour les faire vivre, il faut une vigilance, un dévouement, une énergie, une fidélité à leurs lois primordiales qui fait défaut à notre temps. Si ces vertus viennent à manquer, Carthage, l'ancienne Rome, l'Égypte, l'Orient tout entier sont là pour témoigner de ce que peuvent devenir des sociétés aussi savantes, aussi civilisées, aussi belliqueuses que la nôtre. Cette fausse sécurité où nous nous replongeons toujours, n'est qu'une des formes de l'orgueil, et l'orgueil est la grande maladie de notre pays et de notre époque. Nous vivons dans un temps infatué de lui-même. Sa superbe n'est égalée que par son impuissance; car j'appelle impuissance une force qui n'est invincible que pour abattre et qui ne sait ni créer ni maintenir. Or, la grande leçon de nos jours, qui effraie en même temps qu'elle console, c'est Dieu qui la donne en confondant l'orgueil et la fausse sagesse des hommes.

Quelle humiliation, en effet, pour notre outrecuidance que cette nécessité où nous avons été chaque jour de proclamer, d'invoquer, de défendre... quoi? Ces premiers rudiments de la vie sociale que les sauvages eux-mêmes ne méconnaissent pas, et dont les noms sans cesse répétés fatiguent nos oreilles : la famille, la propriété, la religion! Voilà donc ce qui est menacé chez nous, dans la France du XIXe siècle! Voilà donc où devait aboutir tous ces progrès tant vantés, ce perfectionnement indéfini de l'humanité, cette civilisation si fière d'elle-même, cette propagation universelle des lumières, ce triomphe incontesté de la raison! Ce n'est pas le superflu qu'on nous dispute, c'est le nécessaire. Ce n'est plus le mystère qu'on nie, c'est l'évidence. La foi en Dieu a disparu pour faire place au fanatisme de l'impossible. O contempteurs du passé, que vous l'avez donc cruellement vengé!

* Mais d où vient cette corruption de l'esprit qui donne des complices à tous les incendiaires, et des dupes à tous les imposteurs? De qui est-elle l'œuvre? N'est-ce pas avant tout de l'intelligence dévoyée et du talent rebelle à la voix du devoir? Le mal, ne nous lassons pas de le dire, vient toujours d'en haut : en haut veut dire aujourd'hui la littérature, la république des lettres, le formidable empire de la parole et de la plume. Les lettrés, les penseurs ont-ils jamais plus mal usé de leur puissance que depuis qu'elle est immense et incontestée? N'est-il pas vrai que plus leur mission s'est agrandie et plus ils ont perdu ou renié le sentiment de la responsabilité? Depuis qu'ils se sont investis d'une sorte de pouvoir spirituel, tout autre pouvoir n'est-il pas devenu impossible?

Après avoir fait le mal, c'est à eux d'essayer de le guérir; sinon ils en seront les plus misérables victimes. La société actuelle, avec toutes les jouissances et tous les priviléges qu'elle réserve aux écrivains, s'effondrera sous elle-même; de ses décombres il ne peut sortir qu'une tyrannie telle que le monde n'en a jamais vu, et dont la première œuvre sera de poursuivre ce qu'on appelle la pensée avec un implacable acharnement. *

Pour échapper à ce sort douloureux, il n'y a qu'une voie à suivre, celle d'un retour énergique aux lois fondamentales que Dieu a données pour règle à la conscience et à la société. L'homme éminent dont nous celébrons aujourd'hui la mémoire, a été le type de ce mouvement régénérateur qui peut et qui doit nous sauver. Il a traversé la philosophie, l'économie politique et la politique pour aboutir au Christianisme. Il a substitué au culte de l'humanité celui de la vérité. Il n'a désavoué ni la raison ni la liberté; mais il a compris que l'une et l'autre ont besoin de sanction, de barrière et d'appui; et qu'un frein n'est pas une entrave. Il a su monter de la morale à la religion, de la raison à la foi, de la philanthropie à la charité, de la discussion à l'autorité. Je n'ose tirer de sa vie un pronostic pour l'avenir de la France et du monde : je me borne à constater que dans la sphère toujours plus étendue

qu'on ne pense, d'une âme honnête et pure, cette vie a vérifié la prédiction d'un homme dont on voit grandir chaque jour la renommée, du comte de Maistre, qui a dit de la révolution française : *Elle fut commencée contre le Catholicisme et pour la démocratie : le résultat sera pour le Catholicisme et contre la démocratie.*

Telles sont, Messieurs, les pensées qui m'ont animé en étudiant la noble carrière de celui que vous m'avez appelé à remplacer parmi vous. On le sait du reste, quand vous daignez adopter l'un de ceux qui aspirent à votre choix, rien ne vous oblige à adopter ses opinions : et je n'ai pas cette ambition pour les miennes. Mais vous excuserez, je l'espère, la hardiesse habituelle à un homme qui ne s'est jamais servi de la parole pour briguer le pouvoir ou la popularité, et qui place la réaction morale et sociale dont il est le serviteur passionné, à une hauteur infinie au-dessus de toutes les questions de gouvernement, de constitution ou de dynastie. Que cette réaction doive durer ou triompher, je l'ignore ; je n'y compte pas ; je cherche surtout à ne me faire aucune illusion sur ses forces ; mais je tiens qu'il faut profiter de la trève qu'elle nous a valu pour proclamer la vérité sans détour. Après cela, que nous soyons vainqueurs ou vaincus, c'est le secret de Dieu. Ce qui importe, c'est de ne pas avoir préparé soi-même la catastrophe où l'on succombe, et après sa défaite de ne pas devenir le complice ou l'instrument de l'ennemi victorieux. Je me souviens à ce propos d'une belle réponse attribuée au plus chevaleresque des révolutionnaires, à un homme qui a su racheter de grandes fautes par de rares qualités, à M. de la Fayette. On lui demandait ironiquement ce qu'il avait pu faire pour le triomphe de ses doctrines libérales sous l'Empire ; il répondit : *Je me suis tenu debout.*

Il me semble, Messieurs, que cette fière et noble parole pourrait servir de devise et de résumé à notre histoire. L'Académie française a le droit, elle aussi, de dire : Je suis restée

debout ! Depuis que la forte et dure main du cardinal de Richelieu l'a fondée, elle a subi bien des orages sans y succomber, traversé bien des régimes sans s'inféoder à aucun. Quelles qu'aient pu être les défaillances individuelles, elle n'a jamais complétement abdiqué devant le monopole de l'opinion dominante ou devant l'éternité chimérique de la force contemporaine.

C'est votre indépendance, Messieurs, qui est le gage de votre durée. En plein dix-huitième siècle, un prêtre, parlant en votre nom, devant la tombe ouverte de Voltaire, osa blâmer hautement ce triomphateur de *n'avoir pas dédaigné la triste célébrité qui s'acquiert par l'audace et la licence.* Vous n'accorderez pas aux pygmées qui se disputent aujourd'hui la dépouille de Voltaire, la connivence que vous avez refusée au plus formidable esprit que le mal ait jamais enfanté.

L'esprit révolutionnaire, qu'il faut combattre partout, sera réprimé par vous dans le domaine des lettres, du style, de la langue. Vous défendrez la société contre l'empire fatal de la phrase. Vous vengerez notre langue, chaque jour insultée par l'emploi sacrilége des termes, des images, des symboles empruntés à la religion ; par la prostitution des mots les plus saints aux choses les plus souillées. Les bons écrivains ne sauraient être révolutionnaires : s'ils commencent quelquefois par là, ils s'en corrigent : s'ils le deviennent, après avoir brillé par ailleurs, leur châtiment ne se fait pas attendre : ils cessent d'être et ne comptent plus. Oui, sauver cette langue française, qui est la forme la plus attrayante, la plus expansive de la vérité, c'est une mission qui vous appelle, Messieurs, aux premiers rangs dans l'œuvre de la régénération sociale, et qui vous attirera toujours le respect, la sympathie, les vœux de tout ce qui aura conservé parmi nous les traditions de l'ordre, de l'esprit, du goût et du bon sens.

Ainsi s'explique et se justifie cette suprême ambition des âpres lutteurs de l'arène politique, qui est de venir se reposer à vos côtés. Cette distinction déjà si recherchée du temps de Bossuet et de Montesquieu, est devenue aujourd'hui la véri-

table couronne et la seule durable des vies les plus glorieuses.

A une époque où il y avait encore des grands seigneurs, l'un d'eux, le maréchal prince de Beauvau, fier d'être admis parmi vous, remarquait que les premiers personnages de l'État venaient *briguer ici l'honneur d'être les égaux des gens de lettres*. S'il en était ainsi dans cette ancienne société, où tous les rangs étaient si réglés et si distincts, combien plus l'Académie française ne doit-elle pas fixer les regards, éveiller les désirs, enflammer les ambitions, de nos jours où tout est confondu et abaissé, où aucune position n'est assurée, aucune dignité debout, où l'on ne voit plus qu'elle, seul débris du passé qui ait échappé à l'universelle ruine, seul témoin vivant de notre antique gloire.

Pour moi, qui n'étais indiqué à vos suffrages que par des titres si peu nombreux et si contestés, je ne saurais vous exprimer assez la reconnaissance que je vous dois. Vous m'avez ouvert, au milieu de l'orage, le port que n'atteignent pas toujours les plus généreux courages. Vous me permettez d'y retrouver chaque jour des modèles, des amis éprouvés dans d'autres luttes et d'anciens adversaires transformés en alliés. Il me sera donné d'y vivre avec eux, d'y apprendre et d'y goûter cette équité, cette impartialité, cette mesure qui font la force et le charme de votre existence. Heureux si je puis désormais, loin des fatigues, des mécomptes, des animosités de la vie politique, me consacrer tout entier aux nobles études, aux laborieux loisirs dont c'est ici le sanctuaire. Mais j'ai trop parlé de tout pour avoir le droit de parler de moi, même pour me confondre en actions de grâces. J'ai hâte de finir, car je comprends et je partage votre juste impatience d'entendre cette grande voix, trop longtemps muette, et qui me vaudra votre indulgence en me faisant oublier [1].

[1] M. Guizot, directeur de l'Académie française, a répondu à M. le comte de Montalembert.

Paris. — Imp. Bailly, Divry et Ce, pl. Sorbonne, 2.

DISCOURS

DE M. GUIZOT

DISCOURS

DE M. GUIZOT

« Je ne sais, Monsieur, si vous vous rappelez la première circonstance dans laquelle j'ai eu l'honneur de vous connaître ; pour moi, je m'en souviens et je m'en suis toujours souvenu avec un vif sentiment d'intérêt et de plaisir. Vous étiez bien jeune alors; vous aviez à peine dix-neuf ans. Vous reveniez de Suède où M. votre père était ministre du roi Charles X. Les luttes que soutenaient les vieilles institutions suédoises vous avaient puissamment intéressé et attaché. Vous sentiez le besoin, et presque le devoir de rappeler nos regards vers ce peuple généreux qui, avec un courage et un dévouement admirables, a jeté, il y a deux siècles, et de concert avec la France, dans la balance de l'Europe, le poids décisif d'un héros, son roi. Vous désiriez que ce que vous aviez vu et senti dans la patrie de Gustave-

Adolphe fût connu et compris dans celle du cardinal de Richelieu, son ferme allié. Je m'empressai d'aider à l'accomplissement de votre désir. Ce fut là, Monsieur, notre première rencontre et votre premier écrit.

« Il y avait déjà, dans votre ouvrage, un esprit et un talent rares, et j'en fus frappé; mais je fus encore plus frappé de vous-même que de votre ouvrage. Des pensées si sérieuses avec des émotions si vives, tant de gravité dans le cœur avec tant d'ardeur dans l'imagination, votre foi profonde et naïve, votre physionomie, votre langage pleins en même temps de réflexion et de passion, et votre extrême jeunesse laissant éclater toutes ces richesses de votre nature avec son inexpérience impétueuse, ses grands désirs et ses beaux instincts, tout cela vous donnait, Monsieur, un caractère original et plein d'attrait qui, dès ce jour, me saisit vivement, et me fit pressentir, pour vous, un noble avenir.

« Bien des années, et quelles années! Monsieur, se sont écoulées depuis cette époque, et notre relation a subi bien des vicissitudes. Nous avons été longtemps étrangers l'un à l'autre, et souvent adversaires. Né dans le sein de l'Église catholique, vous avez, dès vos premiers pas, pris place, et une grande place, parmi ses plus zélés défenseurs. Je suis resté fidèle à la foi protestante de mes pères. J'ai eu l'honneur d'être longtemps l'un des conseillers de la monarchie de 1830, et vous avez longtemps combattu, non cette monarchie elle-même, mais la politique qu'elle a presque constamment pratiquée, la jugeant conforme aux intérêts supérieurs du pays. Malgré tant et de si graves dissentiments, je n'ai jamais cessé, Monsieur, de ressentir pour vous l'intérêt et le goût que vous m'aviez d'abord inspirés. Au milieu des luttes de la vie publique, et quoique souvent atteint de vos coups

et forcé de vous porter aussi les miens, j'ai toujours eu l'instinct d'une secrète sympathie qui unissait au fond, du moins dans leur but intime et dernier, nos vœux et nos efforts : sentiment dont probablement vous ne vous êtes guère douté, que je n'écoutais point quand j'avais à vous combattre, mais que j'ai plus d'une fois retrouvé au moment même du combat, et que je prends plaisir à vous exprimer aujourd'hui.

« Je serais surpris, Monsieur, si le cours des années et les enseignements de la vie ne produisaient pas sur vous le même effet que j'en ai éprouvé. Plus j'ai pénétré dans l'intelligence et dans l'expérience des choses, des hommes et de moi-même, plus j'ai senti en même temps mes convictions générales s'affermir et mes impressions personnelles se calmer et s'adoucir. L'équité, je ne veux pas dire la tolérance, envers la foi religieuse ou politique des autres, est venue prendre place et grandir à côté de ma tranquillité dans ma propre foi. C'est la jeunesse, ce sont ses ignorances naturelles et ses préoccupations passionnées qui nous rendent exclusifs et âpres dans nos jugements sur autrui. A mesure que je me détache de moi-même et que le temps m'emporte loin de nos combats, j'entre sans effort dans une appréciation sereine et douce des idées et des sentiments qui ne sont pas les miens. Vous le savez, Monsieur : « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon père, » a dit Notre Seigneur Jésus-Christ ; il y a aussi plusieurs routes ici-bas pour les gens de bien, à travers les difficultés et les obscurités de la vie, et ils peuvent se réunir au terme sans s'être vus au départ ni rencontrés en chemin.

« Vous en êtes, Monsieur, vous et votre vertueux prédécesseur, un frappant et bel exemple. Jamais peut-être

deux hommes de bien et de talent n'ont plus différé l'un de l'autre, et à leur début dans la vie, et pendant le cours de leur carrière, et dans l'emploi qu'ils ont fait longtemps des dons que Dieu leur a départis.

« Imbu dès sa première jeunesse, et malgré les efforts contraires de ses pieux parents, des idées qui préparaient la révolution, M. Droz entra au même moment dans la vie active et au service, au service noble de cette révolution née d'hier et déjà sortie de son berceau l'épée à la main. Dès que la France, bouleversée au dedans, fut attaquée au dehors, le jeune philosophe se fit soldat ; et dans les rangs de cette armée du Rhin, si sincère, si dévouée et si glorieuse, il ne cessa point d'être un philosophe : il étudiait Plutarque, Montaigne et Rousseau sous la tente et au bivouac. Rentré, après trois ans de campagne, dans la vie civile, il échangea l'uniforme du capitaine contre l'habit du professeur ; et dans l'enseignement public, ce furent aussi ses convictions philosophiques qui le guidèrent et qu'il s'appliqua à propager, car il était de ceux qui croient que la vérité ne veut point un culte oisif, et que les esprits qu'elle a éclairés de sa lumière sont chargés d'étendre son empire. Il était d'ailleurs d'une nature expansive autant que douce, et possédé sans bruit, mais constamment, du besoin de répandre et d'accréditer parmi les hommes ses idées, ses sentiments, ses vues et ses espérances pour le bien et l'honneur de l'humanité. Lorsqu'en 1803 il quitta l'enseignement et sa ville natale pour venir se fixer à Paris, ce fut encore au milieu des philosophes qu'il vécut, entouré de leurs souvenirs et de leurs conseils. Tracy et Cabanis furent ses amis. Il commença à écrire, et pendant plus de vingt ans ses ouvrages philosophiques, politiques, littéraires, ses romans même

furent empreints du même caractère. Ce n'est point la philosophie du dix-huitième siècle dans son travail d'agression contre les anciennes croyances et les anciennes lois de la société ; l'esprit destructeur a disparu : il répugnait absolument à la raison droite, au sens moral, au cœur juste et doux de M. Droz. Les doctrines matérialistes ou égoïstes, les passions cyniques ou haineuses ne lui étaient pas moins antipathiques ; son âme les repoussait énergiquement, et ce qu'il avait vu de leurs œuvres, dans le cours de la révolution, avait ajouté aux lumières instinctives de sa nature les leçons palpables de l'expérience. Soit qu'il traite des divers systèmes de la philosophie morale, ou des applications de la morale à la politique, ou des principes et de l'influence de l'économie politique, soit qu'il analyse les plaisirs du beau dans les arts ou les secrets du bonheur dans la vie, les idées et les tendances du dix-huitième siècle se redressent, s'apaisent et s'épurent en passant à travers son âme ; c'est uniquement par leurs côtés nobles et bienveillants qu'il les retient et les développe ; il travaille à les dégager et des arrogances de l'orgueil humain, et du mépris pour le passé, et des tyrannies théoriques, et des extravagances démagogiques ; il respecte ce qu'elles ont outragé, il ménage ce qu'elles ont brisé ; il ne veut ni de leurs haines ni de leurs ravages ; mais il garde leurs promesses et leurs espérances. Il est resté charmé des brillantes perspectives que le dix-huitième siècle a ouvertes devant le genre humain ; il est toujours plein de confiance dans les penchants naturels et les forces propres de l'homme, et dans la puissance de la philosophie pour la réforme et le progrès de la société. Il monte chaque jour vers des régions plus hautes et plus pures ; mais c'est encore le philosophe qui monte seul, le flambeau de la raison humaine à la main ; il

n'a point encore entrevu une autre lumière sur sa route ni un autre guide pour ses pas.

« Vers ce temps-là, et pendant que M. Droz suivait ainsi le cours de ses idées et de ses travaux, vous entriez dans la vie, Monsieur, sous de tout autres auspices, bien loin de l'atmosphère de la révolution, élevé à la fois dans les sentiments libéraux de notre temps, au sein des fidèles souvenirs de l'ancienne France, et sous la loi, toujours sacrée pour vous, de l'Église catholique. Sa lumière a lui dès l'abord dans votre âme, et vous vous êtes voué à sa cause avec l'amour d'un fils et l'ardeur d'un apôtre : non-seulement pour la défendre contre les ennemis de ses croyances, mais pour servir ses intérêts divers, pour revendiquer ses espérances et ses droits dans ses rapports avec les gouvernements comme avec les peuples, pour lui rendre, sur le cœur comme sur la raison des hommes, tous ses moyens d'empire. Vous ne vous êtes pas contenté de soutenir hautement, au dix-neuvième siècle, la foi chrétienne; vous avez remonté le cours des siècles pour retrouver et pour célébrer ceux où la foi chrétienne et ses ministres exerçaient dans les sociétés européennes une autorité voisine de la domination; vous avez recherché et peint avec une vive affection ce qu'il y avait de grand et de beau dans cet âge, la puissance de la foi pour vivifier les âmes, et la puissance de l'Église pour contenir moralement les princes et les peuples, et les innombrables et populaires merveilles de l'art chrétien, qui, le premier, a su placer les plus nobles jouissances de l'imagination à côté des plus austères pratiques de la vie. Dans ce retour vers des temps anciens, peut-être vous êtes-vous quelquefois livré avec trop de complaisance à l'entraînement de vos prédilections et de

vos émotions personnelles. Je ne m'en étonne pas beaucoup, car en même temps que vous poursuiviez un noble but, vous n'y marchiez pas par une route bien rude, ni qui vous avertît incessamment de vous tenir sur vos gardes. Vous avez longtemps, Monsieur, placé vos efforts pour le service de la religion sous la protection des idées et des sentiments favoris de notre époque ; vous avez fait souvent, de la cause de l'Église chrétienne, une cause d'opposition ; vous avez arboré à côté de la croix, et quelquefois peut-être avec un peu de fougue, ce drapeau de la liberté, drapeau puissant et séducteur, qui entraîne aisément les peuples, et que même des hommes tels que vous ne suivent pas sans quelque péril et pour la cause qu'ils veulent servir, et pour eux-mêmes. Mais dès que le péril vous a été signalé, soit par votre propre raison, soit par l'autorité suprême de l'Église, vous vous êtes retiré, vous vous êtes soumis, Monsieur, avec cette belle docilité chrétienne qui est à la fois de la sagesse et de la vertu. Et quand l'esprit de révolte et d'anarchie s'est saisi du drapeau de la liberté pour s'en faire un manteau trompeur, vous vous en êtes séparé avec éclat, et vous avez porté, dans le camp de l'ordre social près de succomber, votre rare puissance de dévouement, de courage et de talent.

« Que vous étiez loin l'un de l'autre, Monsieur, vous et votre honorable prédécesseur, et à votre point de départ, et dans le cours de votre carrière ! Quelle diversité dans vos idées et dans vos travaux ! Et si je poussais plus loin ce parallèle, vous ne différiez guère moins, M. Droz et vous, par le tour du caractère que par l'état de l'esprit : lui, complétement étranger à la vie publique, fuyant la lutte et l'éclat, n'aspirant qu'à couler, dans les affections de famille

et dans la culture des lettres, des jours sereins, égaux et purs comme sa pensée et son style : vous, né pour combattre et pour vaincre; jeté de bonne heure, par votre propre pente sans doute comme par les circonstances, dans la grande polémique religieuse et politique, de la tribune et de la presse ; impétueux, entreprenant, passionné dans votre conduite et dans votre langage comme dans votre âme ; homme de guerre dans la vie civile, et appelé aux honneurs d'une rude gloire comme M. Droz aux douceurs d'un sage et modeste repos. Plus je vous considère, Monsieur, vous et votre éminent prédécesseur, plus le contraste primitif et longtemps prolongé entre les deux personnes et les deux vies devient frappant à mes yeux.

« Maintenant, j'oublie le passé ; je ne regarde plus qu'à ce qui est aujourd'hui, à ce qu'était M. Droz quand il nous a quittés, à ce que vous êtes, Monsieur, en venant prendre sa place. Le contraste a disparu : au lieu de ces deux hommes si divers d'origine, d'habitudes, d'idées, je vois deux hommes qui se rapprochent et s'unissent intimement : en religion, deux chrétiens ; en politique, deux conservateurs.

« Qui a pu amener ce résultat? Comment cette transformation s'est-elle accomplie? Comment deux hommes si indépendants et si sincères, après avoir vécu si divers pendant tant d'années, se sont-ils enfin rencontrés dans une telle unité?

« Il y a des temps que Dieu semble avoir marqués pour de tels miracles ; des temps où, par l'éclat des événements qui sont ses leçons, il verse sur les hommes de tels flots de lumière que, si notre frivole incurie et notre orgueilleuse obstination n'y faisaient obstacle, tous les esprits en seraient

éclairés et domptés. Nous avons vécu, nous vivons dans l'un de ces temps solennels.

« Après Dieu et elle-même, c'est à la monarchie et à l'Église chrétienne que la France doit sa civilisation. Dieu marque la place des nations dans la vie de l'humanité et préside à leurs destinées. Sous son empire, c'est par leurs propres efforts, par leur intelligence et leur énergie déployées à travers les siècles, qu'elles grandissent et prospèrent. Glorieuses ou malheureuses, elles jouent toujours elles-mêmes le premier rôle dans leur histoire. Mais à côté de ce qu'elles doivent à la protection divine et à leur propre travail, s'élèvent toujours au sein des nations certaines influences qui les dirigent et les secondent, certaines institutions qui deviennent leur principal moyen de force et de durée, de prospérité et de grandeur. La monarchie et l'Église chrétienne ont tenu cette place dans l'histoire de la France : à ces deux institutions, à ces deux influences s'est attachée, pendant quinze siècles, la vie morale et politique de notre patrie, comme à son centre et à son foyer.

« Il est facile de rechercher et d'étaler les imperfections où sont tombées et les fautes qu'ont commises ces institutions prépondérantes dans notre destinée ; mais ce n'est là, quand on y concentre sa pensée, qu'un travail d'esprits superficiels et faux. Toutes les institutions humaines sont imparfaites; tous les pouvoirs humains commettent des fautes : c'est une nécessité, c'est un devoir de reconnaître cette infirmité de toutes choses, et d'en défendre les peuples par d'efficaces garanties. Mais ce fait et ce principe une fois admis, le caractère et l'effet général des institutions qui ont plané sur l'existence nationale n'en subsistent pas moins : quand on aura mis en lumière toutes les erreurs, tous les

torts de la royauté et de l'Église en France, l'histoire de la France ne sera pas changée : l'Église et la royauté n'en resteront pas moins les influences tutélaires qui ont protégé et dirigé la société française dans son glorieux développement.

« En 1789, quand la révolution a éclaté, la royauté française était représentée par un prince rare, quoiqu'il n'eût rien de supérieur, vertueux, sérieux, de mœurs simples après Louis XIV, de mœurs pures après Louis XV, modeste jusqu'à l'humilité, scrupuleux jusqu'à l'irrésolution, humain et bon jusqu'à la faiblesse ; tourmenté dans sa conscience et sans cesse troublé dans sa conduite par l'incohérence de ses idées de droit et de devoir. Louis XVI doutait de son rang, de sa cause, de son avenir, de lui-même ; il s'inclinait presque dans sa pensée devant une souveraineté autre que la sienne ; et en même temps il conservait, sur l'origine et la nature de son pouvoir, les notions des temps anciens. État plein d'angoisse pour un honnête homme et de péril pour un roi. Mais à travers les perplexités et les contradictions de son âme et de sa conduite, Louis XVI, avant comme après son infortune, était un prince digne de tous les respects, et capable de tous les sacrifices et de toutes les vertus qui font, sinon un grand roi dans un État battu de l'orage, du moins un roi excellent dans un régime de liberté sous la loi.

« L'Église de France, à la même époque, n'avait plus sans doute cet éclat de piété et de génie qui avait fait longtemps sa force et sa gloire ; l'entraînement des idées et de la vie du siècle avait pénétré dans ses rangs : bien moins avant pourtant qu'on ne s'est plu souvent à le dire. A ceux qui lui reprochent avec rigueur ce qu'elle avait alors d'es-

prit mondain et relâché, l'Église de France a deux réponses : elle a supporté avec un courage et un dévouement héroïques une adversité inouïe; et dès que le sol s'est un peu raffermi, elle s'est relevée de ses ruines, et en peu d'années elle a rendu à la France chrétienne un clergé digne de tout son respect. Une Église qui a fourni, en un quart de siècle, tant de pieux martyrs à l'échafaud et tant de saints prêtres à l'autel, n'était pas, à coup sûr, atteinte d'un mal sans remède ni tombée dans un réel déclin.

« Je ne veux pas user de la vérité tout entière, je ne veux pas réveiller des souvenirs hideux ou déchirants ; je laisse au fond des cœurs ces orages d'indignation et de pitié que soulève toujours, grâce au ciel, la seule image des emportements effrénés du crime et des dernières extrémités du malheur. De notre passé révolutionnaire, je ne relève qu'un seul fait, un grand fait, dans sa froide et nue simplicité. D'un côté, je place ce que l'Église chrétienne et la monarchie ont, pendant quinze siècles, rendu de services à la France, et ce qu'étaient réellement le roi Louis XVI et l'Église de France à l'aurore de notre révolution. Je mets en regard ce que la révolution a fait de la monarchie et de l'Église, de Louis XVI et du clergé chrétien. Qui peut tenir un moment cette balance et ne pas reconnaître, avec une douleur profonde, qu'en traitant comme elle les a traités la monarchie et l'Église, Louis XVI et le clergé chrétien, la révolution a foulé aux pieds la justice et le bon sens, la morale et la politique; qu'elle a été en même temps ingrate et insensée; qu'elle a méconnu et outragé et les lois éternelles de Dieu, et les conditions vitales de la société, et tous les bons instincts de ce peuple même au nom duquel elle s'accomplissait?

« Ces enseignements des spectacles de nos jours, ce cri de notre propre expérience, cette voix de Dieu à travers les destinées et les actions des hommes, votre honorable prédécesseur, Monsieur, les a entendus et compris. C'est pourquoi il a écrit son *Histoire de Louis XVI*, et il est mort chrétien.

« On éprouve, en lisant l'*Histoire de Louis XVI* de M. Droz, un profond sentiment de satisfaction et de repos. Ce n'est plus la fatalité, ou l'utilité, ou l'entraînement soit de la logique, soit de la passion, servant d'excuse, ou d'apologie, ou même d'apothéose au crime; c'est la conscience calme, mais ferme, la raison modeste, mais droite, d'un homme de bien appréciant, selon les lois de la morale et du bon sens, les événements et les hommes. Appréciation plutôt réservée que tranchante, plutôt douce que sévère : M. Droz était trop sincèrement attaché aux grandes idées et aux intentions généreuses de 1789 pour juger avec un excès de rigueur les torts de cette puissante époque; souvent même on sent dans ses jugements le regret affectueux d'un ami attristé; et, en condamnant les fautes, il n'abandonne point les principes justes ni les espérances persévérantes. Mais ce qu'il conserve de sympathie et d'espérance n'altère jamais l'honnêteté ni la franchise de sa pensée; il déplore et accuse non-seulement les crimes, les jours néfastes de la révolution, mais le caractère et le tour général qu'elle prit si vite; il affirme et il prouve que, si elle ne fut pas maintenue ou ramenée dans la bonne voie, ce ne fut la conséquence d'aucune nécessité, d'aucune force insurmontable, mais la faute de ses auteurs, chefs et soldats, à qui manquèrent, non les occasions ni les moyens, mais les lumières et le courage, le bons sens et la vertu. Il a ainsi, comme philosophe et comme historien, le mérite toujours beau, et

plus beau de nos jours, de savoir et de dire fermement que le mal est le fait volontaire, non la condition fatale de l'homme, et de rendre ainsi, dans l'histoire, aux acteurs la liberté, aux événements la moralité.

« Comme il avait appris à comprendre et à juger son temps, M. Droz apprit à se comprendre et à se juger lui-même ; et les mêmes spectacles, les mêmes sentiments qui avaient fait de lui un historien moral, en firent un chrétien. Ce ne sont point des épreuves extraordinaires, ni de grandes secousses de l'âme qui l'ont amené à la foi ; sa vie s'écoulait paisible et heureuse : mais il avait assisté à la plus grande scène d'orgueil et d'impuissance de l'homme qu'ait jamais vue le monde ; il avait reconnu la vanité des plus hautes prétentions et des plus savants efforts de l'esprit humain pour faire à son gré la destinée des sociétés humaines et pour leur donner des lois lui-même, et lui seul. Quand l'âge vint et amena dans sa vie domestique ces séparations douloureuses qui placent l'isolement au terme du bonheur, la lumière se fit sans effort dans cette âme droite, modeste et tendre ; resté seul avec ses riches souvenirs et ses méditations désintéressées, il crut parce qu'il avait vu et compris, et il se fit un pieux devoir de dire, avec une belle simplicité et sérénité de cœur, comment il était arrivé à croire, par l'effet naturel de son expérience de la vie et des enseignements qu'elle lui avait donnés.

« Vous n'avez pas eu à attendre, Monsieur, cette transformation salutaire, et, pour arriver au même but que votre honorable précédesseur, vous n'avez point parcouru le même chemin. Vous êtes né et vous avez toujours vécu chrétien. Toutefois, et malgré ce bienfait de votre destinée, vous aussi, avant de vous élever à cette belle harmonie dans

laquelle M. Droz et vous, vous vous êtes enfin rencontrés, vous avez eu vos périls et vos épreuves à surmonter. Catholique fervent et fidèle, vous pouviez tomber dans l'erreur de ceux qui, par esprit soit de routine, soit de réaction, soit de système, feraient de l'Église catholique l'alliée exclusive du pouvoir absolu, et la placeraient en hostilité permanente avec ces libertés de l'ordre temporel acquises par le travail de tant de siècles, et toujours chères et nécessaires au nôtre, malgré les fatigues qu'elles lui coûtent et les égarements où elles l'ont jeté. Vous n'avez point touché, Monsieur, sur ce dangereux écueil : dangereux et pour de nobles esprits, et pour la religion elle-même qu'ils ont quelquefois méconnue et compromise au moment même où ils la défendaient glorieusement. Vous avez mieux compris et votre temps et l'Église ; vous savez que, si elle est l'appui naturel de l'ordre et du pouvoir social, elle se prête aux diverses formes de gouvernement, aux grandes nécessités de l'histoire, et qu'elle peut aussi accepter et protéger ces belles libertés de l'âme et de la vie humaine, plus ou moins développées et praticables selon les temps, mais qui, une fois reconnues et réglées, deviennent l'honneur civil des nations. Vous avez vous-même, Monsieur, constamment défendu ces libertés, celles de votre pays comme celles de votre foi, et vous avez ainsi bien servi la cause de la religion chrétienne et de son autorité sur les peuples.

« Vous étiez, dans votre vie politique, exposé à un autre écueil. Étranger à la révolution de 1830, et habituellement placé dans les rangs de l'opposition au gouvernement qu'elle avait élevé, vous couriez le risque d'être entraîné sur cette pente, et de passer, presque à votre insu, d'une opposition vive à une hostilité destructive. Vous avez pressenti cette

situation redoutable, et vous vous êtes toujours défendu de ce dangereux entraînement. Surtout, Monsieur, vous avez toujours gardé, envers ce roi dévoué à la France, dévoué à l'ordre social comme à la France, et qui n'a régné que pour préserver sa patrie de l'anarchie où elle est tombée quand il est lui-même tombé, vous avez, dis-je, toujours gardé envers lui une réserve et un respect dont, à coup sûr, le souvenir vous est aujourd'hui précieux.

« Vous disiez tout à l'heure avec raison que l'Académie, en faisant un choix, n'adopte point toutes les idées ni toutes les paroles de celui qu'elle choisit, et n'en prend point la responsabilité. Chacun de nous, en entrant ici, reste lui-même, et nous ne demandons ni ne faisons à personne le sacrifice de la liberté. L'empereur Napoléon, avec une ironie un peu dédaigneuse, disait un jour à M. de Fontanes : « Laissez-nous du moins la république des lettres. » Nous avons toujours gardé celle-là, Monsieur, et vous verrez, en y vivant avec nous, qu'elle est vraiment libre autant que douce. Mais si elle n'impose et n'emprunte sa pensée à aucun de ses membres, l'Académie se plaît à trouver, dans les nouveaux élus qu'elle appelle, l'expression et l'image vivante des sentiments qui lui sont à elle-même familiers et chers. Vous lui donnez, sous ce rapport aussi, Monsieur, une vraie et vive satisfaction. Ce qui fait peut-être votre caractère le plus original et votre principal attrait, c'est que vous avez su réunir, à un degré rare, dans votre âme, le respect du passé et le mouvement vers l'avenir, la fidélité à la tradition et le goût de la liberté. C'est là aussi, Monsieur, la pensée constante et pour ainsi dire la loi de l'Académie : elle a toujours désiré et secondé le libre développement de l'intelligence et de la société humaine, et en même temps elle est

toujours restée fidèlement att chée à son origine, à son histoire, à ses règles, à tout son passé. Elle se fait toujours un devoir d'honorer la mémoire de son fondateur, de ce grand ministre à la fois despote et patriote, qui sut pousser rapidement vers la grandeur un roi faible et un pays divisé. Elle prend toujours plaisir à entendre louer dignement ce grand roi dont le règne a donné à la France la gloire des lettres, la gloire des armes, le territoire qu'elle a conservé et l'ordre civil qu'elle a développé. Mais en rendant hommage à Richelieu et à Louis XIV, l'Académie ne leur a jamais asservi ses pensées ni ses espérances pour le gouvernement et le sort de notre patrie; elle ne regrette ni le pouvoir absolu, ni les perspectives de la monarchie universelle, et j'ai quelque droit d'affirmer qu'elle tient la liberté de conscience pour sacrée et qu'elle déplore la révocation de l'édit de Nantes.

« Ce que l'Académie a toujours cherché et maintenu, ce qui lui a plu particulièrement en vous, Monsieur, cet heureux accord du respect pour le passé et de l'élan vers l'avenir, de l'esprit de conservation et de l'esprit de liberté, des traditions fortes et des grandes espérances, c'est précisément le problème qui pèse sur notre temps : problème dont la prompte solution est aussi indispensable à l'honneur de l'esprit français qu'au salut de la société française; car malgré vous, Monsieur, et malgré les glorieux démentis qu'une telle assertion doit rencontrer en France et dans cette enceinte, l'esprit lui-même court aujourd'hui, parmi nous, bien des risques d'abaissement, et, comme la société, il a besoin d'être relevé et sauvé. »

Paris. — Imprimerie Bonaventure et Ducessois, 55, quai des Grands-Augustins.

BRARY
OLLEGE
ithout

[redacted]
De la democratie en France. (Janvie
Hilles AHA3580
3 2044 008 047 474

[redacted]

RADCLIFFE COLLEGE

Unless otherwise indicated, this book may be kept a calendar month, after which it will incur a fine of FIVE CENTS a day.

DEFACEMENT is subject to a PENALTY.

SEP 25 '36

RESERVE BOOK

ES AUG 09 1995 12